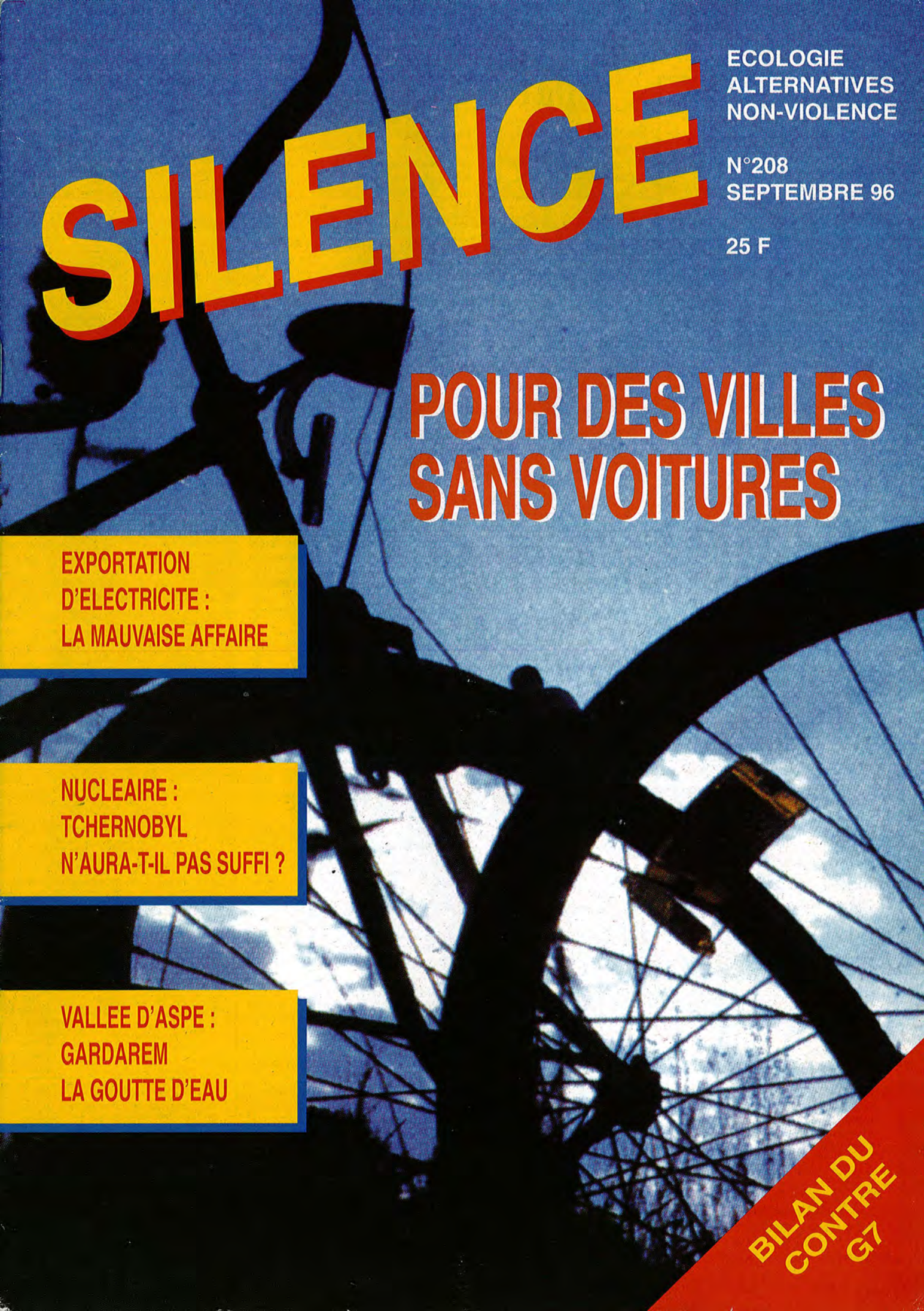


# SILENCE



ÉCOLOGIE  
ALTERNATIVES  
NON-VIOLENCE

N°208  
SEPTEMBRE 96

25 F

## POUR DES VILLES SANS VOITURES

EXPORTATION  
D'ÉLECTRICITÉ :  
LA MAUVAISE AFFAIRE

NUCLÉAIRE :  
TCHERNOBYL  
N'AURA-T-IL PAS SUFFI ?

VALLEE D'ASPE :  
GARDAREM  
LA GOUTTE D'EAU

BILAN DU  
CONTRE  
G7



# Sommaire

**Pour des villes sans voitures de Benoit Lambert** .....page 4

+ contacts groupes ..... page 11

Environnement ..... page 12

- L'amiante hors-la-loi
- Le gouvernement bloque Natura 2000
- Vallée d'Aspe : Gardarem La Goutte d'eau

Paix ..... page 14

- Bernard Benson
- Essais nucléaires

Annonces ..... page 15

Femmes ..... page 16

- Véronique Akobé : grâce présidentielle
- Excision et droit d'asile

Santé ..... page 17

- Vaches folles
- Aliments transgéniques

Alternatives ..... page 18

- Testez votre Quotient Ecologique
- Les expulsés d'Emmaüs

Nord-Sud ..... page 20

Presse différente ..... page 20

Energies ..... page 21

- Allemagne : sortir du nucléaire
- Géothermie dans le monde

**Déficits publics : exportations d'électricité, la mauvaise affaire d' Antoine Bonduelle** .....page 22

Nucléaire ..... page 26

- Les Français plus critiques
- Rencontre antinucléaire
- Pastilles d'iode : rien en vue
- Superphénix

**Nucléaire : Tchernobyl n'aura-t-il pas suffi ? de Pierre Lehmann** .....page 28

Société ..... page 32

- Paris : grève de la faim des sans-papiers
- Radio Ici et Maintenant en danger

Politique ..... page 33

- Bernard Charbonneau
- Les sous-marques du Front National
- Turquie : un régime mortifère
- Après le G7

Livres ..... page 36

Courrier ..... page 38

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées au 12 août 1996.

# Du côté des livres...

Silence, à côté de l'édition de la revue, développe tout doucement un secteur **édition** et un secteur **diffusion**. Dans le secteur édition, on retrouve des ouvrages originaux que nous publions (le plus souvent en s'associant avec d'autres éditeurs ou d'autres associations). Dans le secteur diffusion, des livres édités par d'autres éditeurs proches de nous.

Pour cette rentrée, ce ne sont pas moins de huit ouvrages qui viennent enrichir notre catalogue :

### Edition :

- "Où va le climat ?" est la reprise d'une conférence de Stephen Schneider donnée en 1995 à Genève, à l'invitation de Greenpeace. Spécialiste du climat, expert international au sein de l'IPCC, cette conférence a surtout permis de distinguer ce qui, en matière de climat, est certitudes ou hypothèses. Très bon communicateur, sa capacité à expliquer des phénomènes complexes de manière simple nous a séduits. Ce livre est co-édité par Silence et par Greenpeace.

### Diffusion :

Nous vous indiquons entre parenthèses le numéro dans lequel nous en avons fait la présentation :

- "La belle vie" de Serge Mongeau, Ed. Ecosociété (n°206/207)
- "Parce que la paix n'est pas une utopie" de Serge Mongeau, Ed. Ecosociété (n°204)
- "La dictature de la croissance" de Gérard Moreau, Ed. Delealour (n°204)
- "Le rêve au quotidien" de Mimmo Pucciarelli, Ed. ACL (n°205)
- "Les vraies richesses" de Pierre Praveland, Ed. Jouvence (n°205)
- "Dimension spirituelle de l'écologie politique" de Charlene Spretnak, Ed. Jouvence (n°175)
- "L'homme qui plantait des arbres" de Jean Giono, Ed. Utopie (un classique, pas présenté dans Silence).

Tout ces livres figurent dans le bon de commande en avant dernière page. Concernant les livres Ecosociété, nous sommes diffuseurs de tous leurs livres pour la France, mais nous n'indiquons ici et dans le bon de commande qu'une sélection d'une dizaine de titres (sur 25) par manque de place (on peut vous envoyer une liste complète sur demande).

# Changement de tarifs

A partir de ce numéro, nos tarifs augmentent de 22 F à 25 F pour le numéro et les abonnements en proportions, à l'exception du tarif "petit budget" que nous maintenons à 190 F. Si vous désirez prolonger votre abonnement à l'ancien tarif, vous pouvez utiliser le bon d'abonnement du précédent numéro jusqu'à la fin septembre. Cette offre est valable même si votre abonnement n'est pas terminé : nous prolongerons votre abonnement d'autant.

# Un toit pour l'écologie

Afin de compléter la somme nécessaire à l'achat de notre part au sein de la société propriétaire de nos locaux (150 000 F sur 660 000 F), nous avons lancé une souscription.

Le pari est en voie d'être gagné puisque nous approchons 90 % de la somme à réunir.

Merci de nous aider à trouver les derniers sous qui manquent : envoyez un chèque à l'ordre de "Un toit pour l'Ecologie"...

Pour les dons supérieurs à 100 F, nous vous offrons un jeu "Sortir du nucléaire".

### En juin et juillet, nous avons reçu :

Aubagne A (Saône-et-Loire)	300 F
Auffroy M. (Essonne)	200 F
Blanchard P. (Haute-Garonne)	200 F
Bland S. (Drôme)	150 F
Boiret P. (Val-de-Marne)	120 F
Charpentier F. (Bouches-du-Rhône)	100 F

Dallbard JP (Maine-et-Loire)	400 F
David G (Ain)	100 F
Declé E. (Vosges)	150 F
Felix N. (Seine-Maritime)	15 F
Gentner M. (Haute-Loire)	200 F
Gillier P. (Aisne)	100 F
Kimber L. (Bouches-du-Rhône)	500 F
Renault H. (Eure)	50 F
Le Breston J. (Cavados)	200 F
Lebon G. (Marne)	500 F
Lefavrais R. (Orne)	300 F
Liotard B. (Val d'Oise)	150 F
Lionnet M. (Haute-Saône)	200 F
Mahe B. (Val-de-Marne)	100 F
Makowski P. (Val d'Oise)	300 F
Marie Y. (Puy-de-Dôme)	100 F
Monod E. (Alpes-Maritimes)	2000 F
Morichaud JP. (Drôme)	200 F
Pois Touf Vert (Vienne)	400 F
Recha A. (Pyrénées-Orientales)	50 F
Rioffroy M. (Isère)	100 F
Robin D. (Vendée)	300 F
Savre M. (Essonne)	300 F
Sere D. (Charente-Maritime)	100 F
Vernay P. (Ain)	200 F
Vial JF (Ile-et-Vilaine)	500 F
West G. (Isère)	1000 F
<b>Total :</b>	<b>9585 F</b>
<b>Reste à trouver :</b>	<b>15 816 F</b>

# SILENCE

"Ecologie, alternatives et non-violence"  
9 rue Dumenge, 69004 LYON  
Tel: 78 39 55 33  
CCP 550 39 Y LYON

Imprimé sur papier 100% recyclé blanchi sans chlore par Atelier 26 - Lyon - Tel: 75 85 51 00

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des textes est autorisée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs (photos, dessins, comar).

N° de Commission paritaire: 64946  
N° ISSN 0756-2640  
Date de parution : 3ème trimestre 1996  
Tirage : 3 700 ex

### Editeur : Association Silence

Président : Dominique Zanda  
Trésorière : Myriam Cognard  
Administrateurs : Jacques Cochin-Mpouma  
Michèle Dussault-Delorme

### Réalisation du journal

Directeur de publication : Dominique Zanda  
Secrétaires de rédaction : Michel Bernard  
Michel Jarru  
Publicité : Michel Jarru  
Relations commerciales : Eve Malafosse  
Documentation : Claude Crolet  
Patrice Bouveret  
Christian Glosion  
René Homm

Michèle Dussault-Delorme  
Sylviane Poulenard  
Francis Verrier  
Conseillers scientifiques : Roger Bernard  
Richard Grantham  
Jacques Ginevald  
Henri Pésat  
Henri Pésat  
André Picot

Designateurs : Altho  
Mulo  
Lassepe

Correctrices : Catherine Forestier  
Chantal Grosmolard  
Conception maquette : Hubert Plisson  
Expédition : Deborah Bloche  
Christiane Chapon  
Loïc Gaudin  
Maloin

Vincent Martin  
Bernard Parez  
Christian Rony  
Xavier Sérédine  
Myriam Travassolo  
Raymond Vignal  
Suzanne Vignal  
Georges David  
Alain Claude Gailly  
Eric Marquis  
José Oria  
Mireille Oria  
Parline  
Jean-Luc Thierry

Correspondants : Antoine Bonduelle  
Ecolo J  
Les enfants de Tchernobyl  
Benoit Lambert  
Pierre Lehmann  
Eric Pélerin  
Jean-Pierre Travers

Et pour ce numéro : Antoine Bonduelle  
Ecolo J  
Les enfants de Tchernobyl  
Benoit Lambert  
Pierre Lehmann  
Eric Pélerin  
Jean-Pierre Travers

Couverture : © Integral

# Venez nous voir !

### N°209 - Octobre

Comité de rédaction et clôture des articles :  
samedi 31 août à 14 h  
Clôture des brèves :  
vendredi 6 septembre à 12 h  
Expédition :  
vendredi 20 septembre à 18 h

### N°210 - Novembre

Comité de rédaction et clôture des articles :  
samedi 28 septembre à 14 h  
Clôture des brèves :  
vendredi 4 octobre à 12 h  
Expédition :  
vendredi 18 octobre à 18 h

Ce journal est réalisé en grande partie par des bénévoles. Vous pouvez y participer. Pour faire connaissance, vous êtes invités aux expéditions. Celles-ci sont suivies d'un repas à 21h30 offert par Silence.



## ÉDITORIAL

# Extrême ponction

**M**oyen de déplacement majoritaire en occident au début du siècle, la bicyclette a dû reculer devant une logique mafieuse. Aux États-Unis, en 1932, les industriels complotaient pour imposer la voiture dans une quarantaine de villes au détriment des transports en commun. Montréal connut le même procédé dans les années 50 (1). La voiture devenant prépondérante, elle a fini d'accaparer la route en dissuadant tout ce qui roule par le danger qu'elle représente. Le modèle s'est imposé aussi en Europe avec la complicité des gouvernements. De la manière de se déplacer à la politique urbaine, le pas fût vite franchi. Le bien-être et la santé en firent les frais.

La vie de tous les jours dépend depuis longtemps de castes parasites. Il fut un temps où l'Église imposait des sacrements, du baptême à l'enterrement, moyennant finances. De nos jours, la ponction est permanente, du litre d'essence aux péages (2), loyers, taxes et produits de consommation inutiles imposés par la mise en scène de l'époque. Il paraît que l'économie le veut et que c'est bien. Don, partage et intérêt commun sont devenus obscènes. Cette vision fut imposée par les croisés de l'argent-Dieu, successeurs de l'Église. Ces sectes à l'apparence industrielle et financière sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont encore plus puissantes et destructrices.

Dominique ZANDA

(1) «Deux roues, un avenir», Claire Morissette, Editions écosociété, 1994, Québec, p.64.

(2) Le coût d'une voiture neuve de 5 chevaux est de 112,50 francs par jour. L'augmentation d'une année à l'autre est de quatre fois l'inflation. Source : l'Automobile Club national, avril 96.

# POUR DES VILLES SANS VOITURES

**L**e 20 mars 1996, le maire de Paris, M. Jean Tibéri, annonçait la création de trois axes cyclables dans la capitale française, totalisant 50 kilomètres de pistes et de bandes cyclables appelées "voies réservées". Cette décision est le résultat de l'attitude des Parisiens devant la contestation sociale de décembre dernier. Les médias ne manqueront

Peu à peu, la population prend conscience que les moyens de transport non motorisés, sur de courtes distances, peuvent remplacer l'usage d'une automobile. De plus en plus, les citoyens embrassent les idées défendues depuis une vingtaine d'années par le mouvement que j'appelle, avec d'autres qui m'ont précédés : "Cyclo-écologiste et d'opposition aux abus de

*des fins par les moyens : le supermarché vous achète, la télévision vous regarde, l'automobile vous conduit."*

Même la Banque Mondiale reconnaît aujourd'hui les vertus des transports non motorisés... et qu'elle a surestimé celles liées à l'automobile. Le tout-à-la-voiture ne fait décidément plus recette.

## Un Réseau Villes sans Voitures à l'Union Européenne

Le Réseau Villes sans Voitures a été créé à Amsterdam, par l'Union européenne, en mars 1994. Un nom ô combien provocateur dans le cadre d'une organisation intergouvernementale, auquel ont pourtant adhéré 60 villes dont Aoste, Athènes, Barcelone, Brème, Grenade, Groningen, Lisbonne, Reykjavik et, pour la France, Strasbourg, Nantes, Nice et Lille... Objectifs principaux du réseau : promouvoir des politiques de développement soutenables, encourager une réduction progressive de l'utilisation des voitures privées dans les villes, créer une plate-forme internationale pour l'échange d'idées et d'expériences et développer des projets transnationaux. Le réseau compte six ateliers permanents : vélo et marche, trafic commercial, transports publics, déplacements quotidiens, alternatives à la voiture privée, véhicules urbains moins polluants.

Lors de l'inauguration de la 2ème rencontre du Réseau Villes sans Voitures, dans une salle comble de l'Hôtel Sheraton à Copenhague, la Commissaire à

*Dans les pays industrialisés, l'ère de la voiture touche à sa fin. Le vélo semble pouvoir faire un retour en force.*

pas de souligner l'ironie de ces grèves : pendant que le gouvernement s'efforce de gérer la crise, les Français, malgré le froid (et presque dans la bonne humeur !), utilisent leur vélo ou s'adonnent au covoiturage. La réaction politique est immédiate. "Les élus de la région parisienne découvrent les vertus du vélo" titrait *Le Monde* en page couverture le 17 décembre, quelques jours après la fin des grèves. Le 1er novembre 1994 déjà, se référant aux mesures prises à Strasbourg, *Libération* évoquait cette redécouverte qui accompagne la construction d'un tram dont la popularité ne se dément pas. Les grèves ont révélé à quel point les transports publics sont absolument nécessaires à la fluidité, très insuffisante, de la circulation dans les villes (1).

l'automobile". Ce nouveau mouvement social et écologiste compte, de par le monde occidental, une bonne centaine d'associations : Mouvement de défense de la bicyclette à Paris, le Monde à Bicyclette à Montréal, Association pour la défense des intérêts des cyclistes à Genève, etc. Uniquement à Lyon, la coordination Se déplacer autrement dans la région lyonnaise (DARLY) regroupe une vingtaine d'associations. Les idées du mouvement sont reprises, pour des raisons parfois assez différentes, de La Havane à Berne en passant par Washington, San Francisco ou New-York.

Le fameux essayiste uruguayen Eduardo Galeano titrait récemment "Autocratie : la dictature invisible" et lançait cette phrase d'anthologie : "Kidnapping

(1) Fin juin, le maire de Paris a essayé de se rétracter, disant refuser d'investir dans des opérations coûteuses concernant les aménagements cyclables. Laure Schneider, élue écologiste, lui a répondu par deux chiffres : coût de 50 km de pistes cyclables dans Paris : 35 millions de francs ; coût des 0,5 km du Pont Charles de Gaulle pour les automobilistes : 900 millions de francs !





L'un des 125 points de prêt de bicyclettes à Copenhague. Pour prendre le vélo, on met une pièce que l'on récupère en rendant le vélo. (photos de l'auteur).

l'environnement de l'Union Européenne, Mme Ritt Bjerregaard, nous a entretenu sur l'idée de développer une "nouvelle culture de la mobilité". En d'autres termes, elle invitait notables et délégués à développer : les transports publics, les zones piétonnières, le vélo et son couplage avec les transports publics (*bike and ride*) ; bref, une certaine qualité de vie dans les villes pour éviter l'exode vers les zones suburbaines, c'est-à-dire l'étalement urbain et la dégénérescence de la mobilité par la multiplication des voitures en circulation et l'augmentation incessante des kilomètres qu'elles parcourent. Beau projet, mais qui serait suicidaire politiquement de l'avis de certains... Maire-adjoint de Strasbourg, M. Roland Ries qui présidait la réunion "Introduction de restrictions" à Copenhague, était là pour nous convaincre du contraire.

#### L'effet tram

Pas peu fier l'adjoint au Maire de Strasbourg. Et pour cause !

Si l'équipe de Mme Catherine Trautmann, socialiste, a survécu au raz de marée contre la gauche en France, en juin 1995, c'est entre autres qu'elle a osé : développer les transports publics, plus précisément un certain tram ; encourager l'usage du vélo ; transformer des parkings en places publiques ; fermer certaines rues à la circulation automobile. C'est le **Plan Strass**. Les médias français ont beaucoup écrit sur "l'effet tram". Selon *Libération*, ils sont 65 000 à monter tous les jours dans cette "belle machine au plancher surbaissé", une fréquence qui n'était pas attendue avant l'an 2000. La pratique des transports en commun aurait progressé de 30% dans cette agglomération et 60% des utilisateurs du nouveau tramway sont des femmes (les femmes sont généralement moins motorisées que les hommes). "Les études du programme appliqué datent de 1976, mais aucun maire n'avait osé le mettre en application" souligne *Le Monde* le 24 février 1992, jour d'entrée en vigueur du plan strasbourgeois.

Concernant ce fameux "effet tram" sur l'électorat : les résultats d'une étude du Professeur Werner Brög présentés à la réunion du Réseau Villes sans Voitures sont fort intéressants. Des sondages réalisés dans la ville de Graz en Autriche démontrèrent "qu'une des raisons pour lesquelles l'automobile était à ce point encouragée dans cette ville est la perception biaisée des décideurs concernant l'opinion des citoyens qu'ils servent". Alors que la volonté populaire pour une planification écologique des transports a augmenté quasi proportionnellement à l'usage de la voiture, la perception des décideurs concernant l'opinion des citoyens est restée celle du début des années soixante-dix. L'opinion des citoyens est passée de 53% en 1973 à 88% d'opinions favorables aux modes de transport verts en 1995. Les décideurs l'estiment à 49%, un écart de 39% ! Les commerçants ont eux-aussi une mauvaise perception du mode de transport utilisé par leurs clients. Les piétons : estimé à 25% par les

commerçants, ils représentent 44% de leurs clients. Les cyclistes : estimés à 5%, ils sont 8%. Les utilisateurs des transports publics : évalués à 12%, ils représentent 16%. Les utilisateurs des transports motorisés privés : évalués par les commerçants à 58%, ils ne représentent en fait que 32% de leurs clients, soit un écart de 26% ! Une étude de l'Agence fédérale de l'environnement allemande à Gladbeck, Luenen et Troisdorf révèle également que les citoyens sont "deux fois plus nombreux à favoriser une politique de circulation favorable à la bicyclette (plutôt qu'à la voiture) que ne l'estiment leurs politiciens", soit 77% contre 33%.

Ce Réseau ("Club" à ses débuts) de villes sans voitures est l'idée de M. Carlo Ripa di Meana, ex-commissaire à l'environnement de l'Union européenne. Commandé au milieu des années quatre-vingt, un rapport, *Proposition de recherche pour une ville sans voiture*, resté très confidentiel, soutient la viabilité d'une telle cité. Les consultants de la firme italienne Tecnosar y affirment en conclusion : "La ville sans voiture coûte deux à cinq fois moins cher que la ville motorisée en termes purement monétaires, c'est-à-dire sans tenir compte des externalités négatives non remboursées [pollution, accidents, etc.]".

L'idée d'une ville libérée de l'emprise de l'automobile prend soudainement des allures d'utopie raisonnable.

Assez curieusement, les auteurs très érudits font peu de cas du rôle que jouerait la bicyclette dans une ville sans voitures ! Mais ce n'est pas une première : en 1985, la Banque Mondiale publiait un volumineux rapport sur le développement à long terme en Chine, dont une partie était consacrée aux transports, sans y mentionner une seule fois le mot bicyclette, hormis pour écrire que son usage ralentirait la circulation ! (2) La Banque Mondiale s'est reprise depuis, par la publication de rapports dont *Nonmotorized Vehicles in Ten Asian Cities - Trends, Issues, and Policies* (3) ; en finançant des projets pour les transports non motorisés dans des pays en développement (Pérou, Ghana, Sierra Leone, Chine, Mozambique, Tanzanie) ; en appelant (tout de go !), à la création d'une "Internationale des transports non motorisés" à la Première rencontre mondiale sur le vélo qui s'est tenue à Montréal en 1992 (4). Il faut dire qu'elle a beaucoup à se faire pardonner...

#### Même au pays de la voiture on s'interroge

Aux États-Unis, le tout-voiture n'a plus la cote. Les rap-

ports sur les abus néfastes de l'automobile tombent les uns après les autres et le Département américain des transports y est allé d'une *Étude nationale sur la bicyclette et la marche*. Vingt-quatre recherches aux titres très divers : *Raisons pour lesquelles le cyclisme et la marche ne sont pas d'avantage utilisés comme moyens de transport ; Lier les infrastructures cyclistes/piétonnières avec les transports publics ; Études des programmes pour le cyclisme et la marche des pays européens ; ibid. pour l'Asie...*

Concernant l'Europe, on y souligne que seuls les Pays-Bas et le Danemark sont dotés d'une politique nationale pour promouvoir l'usage de la bicyclette. Toutefois, des consignes visant à intégrer les cyclistes et les piétons à de nouvelles stratégies dans le domaine des transports ont été données dans presque tous les pays.

Entre Houten, une "ville nouvelle" construite autour du vélo (30 000 habitants) aux Pays Bas où 80% des déplacements sont réalisés par ce moyen de transport (grâce à une topographie favorable mais malgré le froid, le vent et la pluie...) et Paris où cette proportion atteint tout juste 1%, on retrouve Munster en Allemagne avec 33%, Strasbourg avec 15%, le Danemark avec 19% pour l'ensemble du pays, Bolognè, Ferrera, Trévise et de nombreuses villes suisses allemandes se situent entre 15 et 30%.

**A Genève,  
le peuple se prononce  
pour la réalisation  
d'un réseau de pistes  
et de bandes cyclables**

On a déjà vu que les élus sous-estiment habituellement l'opinion du public concernant les modes de transport préservant l'environnement. En 1989, la population de Genève a plébiscité à plus de 80% des votants, une initiative populaire pour la réalisation d'un réseau complet de pistes et de bandes cyclables, projet lancé par l'Association genevoise pour la défense des intérêts des cyclistes (ASPIC). 50 des 100 kilomètres prévus ont été réalisés à ce jour et les déplacements à vélo augmen-

## INSPIREZ, EXPIREZ



(2) World Bank (1985), *China Transport Sector Study*, annexe 6 de *China Long-Term Development Issues and Options*, Washington, DC.  
 (3) World Bank (1995), *Nonmotorized Vehicles in Ten Asian Cities - Trends, Issues, and Policies*, Report TWU 20, The World Bank Transportation, Water and Urban Development Department Transport Division, Washington, DC. Également : Replège Michael (1992), *Non-Motorized Vehicles in Asian Cities*, Washington, D.C., World Bank Technical Paper Number 162, Asian Department Series.  
 (4) Bloemenkamp Sandra (1992), "The Role of the World Bank in Promotion of Non-Motorized Vehicles", in : Vélo Québec, *Perspectives mondiales sur le vélo*, Montréal, Production Vélo Québec.





**Vélo du futur : le tricycle caréné.** L'un des vélos les plus performants à l'heure actuelle : on est assis comme dans une voiture ; on est à l'abri des intempéries ; le carénage assure une très bonne entrée dans l'air : on fonce sans se fatiguer ! Il nécessite des pistes cyclables larges.

tent depuis 1991 au rythme de 10% par année. Ainsi, suivant une tendance observée dans d'autres pays du nord de l'Europe, les déplacements effectués à vélo auront doublé en dix ans. Le vélo n'est plus le véhicule des pauvres et pour faire tomber définitivement ce préjugé la cité de Calvin a entrepris une démarche s'étant avérée concluante en Suisse alémanique auprès des grandes entreprises pharmaceutiques : les employés des banques et des industries sont incités à rouler à vélo. Les entreprises économisent ainsi places de parking et argent ; les employés, pour leur part, entretiennent leur santé. La promotion de la petite reine passe également par les voies d'affiches, la radio et les cinémas, 400 000 FF ont été investis sur deux ans.

Pourtant, défendant un projet anachronique, le Conseil d'État genevois invitait ses concitoyens à se prononcer par votation, le 9 juin dernier, sur deux projets d'une nouvelle traversée de la rade (pont ou tunnel). Un investissement de 4 milliards de francs français dans le premier cas, autant

d'argent en moins pour les transports publics. Or Genève serait déjà la ville la plus motorisée d'Europe. Inévitablement, la réalisation d'un tel projet aurait contribué à aggraver l'étalement urbain déjà bien problématique. Des études gouvernementales le reconnaissent depuis peu : c'est l'offre, c'est-à-dire les infrastructures qui provoquent la demande, et non l'inverse (5). Heureusement, résultat d'un débat animé, le projet vieux de quarante ans fut refusé : 71,1% de non concernant l'option tunnel, 68,7% concernant le pont. Le taux de participation s'est élevé à plus de 60%, un record pour une votation cantonale à Genève. Pourtant, en 1988 les Genevois votaient favorablement au principe d'une traversée (une votation sans projet précis dite "votation non formulée").

L'écrasante victoire des opposants, les "2 x Non", semble signaler une évolution importante de la perception des projets routiers en Suisse romande et aucune étude ne démontre pour l'instant, malgré ce qu'affirment certains

journalistes, que l'argument financier ait été prépondérant. Pourquoi ne serait-ce pas le ras-le-bol aux tapis rouges que l'on déroule régulièrement pour la voiture individualisée ?

### **Le vélo rend t-il les Japonais plus compétitifs ?**

Le Japon connaît un regain d'intérêt extraordinaire pour le vélo. Le nombre d'habitants des banlieues utilisant la bicyclette pour se rendre à la gare a été multiplié par dix en vingt ans. Soucieux de remplir ses engagements internationaux en matière d'environnement, le Japon s'inspire de l'expérience néerlandaise pour modérer son trafic routier (*woonerf* "rue communautaire" en japonais). Les Japonais ont développé les parkings-vélos les plus modernes du monde afin de répondre à la demande de stationnement de vélos aux gares. Ils seraient trois millions de Japonais à utiliser quotidiennement ce moyen de transport pour se rendre à la gare (6).

(5) Sir Houghton John (1994) *Royal Commission on Environmental Pollution - Eighteenth report, Transport and the Environment*, Londres. Voir également l'excellent rapport de Dron Dominique et Cohen de Lara Michel (1995), *Pour une politique soutenable des transports*, Rapport au ministre de l'environnement, Paris. La documentation française.  
(6) US Department of transportation Federation Highway Administration (1993), *National Bicycling and Walking Study, Bicycle and Pedestrian Policies and Programs in Asia, Australia, and New Zealand*, Case Study No. 17, p. 23.

(7) Hook Walter (septembre 1993). "Are Bicycles Making Japan More Competitive?". *Sustainable Transport*, New York, Institute for Transportation and Development Policy.  
 (8) World Bank (1995), *Nonmotorized Vehicles in Ten Asian Cities - Trends, Issues, and Practices*, Washington, p. 22.

Vue la différence de coût entre l'usage d'une automobile (25 % du salaire d'un cadre moyen avec deux enfants, selon le rapport de 1995 de l'Automobile Club français, soit 38 197 FF), certains observateurs américains se demandent : "La bicyclette rendrait-elle les Japonais plus compétitifs ?" (7) La Banque Mondiale y va d'une révélation fort étonnante dans *Nonmotorized Vehicles in Ten Asian Cities* publié en 1995 : "approximativement 60% de tous les véhicules à Tokyo sont des bicyclettes qui sont utilisées pour 36,1% des déplacements de personnes dans la ville" (8).

vernement a permis la construction de 732 000 espaces de stationnement dans les gares entre 1978 et 1981. Durant la même période, la capacité des parkings privés connut un accroissement de 14,5% par année pour atteindre 390 000 places. En 1981, 636 gares au Japon disposaient de plus de 500 places de parking pour vélos. Faisant face à un coût élevé du terrain, les Japonais construisent des structures en acier de plusieurs étages, équipées de systèmes de rangement partiellement ou complètement automatisés. La Tour pour vélos Mitsui-Miki à Kasukabe, une banlieue de Tokyo, est

nement (PNUE), la Première rencontre internationale sur l'usage du vélo au quotidien *Perspectives mondiales sur le vélo* eut lieu à Montréal en septembre 1992. Depuis le début des années quatre-vingt, la Fédération européenne des cyclistes organise une biennale ; à Nottingham en 1993, puis à Bâle en septembre dernier avec pour devise : "La bicyclette, symbole d'un système de transport viable". Cette dernière réunit 450 participants de 37 pays.

Bâle était particulièrement bien choisie puisque selon certaines sources, 24% des déplacements y sont effectués à bicyclette (en hausse de 17% en 1991), 35% par les transports publics et seulement 21% en automobile (9). Bref, un système de transport véritablement multimodal.

Aux États-Unis, des rencontres similaires sont organisées par la *Bicycle Federation of America*. Certaines villes comme Seattle dans l'État de Washington ou Davis en Californie servent de modèle. A Davis, petite ville de 50 000 habitants, les enfants vont à l'école à vélo. Le traditionnel bus jaune y a été abandonné et 20% des déplacements y sont réalisés avec ce moyen de transport.

Toutes ces rencontres ont donné des idées à la Banque Mondiale qui a créé un groupe d'experts (*task force*) sur les transports non motorisés. Il faut dire qu'une réflexion sur les effets globaux de la prolifération de l'automobile ne serait pas un luxe : les prévisions quant au nombre d'automobiles en circulation d'ici 25 ans oscillent entre 1 et 2,3 milliards d'unités ! Actuellement, elles sont 600 millions à sillonner la planète. La multiplication de ces réunions où des ministres et autres décideurs prennent la parole, sonne-t-elle le glas d'une certaine vision du développement, basée sur une croissance exponentielle ? Certains des thèmes choisis pour la prochaine rencontre internationale, *Changer les valeurs et les attitudes* ou *Des villes en santé, des gens en santé*, le laisse penser. Cette rencontre, Vélo-Australis, aura lieu à Perth, en Australie, du 27 octobre au 1er novembre prochain. Pre-



Résultat de ce nouvel engouement : en 1978 le Ministère de la Construction du Japon lançait un programme sur cinq ans pour développer 400 parkings à vélo dans les gares ; 750 millions de FF seront investis. Deux ans plus tard, le Parlement japonais vote la "Loi concernant la promotion, l'utilisation sûre et l'aménagement d'espaces pour le parking des vélos". Elle permet aux gouvernements d'obliger les gares et les différentes entreprises commerciales à construire de nouveaux parkings pour les vélos et le Gouvernement central s'engage à offrir une assistance financière pour ces constructions, par l'entremise des gouvernements locaux. L'action du Gou-

complètement automatique et s'élève sur 12 étages. L'enregistrement biennal d'une voiture au Japon s'élève à 10 000 FF ; son propriétaire dans une grande ville comme Tokyo doit prouver qu'il possède ou loue une place de parking avant d'enregistrer sa voiture ; violer une interdiction de stationner peut coûter 7 500 FF ou davantage.

#### Multiplication des conférences internationales sur l'usage du vélo

Les réunions sur l'usage du vélo comme moyen de transport se multiplient : sous le patronage de l'UNESCO et du Programme des Nations unies pour l'environ-

(9) Petite défaite pour le mouvement contre les abus de l'automobile, le 9 juin l'initiative "Bâle sans auto" a été rejetée par 43 600 voix contre 17 999. Elle posait le principe de l'interdiction de la circulation automobile à Bâle-Ville, sauf exceptions (les axes principaux, les transports publics, les taxis, les livreurs, etc.).

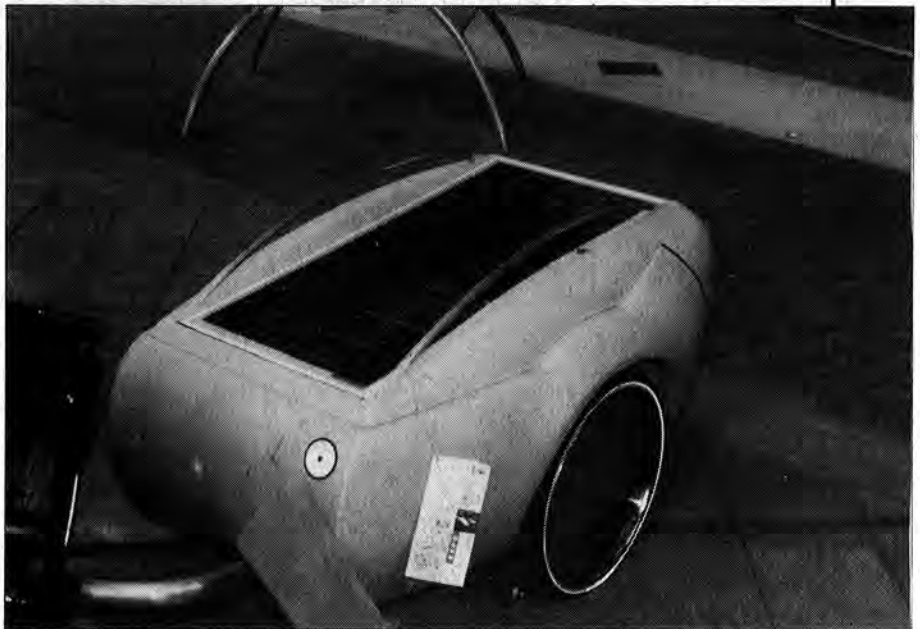
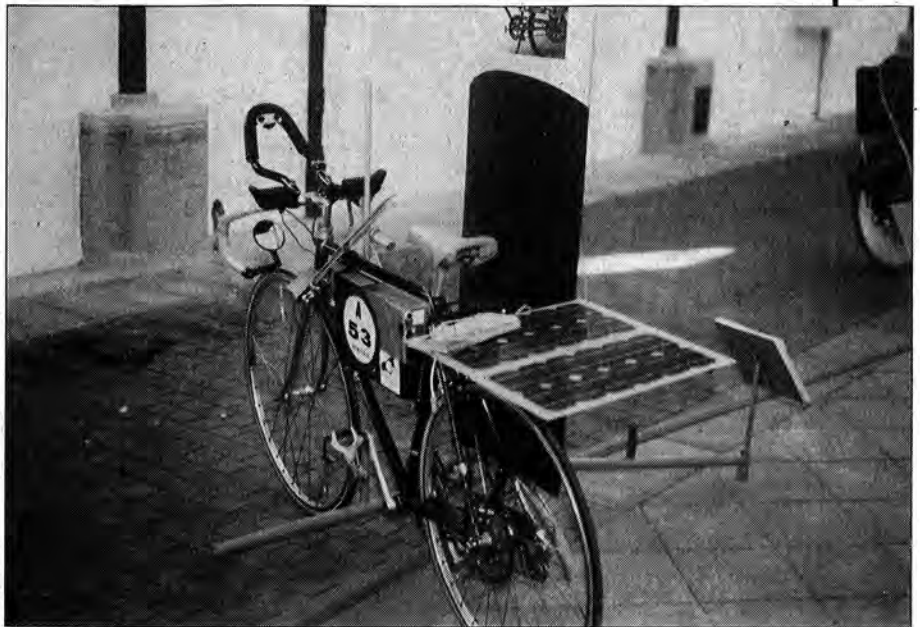


mière réunion à se tenir dans l'hémisphère sud, des représentants de pays en développement, en particulier de l'Asie, y seront présents en force.

### La Vélorution

La multiplication d'initiatives par des organisations intergouvernementales comme l'Union européenne, les prises de position du maire de Paris en faveur du vélo, la votation massive contre une nouvelle traversée de la rade à Genève, des initiatives pour encourager l'usage du vélo : la vélorution serait-elle en marche ? D'abord, est-elle possible dans un pays occidental ? Pour répondre à cette question, revenons à Copenhague.

Modératrice du trop de voitures, la bicyclette est considérée comme un mode de transport à part entière à Copenhague où elle représente 33% des déplacements, une part égale à celles des transports publics et des transports motorisés individuels. La topographie y est favorable aux deux-roues, mais soulignons que le temps, le vent en particulier, est un obstacle important qui ne décourage pourtant pas les habitants de la capitale danoise. Copenhague annonce clairement ses objectifs dans sa brochure *Plan and visions* : "Le but de la ville de Copenhague est de prévenir une augmentation du trafic motorisé malgré les pressions venant de l'extérieur de la ville (44% des ménages possèdent une voiture dans la région contre seulement 23% à Copenhague). Le trafic entre les habitations en périphérie et les lieux de travail doit être limité et, dans la mesure du possible, un transfert modal doit s'effectuer vers la bicyclette et les transports publics. Une des raisons du succès de la bicyclette est un réseau pratiquement continu de pistes cyclables le long des routes principales. Le réseau doit être complété pour qu'à l'an 2000, on trouve des pistes le long de toutes les routes importantes. Les déplacements à vélo sont généralement courts. Pourtant, plusieurs habitants de Copenhague parcourent quotidiennement de longues distances vers et depuis le travail,



**Vélos du futur : l'appoint solaire.** En haut, un vélo classique avec un panneau de cellules photoélectriques sur le porte-bagage alimentant un moteur placé sous la barre du cadre et apportant un surplus d'énergie à la demande. Cela reste fragile. En bas, une remorque solaire construite avec des matériaux ultra-légers : les photopiles poussent la remorque et le vélo également, à la demande. Une prise électrique permet une alimentation pour le camping.

jusqu'à 15 kilomètres (30 km au total). La Ville de Copenhague conçoit actuellement de nouvelles routes pour inciter de plus en plus de gens à parcourir de longues distances à bicyclette. Grâce à ces dernières, les cyclistes n'ont pas à s'arrêter aussi fréquemment à des feux rouges et les rencontres avec les usagers des transports publics sont évitées." Depuis 1962, la politique de stationnement au centre de la ville a été de réduire les places

disponibles de 1, 2 ou 3% par année. Résultat : la circulation automobile à Copenhague a diminué de 10% depuis 1970. Oui, une autre politique des transports est possible ! Copenhague en apporte la preuve réjouissante. De 33%, on souhaite y faire passer les déplacements cyclistes à 50%. Soulignons enfin qu'autour de la capitale et pratiquement dans tout le pays, on peut monter dans le train avec son vélo.



**Manifestation en faveur du vélo :** les cyclistes ont aujourd'hui des propositions extrêmement précises à proposer aux communes. Encore faudrait-il qu'on veuille bien les entendre (photo Ecolo J)

Mais ces mesures sont-elles possibles dans toutes les villes ? Il faut l'admettre, si les transports publics peuvent être développés partout, l'usage du vélo est dépendant d'une topographie plus ou moins favorable. Cela dit, il est important de souligner que des solutions techniques, rendant le vélo attractif même en régions accidentées, sont en développement. A Copenhague, des vélos équipés d'une motorisation légère d'appoint facilitant la montée de pentes raides, étaient en démonstration. Certains prototypes ont même une alimentation électrique solaire. Des compétitions de vélo à propulsion combinée soleil/humain ont lieu depuis trois ans à Ogata Mura au Japon, sur une distance de 100 kilomètres. En octobre prochain, une course de 3 000 kilomètres en huit étapes de Darwin à Adélaïde (Australie), aura lieu dans le cadre du *Sensational World Solar Vehicle Challenge*, une triennial remportée par une voiture Honda en 1993 avec une vitesse moyenne de 84,9 km/h. La grande différence entre le *défi voiture solaire* et le *défi vélo*

*solaire* est son coût pour les participants. Alors qu'il faut réunir entre 150 000 et 375 000 FF pour lancer une voiture dans la course, un vélo solaire de compétition ne coûte que 15 000 FF. Un vélo, même motorisé, est 50 fois moins lourd qu'une voiture et consommerait selon Marcia Lowe du *Worldwatch Institute* à Washington, 100 fois moins de matières premières et d'énergie pour sa fabrication. Selon certaines estimations, la propulsion électrique d'origine photovoltaïque permettrait déjà de doubler la puissance du cycliste. A Copenhague on a même vu exposée une remorque à propulsion solaire qui propulse son contenu, et peut pousser le vélo et sert de source d'énergie pour les campeurs !

La combinaison de différentes technologies - vitesses indexées, motorisation légère, portes bagages véritablement adaptés - permettra peut-être de dire un jour que le vélo devienne le moyen de transport idéal.

Si le vélo était presque parfait dès ses débuts, des progrès extraordinaires sont encore pos-

sibles ! La NASA a mis au point un avion à propulsion humaine, *human powered aircraft*, avec lequel on parcourt jusqu'à 1 000 kilomètres ! "Entre les hommes libres, des rapports sociaux productifs vont à l'allure d'une bicyclette, et pas plus vite" écrivait Ivan Illich dans *Énergie et équité* en 1975, petit livre phare du mouvement contre les abus de l'automobile (10). Si l'allure de la bicyclette risque d'évoluer, les rapports sociaux, eux, demeurent au centre de toute politique des transports : la vélorution, appui plus que souhaitable au développement des transports publics, est une question politique. Le développement d'un Réseau Villes sans Voitures à l'Union européenne ouvre de nouveaux horizons. Le temps est venu d'adapter la ville aux transports publics, à l'usage du vélo, aux piétons et aux patins à roulette ; la voiture n'est qu'un mode de transport parmi d'autres, dont certains n'ont peut-être pas encore été inventés !

**Benoît LAMBERT**

(10) Illich Ivan, *Énergie et équité*, Paris, Seuil, 1975, p. 21.



## Alsace

- FUBICY, Fédération Usagers de la Bicyclette  
4 rue Brûlée,  
67000 Strasbourg  
Tél : 88 22 56 07
- CADR-Strasbourg  
4 rue Brûlée,  
67000 Strasbourg  
Tél : 88 75 17 50
- Trajets,  
Cécile Ximènes  
3 rue Chopin,  
67600 Céléstat  
Tél : 88 82 20 14
- CADR-Mulhouse  
7 rue Marguerite Spoerlin,  
68200 Mulhouse  
Tél : 89 42 73 42
- Osez Vélo  
J.J. Zwibel,  
18 rue de Mulhouse  
68300 Saint-Louis

## Aquitaine

- Vélo-cité  
3 rue Taurzia,  
33000 Bordeaux
- Sepanso Béarn  
MJC du Laï,  
av. du Loup, 64000 Pau  
Tél : 59 84 14 70

## Bourgogne

- EVAD,  
Ensemble à vélo à Dijon  
4 rue des trois forgerons,  
21000 Dijon  
Tél : 80 55 32 43

## Bretagne

- Route Bleue,  
Hent Glas  
Maison de la consommation et de l'environnement  
48 Bd Magenta,  
35000 Rennes  
Tél : 99 30 35 50
- Association des usagers du vélo de la CUB  
Maison des associations  
1 rue Proud'hon,  
29200 Brest

## Centre

- Collectif cycliste 37  
Francis Bousquet,  
65 rue Principale  
37420 Rigny Usse  
Tél : 47 95 46 87

## Champagne

- Les Amis de la Terre  
Maison de la Nature,  
1 place Vernier  
10000 Troyes  
Tél : 25 80 20 29

- Avenir deux roues  
3 rue du Ct Derrien  
51000 Chalons en  
Champagne  
Tél : 26 64 01 47

## Franche-Comté

- AUB  
13 rue Ch. Nodier, 25000  
Besançon  
Tél : 81 81 27 26
- CADR Belfort  
18 rue de Brasse,  
90000 Belfort
- Véloxygène 90  
Centre culturel et social  
Belfort-Nord  
Av. des Frères Lumières,  
90000 Belfort  
Tél : 84 26 04 64

## Ile-de-France

- Allez-y à vélo  
Centre socio-culturel  
l'Agora  
95490 Vauréal  
Tél : (1) 34 21 17 60
- Codep 92 FFCT  
17 avenue Legeay, 92410  
Ville d'Avray
- Cyclistes 2000  
8 bis avenue Manuel,  
78600 Maisons-Lafitte  
Tél : (1) 39 62 07 82
- Echo  
9 rue racine,  
78800 Houilles  
Tél : (1) 39 15 33 78
- Escapade Nature,  
3 rue Antoine Villon,  
75012 Paris  
tél : (1) 53 17 03 18.
- Fédé. Franç. de  
cyclotourisme  
8 rue Jean-Marie Jégo,  
75013 Paris  
Tél : (1) 44 16 88 88
- FNAUT, Fédération  
National des associations  
d'usagers des transports  
32 rue Raymond  
Lossierand,  
75014 Paris  
Tél : (1) 43 35 02 83
- JPP  
18 rue des Tournelles,  
75004 Paris  
Tél : (1) 48 04 51 66
- Mouvement de défense  
de la bicyclette  
32 rue Raymond  
Lossierand  
75014 Paris  
Tél : (1) 43 20 26 02

# Adresses

- Projet Vélothèque  
M. Raymond, 64 rue de  
Plaisance, 92250 La  
Garenne-Colombes  
Tél : (1) 47 60 05 96
- Réseau Vert  
114 rue du Chateau,  
75014 Paris  
tél : (1) 43 22 40 64
- Vivre en vélo en ville  
12 rue Léon Loiseau,  
93100 Montreuil  
Tél : (1) 48 59 71 15
- Naturellement Nanterre  
19 rue des Acacias,  
92000 Nanterre

## Languedoc- Roussillon

- Vélo-cité 34  
1 rue des Deux-Ponts,  
34000 Montpellier  
Tél : 67 65 82 83

## Limousin

- Véli-vélo  
7 rue du Clos Gaspard,  
87100 Limoges  
Tél : 55 79 03 24

## Lorraine

- EDEN-Vélocité  
Lucie Fischer, 24 rue  
Col Moll, 54520 Laxou
- Lunéville à vélo  
Michel Vernus,  
11 av. Georges de la  
Tour, 54300 Lunéville
- Metz à vélo  
64 rue du Lavoir,  
57000 Metz

## Midi-Pyrénées

- MGEL  
Garenne Lauragais, BP 47  
31601 Muret cédex  
Tél : 61 91 34 13
- Rue de l'avenir du Tarn  
13 rue Cdt L'Herminier,  
81100 Castres  
Tél : 63 35 85 66
- Vélo  
9 rue Bourdon,  
31200 Toulouse  
Tél : 61 11 87 09

## Nord

### Pas-de-Calais

- Ass. Droit au Vélo  
23 rue Gosselet, 59000  
Lille, tél : 20 86 17 25
- Dunkerque Ecologie  
BP 105, 59942  
Dunkerque cédex 2

- Ass. Droit au Vélo  
134 rue de Pline,  
62100 Calais  
Tél : 21 97 38 98

## Basse-Normandie

- Ass Dérailleurs  
Jérôme Hourquet,  
54 rue des Acadiens,  
14000 Caen  
Tél : 31 94 76 91

## Haute-Normandie

- SABINE  
102 rue J.J. Rousseau,  
76600 Le Havre  
Tél : 35 43 35 34

## Pays de la Loire

- Ass Nantaise de défen-  
se de l'environnement  
BP 847,  
44020 Nantes cédex 01  
Tél : 40 12 49 73
- Cyclamaine  
46 rue du Danemark,  
72100 Le Mans  
Tél : 43 85 40 24
- Ecolo J 44  
3 bis rue Prémion, 44000  
Nantes  
Tél : 40 47 18 27
- Place au vélo  
Bernard Renou, 18 rue  
des Frères Lumières,  
44000 Nantes  
Tél : 40 94 16 09
- Place au vélo  
74b rue du Bois de  
l'Huisserie, 53000 Laval  
Tél : 43 56 47 88
- Presqu'île  
environnement  
3 rue Paul Minot,  
44500 La Baule  
Tél : 40 24 42 68

## Picardie

- Véloxygène  
81 rue du Comte Raoul,  
80000 Amiens  
Tél : 22 95 31 20

## Poitou Charentes

- Vive le vélo  
59 bis rue de la Muse,  
17000 La Rochelle  
Tél : 46 42 69 56
- Ass. Aménagements  
cyclables Niort  
Le Hameau des Petits  
Près, 79000 Bessines

## Provence

### Côte d'Azur

- Association pour la  
promotion du vélo  
Mas Dosseto,  
13300 Salon de Provence  
Tél : 90 53 43 46
- Toulon Var  
déplacements  
Les droits du piéton,  
9 Bd Miramar,  
83000 Toulon  
Tél : 94 91 60 20

### Rhône-Alpes

- Ass. cyclistes et piétons  
meylanais  
31 rue Champ Rochas,  
38240 Meylan  
Tél : 76 90 36 71
- ADTC  
5 place Nir-Hakeim,  
38000 Grenoble  
Tél : 76 63 80 55
- Bourg Nature  
Environnement  
Maison des sociétés,  
1 Bd Joliot-Curie  
01000 Bourg-en-Bresse
- Comité départemental  
cyclotouriste de l'Ardèche  
Les Ceylliers,  
BP4, 07000 Saint-Julien  
en Saint-Alban  
Tél : 75 66 00 95
- DARLY-  
MRE,  
32 rue Saint-Hélène,  
69002 Lyon  
tél : 78 28 13 67.
- FRAPNA-Loire  
Maison de la Nature, 4  
rue de la Richelandière,  
42100 Saint-Etienne  
Tél : 77 41 46 60
- Ligue Dauphine Savoie  
de Cyclotourisme  
24 av. Lesdiguières,  
38560 Champ sur Drac  
Tél : 76 68 77 67
- Lyon-vélo  
Maison pour tous,  
5 place St-Jean,  
69005 Lyon,  
tél : 78 77 93 85
- Pédales la ville à vélo  
MJC Montplaisir, 25 av.  
des Frères Lumières,  
69008 Lyon
- Roulons en ville à vélo  
207 rue Saint-Jean,  
Maison des sociétés,  
26000 Valence  
Tél : 75 41 09 88
- Roue Libre  
256, allée des Cimes,  
73000 Chambéry



# ENVIRONNEMENT

## CHASSE : LOI VERDEILLE HORS-LA-LOI

La loi Verdeille votée en 1964 interdit aux propriétaires de moins de 20 hectares d'un seul tenant de s'opposer au passage des chasseurs dans les 9500 communes rurales soumises aux associations de chasse communales agréées (ACCA). Plusieurs associations de protection de la nature avait introduit un recours devant la Commission européenne des droits de l'homme qui vient de reconnaître valable la requête des propriétaires qui souhaitent s'opposer à cette loi. Cela pourrait permettre d'interdire un large territoire aux chasseurs.

## GUYANE : PLUIES ACIDES D'ARIANE

Les nouveaux "boosters" utilisés comme propulseurs d'appoint pour Ariane 5 contiennent des tonnes de poudre d'aluminium et de perchlorate d'ammonium qui, à chaque tir, libère

environ 100 tonnes d'acide chlorhydrique sous forme d'aérosols. Lors des essais de propulseur, en 1993, des mesures ont révélé des lésions sur les végétaux jusqu'à 30 km du site de lancement. Des lésions pulmonaires graves et surinfectées ont été constatées sur des rats placés à 4 km du banc d'essai et des lésions moins importantes ont été constatées à 12 km.

Claude Petit, toxicologue de l'École Vétérinaire de Toulouse, a alors préconisé l'interdiction de la circulation routière dans les heures suivant les tirs. Il a été évincé des études. L'unique biologiste du Centre spatial de Guyane a été rapatrié au début de 1995.

Si les élus de Guyane ont demandé des études supplémentaires, le préfet n'en a cure et a autorisé les tirs à partir de janvier 1996. Le premier tir d'Ariane 5 - dont la fiabilité devait être formidable - a non seulement provoqué une pluie d'acides, mais également une pluie de débris métalliques. (source : Lettre des écologistes, juin 1996)

## PARIS : PAS DE DIOXINES DANS LE LAIT !

Le 5 juin dernier, cinq militants de Greenpeace ont escaladé l'usine d'incinération d'ordures ménagères de Saint-Ouen, au Nord de Paris, l'une des plus grandes de France. quinze autres personnes ont totalement bloqué les entrées de l'usine et ont déployé une banderole "Pas de dioxines dans mon lait !" Cette action a été réalisée pour demander la publication du ministère de l'agriculture concernant la pollution des champs autour des incinérateurs (voir silence n°206 p.29).

Contact : Greenpeace, 21 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris, tél : (1) 53 43 85 85.

## CANAL RHIN-RHONE : MOBILISATION REUSSIE

Environ 12 000 personnes ont participé à la manifestation du 9 juin à Besançon dont environ 180 élus de tous bords politiques, avec notamment l'ensemble du conseil municipal de Besançon, la ville la plus importante sur le trajet. Les syndicats CFDT, CGT, FSU, SUD... étaient présents pour protester contre le gaspillage financier de ce projet. Des sections d'EDF étaient présentes pour dénoncer le poids que cela allait faire peser sur leur entreprise (à quand la même sagesse concernant Superphénix ?). L'état aura vu, encore, de nombreux communiqués contradictoires concernant le projet. Le ministère du budget a demandé au ministère de l'aménagement du territoire de faire des économies et ce dernier, piloté par Gaudin, favorable au canal, refuse de remettre en cause cette autoroute fluviale.

Contact :  
Saône Doubs Vivants, 3 rue Beauregard, 25000 Besançon, tél : 81 81 30 72.

## L'AMIANTE HORS-LA-LOI

Il semble que la multiplication des plaintes des victimes soit à l'origine de la décision du gouvernement d'interdire l'usage de l'amiante depuis le 1er juillet 1996. C'est une victoire importante pour tous les groupes qui dénonçaient le laxisme des autorités publiques depuis une vingtaine d'années.

Toutefois, si la commercialisation de l'amiante est interdite en France, il faudra suivre avec attention une production qui pourrait se tourner vers l'exportation (que vont devenir les usines produisant des plaques et des tuyaux de fibrociment ?) et savoir ce que vont devenir les usines à capitaux français installées dans les pays du Sud. Il faut également souligner que cette interdiction ne prévoit pas de nettoyage de l'amiante existante. Enfin, cela ne résout en rien les problèmes de suivi des malades actuels et de ceux à venir dans les 20-30 prochaines années. Pour en savoir plus : ANDEVA, association nationale de défense des victimes de l'amiante, 3 rue Saint-Félicité, 75015 Paris, tél : (1) 48 28 76 72.

## LE GOUVERNEMENT BLOQUE NATURA 2000

Discrètement, début août, le gouvernement a annoncé que la France suspendait sa participation au programme européen Natura 2000. Quel est-il ? Il s'agit de recenser tous les biotopes particuliers en Europe qui méritent une protection. Le but étant que l'Europe mette en place, pour chaque site, une charte agro-environnementale fixant les limites à l'action de l'homme sur ces sites avant l'an 2000. Ce programme, issu de la directive "habitats" du 21 mai 1992, a conduit chaque pays à mettre en place des conseils scientifiques régionaux chargés de faire un inventaire. Celui-ci vient d'être achevé et 1700 sites en France couvrant 7 millions d'hectares (13 % du territoire) ont été identifiés.

Et c'est là que les lobbies les plus divers sont intervenus pour essayer de bloquer le projet : chasseurs, exploitants forestiers et aménageurs de tout poil voient en effet un énorme risque pour l'avenir car évidemment, plus moyen de construire, de faire passer une autoroute, d'ouvrir une carrière ou une exploitation forestière ou simplement de chasser dans ces sites.

Ainsi, le mouvement Chasse-Pêche-Nature-Tradition a envoyé une lettre type à tous les maires ruraux leur demandant de la renvoyer à Juppé. Celui-ci semble avoir cédé à des préoccupations électorales.

Mais normalement, un gouvernement ne peut s'opposer à une directive : celle-ci a forcément été signée par tous les pays à un moment donné. Juppé est donc dans une totale illégalité. Mais comment obliger la France à respecter ses engagements antérieurs ?

Contact : France-Nature-Environnement, 57 rue Cuvier, 75005 Paris.



## A51 ET DEMOCRATIE

Le 6 août, le Ministère des Transports a publié un communiqué dans lequel il indique que "l'enquête publique concernant l'A51 entre Grenoble et Sisteron aura lieu début 1997, l'utilité publique reconnue en 1998 et que les travaux démarreront en 1999". Ce n'est pas la première fois que l'on dit que les enquêtes publiques ne servent à rien, mais cette fois cela va un peu loin puisqu'on annonce le résultat de l'enquête (la déclaration d'utilité publique) avant même que celle-ci ait eu lieu ! Les technocrates n'ont plus aucun scrupule.

## AUVERGNE : MENACES SUR LE PARC REGIONAL

Depuis que Giscard n'est plus que président de la région Auvergne, il s'embête. Alors pour ne pas perdre la main, il a décidé de couler du béton un peu partout. Ainsi, le projet de "Giscarscope" a vu le jour. Officiellement dénommé *Centre européen du volcanisme*, il s'agirait de construire l'équivalent du Futuroscope à 5 km au Nord du Puy-de-Dôme. Objectif : un bâtiment de 16 000 m<sup>2</sup>, 600 places de parking et 500 000 visiteurs par an. Ce programme s'accompagnerait d'hôtels et de routes supplémentaires dans les 20 communes de la Chaîne des Puys. Ce projet est en totale contradiction avec la charte du Parc Naturel régional des volcans d'Auvergne qui interdit toute construction lourde dans son périmètre.

Initialement le projet chiffré à 289 millions (en 1994) en est, deux ans après, à 430 millions. L'Europe devait apporter 75 millions de francs, mais la somme est bloquée car les opposants ont fait un recours montrant que le Giscarscope ne respectait pas les règles de protection de l'environnement en vigueur.

De nombreuses associations organisent une fête le 26 octobre. Elle sera suivie d'une manifestation le 27 octobre. Le lieu reste à déterminer. Renseignements : AEDELEC, 19 rue Chabrol, 63200 Riom, tél : 73 88 77 21.

## VALLEE D'ASPE : GARDAREM LA GOUTTE D'EAU



**Si le tunnel est irrémédiablement en chantier et devrait être terminé en 1997, il n'en est rien des aménagements routiers qui conduiront progressivement à la mise en place d'un axe autoroutier : les différents chantiers sont pour le moment programmés pour durer jusqu'en 2012 ! Il n'est donc pas trop tard pour s'opposer à la suite du projet. Opposants et partisans du saccage de la vallée l'ont bien compris et l'actualité en vallée d'Aspe est toujours abondante.**

Ainsi, à la suite de plusieurs attentats commis contre le gîte de la Goutte d'Eau animé par Eric Pétetin, l'une des figures de la lutte contre l'autoroute, ce sont pas moins de 23 habitants de la vallée qui ont été entendus par le tribunal de police au mois d'avril : ils ont reconnu avoir crevé les pneus des véhicules des manifestants à plusieurs reprises, avoir incendié le wagon qui servait de chambres d'hôte, avoir brisé des pare-brise... Le procès aura lieu le 24 novembre prochain à Pau. Le même jour est programmé le procès d'un écolo accusé d'avoir écrit des slogans sur les murs de bâtiments municipaux.

Toujours du côté de la justice, la SNCF a attaqué Eric Pétetin en justice puisque celui-ci a refusé de quitter les lieux à la fin de son bail (ce dernier s'est terminé le 12 juillet). L'association "La Goutte d'Eau" s'est pourtant portée acquéreur renchérissant sur la communauté de communes qui en avait proposé 365 000 F. La loi donne normalement la priorité au locataire. Le 4 juillet l'affaire est donc passée devant le tribunal, l'avocat de la Goutte d'eau demandant un sursis à exécution et rappelant que le locataire a un droit de préemption. La SNCF n'a même pas pris la peine de se déplacer. Le commissaire du gouvernement a récusé ce droit de préemption qui, selon lui, dans le cas d'un domaine public, donne la priorité aux collectivités territoriales.

Lors du week-end du 12 au 14 juillet, près d'un millier de personnes se sont retrouvées à la Goutte d'Eau pour, au-delà du côté festif, développer des alternatives : rénovation du wagon incendié pour y accueillir deux SDF, construction d'une bergerie - comme au Larzac - située sur le tracé

de l'autoroute, installation d'un appartement dans le grenier pour y accueillir une famille, mise en culture d'un champ abandonné depuis 25 ans pour y développer un jardin potager, construction d'une éolienne et de capteurs solaires.

Le 18 juillet, le tribunal a rejeté les recours de l'association La Goutte d'Eau, suivant les demandes du gouvernement. Toutefois, le tribunal n'a pas accordé à la SNCF le droit d'expulser ses locataires pour le moment. Ce dernier point étant de la compétence du tribunal administratif qui lui ne statuera pas avant la mi-septembre. Bien qu'il ne soit pas suspensif, l'avocat d'Eric Pétetin a décidé de faire appel.

Malgré des forces de l'ordre toujours autant présentes pour protéger le chantier, un engin élévateur a été incendié le 23 juillet.

Pas question pour les opposants de quitter le site et un **nouveau chantier-fête aura lieu les 6 et 7 septembre**. Tout le monde peut venir donner un coup de main ou envoyer de l'argent : La Goutte d'Eau, 64490 Cette-Eygun, tél : 59 34 78 83.



## LA DISSUASION A DEMI... HORS-LA-LOI

Le 8 juillet 96, la Cour internationale de Justice à La Haye a voté une résolution selon laquelle la menace avec des armes nucléaires et leur emploi contreviennent au droit international. Néanmoins, les 14 juges de la haute instance n'ont pas tranché définitivement quant à la légalité du ciblage d'un "ennemi" par un Etat au moyen d'ogives au plutonium, dans une situation d'autodéfense limitée. L'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), forte de 200 000 affiliés, a exigé, le 5 août, en conclusion de son

12ème Congrès mondial à Worcester (Massachusetts) qu'une convention prévoyant la prohibition des armes atomiques entre en vigueur à court terme. Les négociations à propos du traité d'interdiction totale des essais n'ont pas abouti en juin. Arundhati Ghose, l'ambassadrice de l'Inde à la conférence de Genève, où siègent 61 pays, considère qu'en l'état le texte conforte les privilèges des cinq puissances nucléaires, car aucune clause ne contraint celles-ci à réduire leurs arsenaux. De plus, il ne proscribit nullement les expérimentations par simulation, lesquelles facilitent le développement de nouveaux engins. La France, les USA et la Grande-Bretagne font évidemment la sourde oreille... Le Pakistan et la Chine ne semblent pas non plus disposés à avaliser le projet.

### PEACE DIARY 1997

"L'agenda de la paix" publié en anglais fête ses 40 ans. L'édition 97 est disponible avec plus de 2000 adresses internationales de

mouvements travaillant dans les domaines de la paix, de l'environnement et des droits de la personne, dans 140 pays. Même si on ne parle pas l'anglais, cela n'empêche pas de lire les adresses. Il est vendu 6,95 £ (environ 55 FF) port compris. Tarif dégressif pour les groupes. Commande à : Housmans, 5 Caledonian Road, London, N1 9DX, Grande-Bretagne.

### KENYA : FUTUR GENOCIDE FRANÇAIS

Herstal, filiale belge de GIAT Industries participe à la construction d'une usine de munitions au Kenya, à Eldoret, terre d'élection de Daniel Arap Moi, président du pays. L'usine commencera à fonctionner fin 1996. Elle devrait produire 18 millions de balles de petit calibre par an pour des carabines. Le contrat rapporte 400 millions de francs à GIAT Industries. Parmi les actionnaires de l'usine, on trouve Daniel Arap Moi, le vice-président Saitoti et l'ancien vice-président Biwott. Cette usine est destinée à l'exportation. Rappe-

## BERNARD BENSON

Bernard Benson, auteur du célèbre "Livre de la paix" publié au début des années 80, puis d'"Alice au pays de l'Oseille" avait su trouver une style agréable pour communiquer ses idées à un public très large. Un mouvement était même né : "Les amis du Livre de la paix" qui contribuait pendant une dizaine d'années au dialogue entre de multiples groupes non-violents. Retiré depuis quelques années dans le Sud de la France, Bernard Benson est décédé le 14 mai 96.

lons que les pays voisins du Kenya sont le Soudan, le Rwanda, le Burundi, des pays où ces balles pourront aider aux génocides en cours. Mais que ne ferait-on pas pour la balance du commerce extérieur ! (source : Courrier International, 18 juillet 1996)

#### • DERNIER ESSAI EN CHINE :

Le 29 juillet, la Chine a procédé à un essai nucléaire annonçant immédiatement qu'il s'agissait du dernier. Les diplomates ont immédiatement annoncé que la Chine soutiendrait maintenant l'idée du moratoire et participerait aux discussions pour le désarmement nucléaire.

#### • QUATRE PAYSANS DU LARZAC INCULPES :

Le 7 septembre 1995, quatre paysans du Larzac, Jean-Luc Bernard, José Bové, Alain Desjardin, Christian Roqueyrol, venus en délégation manifester leur soutien aux opposants aux essais en Polynésie, se sont retrouvés sur l'aéroport de Faata au moment où la manifestation dégénérait : l'aéroport a été partiellement détruit dans les affrontements. Les paysans du Larzac, farouches défenseurs de la non-violence, n'ont pas participé aux dégradations, mais ils ont été inculpés comme "co-responsables". Ils risquent une peine de prison et surtout une énorme

## ESSAIS NUCLEAIRES

amende. Ils sont défendus par François Roux, avocat des paysans du Larzac, mais aussi des indépendantistes kanaks et polynésiens. Un réseau de solidarité s'est mis en place. On peut contacter : José Bové, Montredon du Larzac, 12230 La cavalerie.

#### • OCEANISATION DU SITE DE MORUROA :

Ne cherchez pas dans le dictionnaire, le mot "océanisation" est le terme employé par les militaires du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP), à Moruroa, pour définir le chargement du matériel du site d'essais dans des barges qui ensuite vont se vider dans les fosses marines au large de la Polynésie. Il s'agit de faire place nette avant l'arrivée des inspecteurs de l'AIEA chargés d'inspecter les lieux dès cet automne.

#### • LICENCIEMENTS SECS A MORUROA :

Devant les

caméras de télévision, les militaires montrent un employé polynésien à qui l'état français vient d'offrir un bateau pour qu'il puisse se reconvertir dans la pêche. Derrière cette image médiatique, ce sont plusieurs milliers de personnes qui, sur les îles de Polynésie, ont été licenciés sans reconversion. Les militaires ont provoqué la colère des populations en annonçant que la plupart des employés de la base ne pouvaient pas bénéficier d'une reconversion, n'étant pas assez diplômés.

#### • ENQUETE INDEPENDANTE :

Une mission hollandaise s'est constituée avec des sociologues et des psychologues pour mener une enquête sociale et sanitaire auprès des anciens salariés du CEP. Un questionnaire a été mis en place en juin avec les associations locales et un recensement a commencé. Les licenciements

ayant provoqué la colère d'une bonne partie de la population, plus de 800 ex-salariés s'étaient déjà portés volontaires début août. Les enquêteurs espèrent pouvoir entendre 2000 personnes d'ici la fin de l'année. La même mission a demandé de pouvoir faire une étude indépendante sur le site même des essais avec des physiciens et des biologistes, mais l'armée a répondu que cela n'était pas possible tant que l'AIEA n'avait pas fini son enquête. Quand on sait que l'AIEA, agence internationale de l'énergie atomique, agence de l'ONU, ne reconnaît que 32 morts à Tchernobyl, on peut supposer qu'elle ne trouvera pas grand chose à Moruroa.

#### • PAS DE JOURNALISTES A MORUROA :

des journalistes du Figaro, journal pourtant bien pensant, ont demandé à faire un reportage sur le site après la fin des essais. Refus des militaires. Pas question de laisser voir comment on nettoie le site.



## ESPAGNE : 30 % D'OBJECTEURS !

L'annonce de la suppression de la conscription en Espagne en 2002 (avec comme en France la mise en place d'une armée de métier) a provoqué une hausse spectaculaire du nombre d'objecteurs. C'était déjà en Espagne que l'on en comptait le plus. Depuis avril le nombre de demandes a doublé et le gouvernement s'attend à voir passer la barre des 30 % des appelés objecteurs d'ici la fin de l'année. (Source : Courrier International, 20 juin 1996)

## RECHERCHE ACTIVE DES INSOUMIS ET DESERTEURS

A la suite de l'annonce de la suppression de la conscription pour les jeunes Français nés après le 1er janvier 1979, il ne reste donc plus qu'environ 1 200 000 jeunes astreints au service national. L'armée craignant une recrudescence d'insoumis parmi eux, un décret est paru au Journal Officiel le

18 mai dernier pour favoriser la recherche active des réfractaires. Environ 300 jeunes, ayant le plus souvent suivi des démarches individuelles, ont été arrêtés dans les trois mois qui ont suivi le décret. L'association Avis de Recherche a donc lancé une campagne d'information pour identifier ces réfractaires et leur permettre de bénéficier de l'aide d'avocats spécialisés. On peut les aider en prenant contact avec : Avis de Recherche, BP 53, 75861 Paris cédex 18.

## DEFENSE : GASPILLAGE FRANÇAIS

Selon une étude de l'INSEE publiée fin juin, le fait que la France n'ait pas baissé son budget de la défense rapidement après la chute du mur de Berlin, a conduit à un gaspillage énorme pour le budget français. En comparant, l'évolution du budget de l'Allemagne et celui de la France, elle estime qu'entre 1989 et fin 1995, ce sont 400 milliards de francs que la France a dépensé inutilement en équipe-

ments, en fonctionnement et en salaires. L'auteur de l'étude, Marc Aufrant, souligne que cette somme est supérieure à la somme de la dette sociale et de la SNCF. L'avenir laisse également à désirer puisque la France prévoit de maintenir son niveau de défense à 3,1 % de son PIB alors que la tendance européenne se situe autour de 2,6 %. Et si on enlevait toute cette mauvaise graisse ?

## BREVET SUR LA NON-VIOLENCE

Il existe depuis maintenant deux ans une formation BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) sur la non-violence. Elle a été mise en place par le Mouvement pour une Alternative Non-violente du Haut-Rhin, Man 68, par le Centre protestant de communication et de vie (CPCV Est) et l'Union chrétienne des jeunes gens (UCJG). Cette formation d'une durée d'une semaine permet d'aborder la non-violence comme méthode de résolution des conflits et

développe des méthodes éducatives et pédagogiques dans ce sens. A l'aide de multiples jeux coopératifs, elle montre comment mettre en place les "4C" : coopération, confiance, communication et créativité. Un projet de formation similaire est à l'étude en région parisienne.

Contacts :

• Alsace : UCJG, 8 quai Finkwiller, 68000 Strasbourg, tél. : 88 36 13 54.

• Ile-de-France : Bertrand Liatard, 3 avenue du 8 mai, 95400 Villiers le Bel, tél. : (1) 39 90 13 07.

## PARIS : PRATIQUES DE RECONCILIATION

Le MIR, mouvement international de la réconciliation, et Eglise et Paix, organisent le samedi 28 septembre à la Faculté libre de théologie protestante de Paris, 83 bd Arago, 75014 Paris, un débat sur le thème "face à la violence : fondements et pratiques de réconciliation". Renseignements : MIR, 114 rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. : (1) 45 44 39 42.



## EMPLOIS

• Il existe de nombreux postes libres de professeurs 1er ou 2ème degré en Guyane. Ces postes sont accessibles soit en sortant d'un IUFM classique soit en préparant l'IUFM de Cayenne. Pour postuler à ces postes, il faut être prêt à s'engager à consacrer plusieurs années à l'enseignement en forêt tropicale et mettre en place une pédagogie adaptée bilingue et biculturelle : instruire sans détruire, enseigner sans déstructurer, dans des villages indigènes isolés. Le salaire dans les DOM est augmenté de 40 % avec 16 mois de salaires par an les 5 premières années + prime d'isolement + prime ZEP. Compétences FLE et ethno-linguistiques conseillées. Aimer vie simple et rustique. Pour éviter de développer le rêve européen, il est souhaitable que l'enseignant ait

une conscience écologique aigüe pour démystifier le culte de la modernité. Pour en savoir plus, écrire avec lettre de motivations à BVVSA, BP 106, Matoury, 97351 Guyane avec enveloppe + 2 timbres.

## OBJECTEURS

• La Fourmillière, Maison des associations, place du général de Gaulle, BP 136, 26401 Crest cédex, tél. : 75 40 69 61, est à la recherche d'un objecteur de conscience possédant le DUMI, diplôme universitaire musicien intervenant, pour intervenir en milieu scolaire et associatif à partir de septembre ou octobre 1996.

• Groupe d'objecteurs, cherche pour une association travaillant dans le domaine des alternatives (sociales, culturelles...) un objecteur. Sens relationnel obligatoire pour partenariat avec une équipe de

permanents. Il sera responsabilisé dans ses tâches, pourra être autonome, être capable de propositions. Connaissances logiciels bureautiques, PAO, créativité (graphique), sensibilité écolo-alternative appréciée. Poste vers mars 97 à Angers. Contact : ARICO, tél. : 41 27 00 05.

• L'association de la NEF, 46 rue de la Burge, 03160 Bourbon l'Archambault (association des amis de la banque alternative du même nom) cherche un objecteur ayant une formation en gestion pour effectuer son service civil à Bourbon l'Archambault (Allier).

## RECHERCHES

• Jeune couple, un enfant, cherche logement à la campagne au sud de Bordeaux (20 km maximum) contre services ou loyer modéré. Très grand jardin souhaité, Tél. : 85 91 84 13.

• Nous recherchons pour importante collection internationale toutes sortes de posters concernant la paix, les droits de l'homme, l'environnement... Nous lançons donc un appel aux organisations : nous désirons 3 exemplaires de chaque poster. Nous payons les frais de port et nous sommes prêts à rembourser jusqu'à l'équivalent de 5 F par poster. Merci de nous contacter : T. Hill et A. Mijwaart, Huntum 9 A, 3632 XK Loenen a/d Vecht, Holland, tél. : 031 294 232 082.

• La FRICHE (espace pépinière d'initiatives solidaires), à Marnagme,

dans le Cher, à 10 km de Bourges, regroupant cinq structures associatives engagées dans une dynamique de partenariat avec le REAS, réseau pour une économie alternative et solidaire, dans un programme expérimental de pépinières d'entreprises, cherche partenaires pour reprendre un espace locatif de 340 m<sup>2</sup>, une ancienne usine du 19ème siècle avec eau-électricité, loyer mensuel 2000 F sans les charges, libre automne 96. Ecrire à : C'est comme ça ! Zi 25 Pont-Vert, 18500 Marnagme, tél. : 48 26 02 23.

• Recherche des personnes autour de Briançon pour constituer un SEL, système d'échange local, contacter Elisabeth Didot ou Violaine Gaboriau au 92 20 33 88.

Les annonces de Silence sont gratuites pour les offres d'emplois et pour les postes d'objecteurs. Pour les autres rubriques, elles sont réservées aux abonnés : joindre un bandeau d'expédition ou un chèque correspondant à un abonnement. Pour passer une annonce domiciliée au journal, joindre en plus, un chèque de 30 F. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe timbrée, écrire au crayon le numéro de l'annonce sur l'enveloppe puis glisser le tout dans une autre enveloppe que vous envoyez à Silence. Silence se réserve le droit de ne pas publier des annonces qui lui déplaisent.



## SEGREGATION DANS LE SPORT

Un groupe de femmes emmenées par la sénatrice belge Anne-Marie Lizin ont réussi à pénétrer dans le siège du Comité international olympique à la veille des jeux d'Atlanta, pour dénoncer l'attitude sexiste de nombreux pays. Les manifestantes ont souligné qu'à Barcelone, 35 pays avaient envoyé des délégations uniquement masculines et que plusieurs l'ont encore fait cette année. A Atlanta, il y avait 3779 femmes pour un total d'un peu plus de 11 000 athlètes (soit 34 % de femmes). A Athènes en 1896, il n'y en avait aucune, selon le vœu du très fasciste Coubertin à l'origine de ces compétitions. Il n'y avait pas non plus d'athlètes de couleur. En 1900, à Paris, il y avait pour la première fois 11 femmes. Elles étaient 518 à Helsinki en 1952 (10 %), 1274 à Montréal en 1976 (soit 20%). On peut toutefois s'interroger sur l'éthique d'une telle revendication : l'égalité dans le sport ne devrait-il pas plutôt demander la suppression de telles compétitions ?

## EXCISION ET DROITS D'ASILE

Mariama Condé, 27 ans, mère de deux filles de 4 et 7 ans, était menacée d'expulsion vers la Guinée son pays d'origine depuis mars 1995. La jeune femme évitait une première expulsion le 4 janvier dernier en mordant deux policiers, ce qui lui a valu une condamnation à 7 mois de prison ferme. Bénéficiant d'un important soutien associatif à Saint-Etienne, elle passait devant le tribunal administratif de Lyon le 12 juin dernier. Les magistrats ont reconnu que le risque de l'excision de ses filles était un risque réel alors que l'excision est dénoncée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Le Tribunal a donc conclu - une première en France - que Mariama Condé et ses deux filles ne pouvaient pas être expulsées en direction de la Guinée, pays qui ne condamne pas l'excision. La procédure d'expulsion se poursuit toutefois, à moins que d'ici là, l'OFPPA, office chargé de la protection des réfugiés, ne lui accorde le statut de réfugiée politique.

## SARAH BALABAGAN LIBRE

Après deux ans de prison, Sarah Balabagan, jeune Philippine condamnée pour le meurtre de son employeur-voleur aux Emirats Arabes Unis, a finalement été expulsée du pays le 31 juillet dernier. D'abord condamnée à mort, elle avait bénéficié du soutien d'une campagne internationale et condamnée lors d'un deuxième procès à cent coups de bâton (qu'elle a reçus). Agée de 17 ans, elle a pu regagner les Philippines où un comité de soutien a collecté pour elle une somme de 400 000 francs. Elle a annoncé son intention de faire des études de droit pour venir en aide aux pauvres.

## MIGRATION : DE PLUS EN PLUS DE FEMMES

Alors qu'en 1970, les femmes ne représentaient que 15 % des immigrants, elles sont aujourd'hui près de 50 % soit environ 800 000 par an. Les pays d'où les femmes partent le plus sont le Sri Lanka (84 %) et les Phillip-

pines (60 %). Leur destination est d'abord les pays du Golfe et les autres pays asiatiques. (Source : Bureau International du Travail cité dans Alternatives Economiques de mai 1996)

## IRLANDE : NON AUX DINOSAURES

Pour ouvrir les négociations de paix en Irlande du Nord, des élections à la proportionnelle ont été organisées le 30 mai afin d'élire 120 députés chargés de se mettre d'accord sur la paix future. Si le Sinn Fein, rejeté par le gouvernement anglais, a réalisé 15,5 % des voix confirmant son implantation dans la population, les médias n'ont pas relevé la présence d'une liste de femmes de tous bords autour du thème "Au revoir les dinosaures". Ces femmes ont fait une campagne pour expliquer l'anachronisme de ce conflit dans une Europe où les religions ne constituent plus des frontières depuis longtemps et où Irlande et Angleterre font parties des mêmes institutions. Cette liste a provoqué la colère des partis traditionnels d'où les femmes sont presque totalement absentes. Parmi 24 listes, la coalition des femmes, créée six semaines avant les élections, est finalement arrivée en 9ème position et a décroché deux des postes de députés. (source : Courrier International, 6 juin 1996)

## VERS DES ASSISES NATIONALES

Un collectif pour le droit des femmes poursuit le travail impulsé lors de la manifestation du 25 novembre 1995. Objectif : des assises qui auront lieu les 15 et 16 mars 1997 à Paris. 41 organisations féministes et de nombreux groupes locaux y participent. Une réunion préparatoire est prévue les 5 et 6 octobre à Paris. Pour en savoir plus : Collectif pour le droit des Femmes, c/o CADAC, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, tél : (1) 43 56 36 48.

## PARIS : DIX ANS DE "FEMMES LIBRES"

L'émission "Femmes libres" sur Radio-Libertaire (89.4, les mercredis de 18h30 à 20h30) vient de fêter ses dix ans. Les

## VERONIQUE AKOBE : GRACE PRESIDENTIELLE

Véronique Akobé (voir Silence 206-207) a été graciée par le président de la République au début du mois de juillet. Elle aura donc fait neuf ans de prison pour avoir tué le fils de son employeur alors que celui-ci essayait une nouvelle fois de la violer. La pétition en sa faveur aura pour une fois servi à quelque chose : 45 000 signatures en France, le soutien de 170 associations, syndicats, partis et organes de presse et également 45 000 signatures en Côte d'Ivoire, son pays d'origine.

Jacques Peyrat, actuel maire de Nice, ancien défenseur de Véronique Akobé, et ex Front National, a attaqué Marie-Victoire Louis, présidente de l'AVFT, pour son article paru dans le Monde du 8 mars 1996. Dans cet article, l'auteure relevait le manque d'enthousiasme de l'avocat concernant les côtés racistes et sexistes de l'affaire. Le procès aura lieu à 13h30, le 29 octobre devant la 17ème chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris. Véronique Akobé a accepté d'être citée comme témoin. Contact : AVFT, 71 rue Saint-Jacques, 75005 Paris, tél : (1) 45 84 24 24.

premières émissions, en mai 1986, avaient été consacrées à l'étude du mouvement "Mujeres Libres" qui en avril 1936 regroupait plus de 20 000 femmes anarchistes espagnoles. Nelly Trumel, l'animatrice de l'émission, offre ainsi un espace de réflexion sur l'oppression spécifique des femmes dans une société patriarcale capitaliste basée sur l'autoritarisme masculin. L'émission a permis l'expression de très nombreuses femmes et groupes de femmes venues faire partager leurs soucis et leurs expériences. L'émission relaye également les informations internationales, la création intellectuelle, les solidarités avec d'autres luttes...





## ALIMENTS TRANSGENIQUES : DANGER !

Les compagnies chimiques cherchent à obtenir par manipulations génétiques, des plantes qui s'adaptent au mieux à leurs produits de traitement. Ainsi, l'agriculteur qui voudrait utiliser telle ou telle semence serait dans l'obligation d'utiliser les produits de traitements qui vont avec.

Mais personne n'est capable de dire ce que peut provoquer la manipulation des gènes d'une plante. Quand on voit que la simple utilisation de carcasses dans les farines alimentaires peut provoquer chez les vaches aujourd'hui, on ne peut qu'être inquiet devant les demandes d'autorisation de commercialisation de produits transgéniques en Europe.

Le 25 juin dernier, devant le Conseil de l'Union Européenne, où se déroulait une réunion des ministres de l'environnement, Greenpeace a manifesté en déposant devant l'entrée une cage contenant une culture de maïs. L'association écologiste demandait aux ministres présents d'interdire à Ciba Geigy de commercialiser un maïs transgénique prévu pour être résistant à un herbicide du même groupe.

La réunion des 15 ministres a conduit à repousser la demande de Ciba-Geigy à une large majorité : la firme n'a été soutenue que par la France ! L'Espagne s'est abstenue, tous les autres ministres se sont opposés au projet. Contact : Arnaud Apoteker, Greenpeace, 21 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris, tél : (1) 53 43 85 85.

## VACCINS ET HEPATITE B

L'association ALYCCS a réalisé deux brochures très claires sur l'hépatite. La première explique ce que sont les maladies. La deuxième, comment fonctionne le

vaccin et, en particulier, celui de l'hépatite B. Ce dernier est actuellement obligatoire dans les professions de santé et fortement conseillé à de nombreuses étapes de notre vie. Il ressort des chiffres officiels que 0,02 % de la population a une hépatite. Les mesures d'hygiène mises en place depuis l'apparition de la maladie ont fait régulièrement baissé ce taux... alors que le vaccin n'a pour le moment pas d'effet mesurable (trop peu de gens vaccinés). Par contre, on commence à craindre que ce vaccin - comme les autres - ne soit pas inoffensif. Les deux brochures sont disponibles contre 60 F auprès d'ALYCCS, 135 rue Bataille, 69008 Lyon, tél : 78 27 10 18.

## NAISSANCE D'HYPPOCRATE

L'association Hyppocrate est née cet été à l'initiative de médecins, de chercheurs, de praticiens des médecines douces, naturelles ou traditionnelles, de simples citoyens, soucieux de remettre sur un pied d'égalité le "patient" et les pouvoirs publics face à ses maladies. S'appuyant sur le serment d'Hyppocrate, cette association nationale veut reprendre de manière alternative la mission de l'Ordre des médecins en défendant les libertés individuelles de l'homme en dehors de tout dogme. Contact : Association Hyppocrate, 146 impasse des Cigales, 30100 Alès, tél : 66 52 52 89.

## LYON : RESEAU-SANTE

Le Réseau-Santé de Lyon organise une journée Portes Ouvertes le samedi 14 septembre à partir de 14 h avec en particulier une bourse aux livres de santé, divers ateliers, une présentation du programme du trimestre et un repas commun (chacun apportant un plat). Contact : Réseau-Santé, 15 rue J-B Say, 69001 Lyon, tél : 78 27 17 16.

## VACHES FOLLES

### PREVISIONS DE RUDOLF

**STEINER.** Rudolf Steiner a mis au point de nouvelles formes de pédagogie et l'agriculture biodynamique au début du siècle. Dans des conférences données en 1923 et 1924, il mettait en garde contre l'utilisation de restes animaux pour nourrir des ruminants. Déjà à l'époque, il prédisait que "cette nourriture contre-nature provoquerait, par la libération de protéines, une destruction du système nerveux des ruminants qui les rendrait complètement fous". Les écolos sont des catastrophistes.

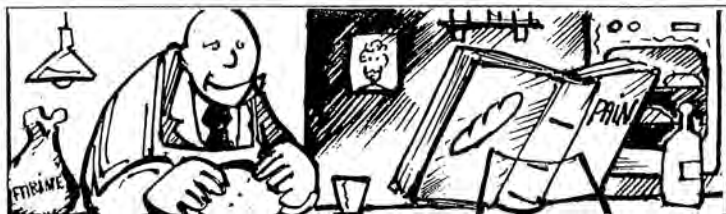
### ET LES PESTICIDES ?

Dans une interview parue dans *Greenline*, magazine écologiste britannique, Mark Purdey, chercheur dans le domaine de l'agriculture biologique, remet en cause la théorie selon laquelle l'épidémie de la vache folle serait due aux farines animales. Selon lui, cela pourrait plutôt être la conséquence de l'usage d'un insecticide - le Phosmet - fabriqué et utilisé en Grande-Bretagne comme traitement contre le varron, une mouche dont la larve peut se loger dans la moelle épinière des bovins. Le Phosmet est une substance organo-phosphorée qui contient de la phthalamide, une molécule voisine de la thalido-

mine de sinistre mémoire (ce médicament avait provoqué la naissance de plusieurs milliers d'enfants malformés dans les années 70). Le Phosmet est versé sur le dos des ruminants et est conçu pour traverser le cuir et pénétrer dans la moelle épinière.

Ce qui lui fait dire que ce ne sont pas les farines animales seules qui sont responsables, c'est que ces farines ont été utilisées dans le monde entier et que l'épidémie n'est apparue qu'en Grande-Bretagne et un peu en Suisse. Alors que l'insecticide lui n'a été utilisé qu'en Grande-Bretagne et pendant un court laps de temps en Suisse. Aujourd'hui, 5 ans après l'interdiction des farines, on constate toujours des cas d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine). On peut penser que des agriculteurs utilisent toujours des vieux stocks de farine, mais il est plus probable de penser que c'est le traitement au Phosmet qui est responsable car celui-ci continue en Grande-Bretagne. Depuis que le Phosmet a été retiré du commerce en Suisse, l'épidémie semble s'être arrêtée. Autants d'arguments qui tiennent la route et Mark Purdey demande qu'une enquête soit menée sur les personnes décédées pour savoir si elles ont ou non manipulé l'insecticide en question. (source : Archipel, juillet-août 1996)





# ALTERNATIVES

## PETITES PHRASES

"Le monde ne sera sauvé, s'il peut l'être, que par les insoumis" André Gide.

"C'est dans l'effort, et non dans la réussite, qu'on puise la satisfaction. Le plein effort, c'est la pleine victoire" Gandhi.

## LE RETOUR DE LA FOURMI VERTE

La revue écolo pour enfants "Fourmi verte" n'a pas totalement baissé les bras. Arrêtée depuis un an, elle cherche à mettre en place une nouvelle formule et a lancé pour cela un appel à souscription d'un montant de 500 F pour la création d'une nouvelle société d'édition. Il lui faut trouver 400 personnes soit 200 000 F. Contact : Association des lecteurs de Fourmi Verte, 6 B place Malraux, 63200 Riom, tél : 73 38 33 45.

## AGRI BIO : FORMATION A LA BIO-DYNAMIE

Le centre de formation d'Obernai et le syndicat d'agriculture bio-dynamique d'Alsace, organisent une formation en alternance de 24 mois consistant à un BPA Polyculture élevage adapté à l'agriculture bio-dynamique. Formation unique en France qui s'adresse à des adultes d'au moins 19 ans, ayant une année d'expérience professionnelle dont au moins 6 mois en agriculture, fortement motivés. Début du stage en février 1997, ce qui laisse le temps de faire un stage de 6 mois si besoin. Renseignements : Enseignement et formation en bio-dynamie, 5 place de la Gare, 68000 Colmar, tél : 89 41 53 85.

## PETITIONS : PRENEZ L'AIR EN APNEE

Une association s'est constituée : l'APNEE, association pour la préservation naturelle des enfants et de leur environnement. Celle-ci propose d'envoyer à ses adhérents toutes les pétitions concernant un développement durable et respectueux. Le but étant de faire se solidariser les nombreuses luttes qui se développent chacune de leur côté. Actuellement, une cinquantaine de pétitions sont ainsi relayées (la plupart ont été annoncées dans Silence). On peut en savoir plus en écrivant à : APNEE, 74250 Latour.

## LA REVANCHE DU CHANVRE

Du 1er au 30 septembre, le Centre Ecologique Terre Vivante, dans l'Isère, organise une exposition intitulée "La revanche du chanvre". Avant l'apparition des fibres chimiques, le chanvre servait à faire les voiles des bateaux, les cordages, des chemises, des sacs, des draps... Résultat : la culture du chanvre qui couvrait près de 200 000 hectares au siècle dernier, avait pratiquement disparu. Mais maintenant que l'on connaît mieux les limites et les inconvénients des fibres chimiques, le chanvre effectue un retour en force et l'on redécouvre l'extraordinaire solidité de sa fibre. Le chanvre se transforme à nouveau en tissus, vêtements, cordes, mais aussi en papier (billets de banque), en isolant, en matériau de construction. Sa graine - le chènevis - peut donner de l'huile, des aliments, des cosmétiques, du savon, de la lessive... Poussant facilement sans engrais chimique, forte productrice de biomasse, cette plante présente de multiples intérêts éco-

logiques. Combattues pour ses propriétés psychotropes (haschich), de nouvelles variétés sont aujourd'hui de nouveau autorisées et elle est de nouveau cultivée. Contact : Centre Terre Vivante, BP 20, 38711 Mens cédex, tél : 76 34 80 80.

## ALLEMAGNE : FESTIVAL DU FILM ECOLOGIQUE

Ökomédia 96 présente du 16 au 20 octobre à Freiburg, 38 productions cinématographiques provenant de 18 pays en compétition. Sont projetés en parallèle plus de 300 films de 42 pays. Sept récompenses sont attribuées. Des ateliers sont organisés sur le conflit entre Shell et les Ogonis au Nigéria, sur le développement soutenable, sur les films d'environnement pour les enfants, sur le boycott du bois tropical, sur les dangers des brouillards autour des lignes électriques... Programme complet : Ökomédia Institute, Habsburger Str. 9a, D-79104 Freiburg, tél : 761 52 024.

## BELGIQUE : HABITAT SAIN ET POLLUTION DES BATIMENTS

Dans le cadre de Technopolis, une conférence sur "Construire intelligent, habitat sain, pollution à l'intérieur des bâtiments" aura lieu le 8 novembre, à Ottignies (Belgique). Renseignements au 010 45 44 45 Mme Wauters.

## GARD : TERRASSES EN PIERRES SECHES

La revue "Fruits oubliés" organise en septembre et octobre 96 des stages sur les terrasses en pierres sèches, en collaboration avec la maison de la nature et de l'environnement d'Alès. Renseignements au : 66 85 33 37.

## TESTEZ VOTRE QUOTIENT ECOLOGIQUE

Les associations de protection de la vallée de l'Allier nous propose un intéressant test que nous reproduisons ici.

- 1 - Au début du siècle les ouvriers agricoles de la vallée de l'Allier se plaignaient d'avoir trop souvent à leur repas :
  - a - du saumon
  - b - du lard
  - c - des pommes de terre
- 2 - Le coût du projet du Barrage de Naussac 2, estimé en 1991 à 190 MF est déjà passé en 1995 à :
  - a - 240 MF
  - b - 300 MF
  - c - 360 MF
- 3 - Les lâchers d'eau des barrages entraînent :
  - a - une eau trouble, froide et puante
  - b - des risques pour les poissons
  - c - une inversion des rythmes saisonniers
  - d - des vagues de pollution
- 4 - Le nombre de saumons sauvages qui ont emprunté l'ascenseur à poissons du barrage de Proutès en 1995 :
  - a - moins de 10
  - b - entre 10 et 50
  - c - plus de 50
- 5 - Dans la région, quel nom donne-t-on au projet de salmiculture de Chanfeuges :
  - a - gouffre financier
  - b - masturbateur à saumons
  - c - projet grandiose
- 6 - A Langeac, les égouts se déversent :
  - a - en amont du camping
  - b - en aval du camping
- 7 - Pendant la pollution de l'Allier, été 95, après la vidange du barrage de Luchadou, les oxymètres sont tombés en panne :
  - a - à Brioude
  - b - à Langogne
  - c - à Langeac
  - d - à Courmon
- 8 - Un sanglochon au cochon-glier est :
  - a - une amarre pour raft
  - b - une spécialité gastronomique
  - c - un cocktail génétique
- 9 - Les chances de survie d'un saumon lors de sa descente vers la mer, à travers les différents barrages est de :
  - a - 9 sur 10
  - b - 7 sur 10
  - c - 5 sur 10
- 10 - Polluer puis dépolluer coûte 4 à 5 fois plus cher que supprimer la pollution à sa source :
  - a - vrai
  - b - faux.

### Réponses :

1. a, 2. c, 3. a+b+c+d, 4. a, 5. a+b, 6. a, 7. c, 8. b, 9. c, 10. a.

- Vous avez 9 ou 10 bonnes réponses Réjoignez les associations locales !
- Vous avez entre 5 et 8 bonnes réponses Vous êtes sensible au problème mais manquez de lucidité
- Vous avez 1 à 4 bonnes réponses Promenez-vous et ouvrez l'œil
- Vous n'avez aucune bonne réponse Vous êtes mûr pour une carrière politique.



## HAUTES-ALPES : FILATURE DE CHANTEMERLE

La filature de Chantermerle, une coopérative Longo Mai, fêtera son 20ème anniversaire le samedi 5 octobre avec une journée portes ouvertes : défilé de mode, débats, visites de l'usine, descente d'alpage du troupeau, musique et danse. Renseignements : Filature de Chantermerle, 05330 Saint-Chaffrey, tél : 92 24 04 43.

## DROME : FOIRE DE MONTFROC

La 13ème foire de Montfroc aura lieu le 5 et 6 octobre. Montfroc est un petit village situé dans la Drôme entre Sisteron et Buis-les-Baronnies. On y retrouvera des producteurs, des transformateurs, des artisans, des associations... Programme complet : Foire de Montfroc, André Bucher, 26560 Montfroc, tél : 92 62 01 55.

## LYON : MARCHÉ BIO

Le samedi 21 septembre, de 10 h à 12 h, le marché biologique de la Croix-Rousse (métro Croix-Rousse) fêtera son 5ème anniversaire. Différentes animations seront organisées tout au long de la matinée. Programme complet : Association du marché biologique de la Croix-Rousse, chez Exo-Dom, 108 rue Jean Fournier, 69009 Lyon, tél : 78 81 81 06.

## HAUTE-MARNE : REGARDS

La huitième fête écobio-logique "Regards" se tiendra les 4, 5 et 6 octobre au lycée agricole de Chaumont-Choignes. Marché régional de produits bio, elle accueille une centaine d'exposants, une dizaine de conférences et des ateliers sur le thème de la santé autrement. Programme : Amis Nature, 14 rue Roux Champion, 52000 Chaumont, tél : 25 03 91 92.

## ISERE : FOIRE BIO DE VOIRON

La 5ème foire aux produits biologiques de Voiron se

## ILE-DE-FRANCE : LES EXPULSES D'EMMAUS

Au début des années 70, l'îlot de Ville d'Avrey, à Sèvres (92), est tout ce qui reste de l'ancien centre-ville. Alors qu'il est lui aussi voué à la démolition, les habitants se mobilisent pour sa réhabilitation. Des jeunes du lycée décident alors de squatter des maisons déjà vides et développent un projet habitat social écologique géré par les habitants. Commence alors l'auto-organisation de la réhabilitation du quartier. Ils ouvrent pour cela un atelier populaire d'urbanisme où entrepreneurs, architectes aident les habitants du quartier dans leurs projets.

En 1972, le quartier sert de lieu de tournage au film mythique "L'an 01" sous-titré "on arrête tout, on réfléchit, et c'est pas triste", dont le scénario a été écrit par Gébé, l'actuel directeur de Charlie-Hebdo. Les habitants font les figurants et dans la célèbre scène où les habitants jettent les clés par la fenêtre pour dénoncer la propriété privée, il s'agit des vraies clés des appartements. De nombreux jeunes parisiens viennent s'installer dans le quartier. Des expériences alternatives se mettent en place dans un esprit communautaire : imprimerie, coopérative bio,

éditions, papier recyclé, restaurants, 36 15 Alter...

En 1975, l'atelier populaire est lauréat d'un appel d'offres du Plan Construction. En 1977, le maire sortant est battu et le nouveau maire communiste annule les projets d'immeubles de luxe et s'oppose au passage d'une autoroute. Le nouveau maire accepte de maintenir les habitants à condition qu'une opération de rénovation soit engagée sur tout le quartier. Pour cela, les habitants prennent contact avec la société HLM Emmaüs dont le président, Pierre Barre, partage les idées des collectifs populaires du quartier. Ce dernier meurt en 1982 et va être remplacé par un nouveau directeur moins sensible à l'autogestion. En 1983, la mairie repasse à droite et le nouveau maire, Jean Caillonneau déclare la guerre. Le 5 avril 1985, il envoie une bande armée d'une vingtaine de personnes qui saccagent la coopérative bio. La coop porte plainte et le tribunal finira par poursuivre le maire. Mais la bataille juridique ne se limite pas à cela et de nombreuses expulsions ont lieu dans le quartier obligeant les mili-

tants à de nombreux déménagements. Cette tension provoque une lassitude et progressivement le mouvement perd de son énergie.

Ne se souvenant manifestement plus qu'il y a vingt ans, ce sont les habitants qui sont allés demander à Emmaüs de prendre en charge la réhabilitation du quartier, les responsables actuels de ce groupe caritatif décident de mettre fin aux squatts : soit les gens signent un bail, soit ils doivent partir. Un noyau dur subsiste autour d'Eddy Laurent, présent depuis le début. Ces derniers refusent de formaliser leur situation alors qu'ils habitent la même maison depuis 1972. Emmaüs réagit mal et procède à l'expulsion ! En juin 96, plusieurs familles se retrouvent sur le pavé et décident de camper sur place dans les jardins encore accessibles. Jean-Baptiste Eyraud, président de Droit au Logement, et qui connaît bien le quartier, propose alors que le DAL serve de médiateur. En juillet, Emmaüs s'est finalement engagé à trouver une issue positive au conflit. A suivre donc. Contact : Eddy Laurent, 18 rue des Caves, 92310 Sèvres, tél : (1) 46 26 17 90.

tiendra le samedi 19 octobre de 14 h à 20 h et le dimanche 20 octobre de 9 h à 18 h, à la salle des fêtes, 5 place Antoine Gau. Marché bio, artisanats, conférences, espace enfants. Programme complet : ATAC, Journées Bio et Santé, Montée Saint-André, 38500 Voiron, tél : 76 67 02 02.

## ILLE-ET-VILAINE : SALON BIO

Le 5ème salon de l'alimentation et de l'agriculture biologiques se tiendra à Gichen, à l'espace Galatée, les 19 et 20 octobre. Des conférences seront données sur l'agriculture biodynamique, les contrôles exercés sur le bio, le compost. Programme complet : Promo Bio Guichen, Mairie

de Richen, BP 15, 35580 Guichen, tél : 99 05 75 75.

## ALLIER : FOIRE D'YZEURE

La 12ème foire écobio-logique d'Yzeure, organisée par Nature et Progrès, réunira une centaine d'exposants les 14 et 15 septembre. Conférences, animation pour les enfants, repas bio. Programme complet : Nature et Progrès, Jean-Louis Gaby, Le Bourg, 03430 Tortezeais, tél : 70 07 54 01.

## AUVERGNE : STAGE AGRICULTURE NATURELLE

Un stage d'initiation à l'agriculture naturelle (permaculture), c'est-à-dire encore

plus stricte que l'agriculture bio puisque les labours sont supprimés, aura lieu les vendredis 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre en Auvergne. Renseignements : Yvès Benoit, Nadaillat, 63122 Saint-Genes Champanelle, tél : 73 87 00 20.

## YONNE : MARCHÉ BIO DE VEZELAY

Le 3ème marché biologique de Vézelay, organisé par le groupement des agrobiologistes de l'Yonne, se tiendra le 1er septembre, de 9h30 à 17h30 au pied de la Basilique. Des musiciens de rue animeront le marché tout l'après-midi. Renseignements : Valérie Veith, Bio-bourgogne, 8 quai du Bataardeau, 89000 Auxerre, tél : 86 52 05 81.



## PETITES PHRASES

*"Cette planète est bien petite. Nous pouvons y tenir à 5 ou 10 milliards, mais nous y serons nécessairement solidaires, non pas au sens d'une solidarité vécue comme une vertu, mais une solidarité perçue, comme une réalité imposée. Chacun est concerné par les actes de tous. Nous sommes, que nous le voulions ou non, 5 milliards de prochains".* Albert Jacquard, octobre 1987.

## PAPOUASIE : CYNISME DES MULTINATIONALES

Dans le numéro d'été nous relations le soulèvement des Papous contre les exploitations minières sur l'île de l'Irian Jaya. Réseau Solidarité ayant lancé une campagne de lettres en juin, la compagnie Freeport Mc-Moran a répondu aux

lettres. Extraits : *"Une expertise par un bureau d'études sur l'environnement conclut que les méthodes d'exploitation sont les plus appropriées, sont non-toxiques et ne posent pas de risques significatifs concernant la biodiversité de l'île". "Conscient de la nécessité de diminuer sans cesse les impacts sur l'environnement de l'exploitation minière, nous avons créé un fond pour financer des initiatives en faveur de l'environnement qui, en sommes cumulées, atteindra 100 millions de dollars à la fin de l'exploitation de la mine". "Un autre rapport vient d'être réalisé sur nos programmes de développement sociaux, culturels et communautaires. Ce rapport montre les impacts positifs de notre action dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'instruction, de l'économie, de la culture". "Nous avons*

## PEROU : MOBIL PROSPECTE CHEZ LES INDIENS

Les compagnies pétrolières et minières sont parmi les plus destructrices de la planète. Après Total en Birmanie, Shell au Nigéria, c'est maintenant Mobil qui s'attaque à un territoire de 1,5 million d'hectares au Pérou pour y rechercher du pétrole. Lors du passage de Shell dans les années 80, les occidentaux avaient provoqué une épidémie de coqueluche chez les Indiens. Il y a un siècle, 90 % de la population locale avait succombé aux microbes apportés par les colonisateurs lors du boom du caoutchouc. Il y a donc fort à craindre que les 19 peuples indiens qui se trouvent sur ce territoire soient encore victimes de maladies chez nous bénignes. Mobil prévoit de faire des sondages sismiques à l'aide d'une vingtaine d'hélicoptères et de 600 employés. Ils ouvriront pour cela deux lignes de mesure : une de 400 km et une autre de 600 km. Outre les risques de maladies, la détection pétrolière se faisant par explosifs, on peut craindre une perturbation importante pour la faune de la région. Or les Indiens vivent essentiellement de la chasse. Survival International a donc lancé une campagne en juin 1996 pour demander au PDG de Mobil et au gouvernement du Pérou de respecter les demandes des peuples indiens qui ne souhaitent pas que ces prospections se fassent. Contact : Survival, 45 rue Faubourg du Temple, 75010 Paris.T

accepté de laisser 1 % de nos revenus pendant dix ans pour aider à des projets de développement locaux mis en place par les peuples eux-mêmes et le gouvernement d'Indonésie. Nous nous sommes engagés à doubler le nombre de travailleurs indigènes d'ici 5 ans". Collaborer avec la dictature indonésienne qui occupe l'île, voilà une idée qu'elle est bonne ! On se demande vraiment pourquoi les Papous en arrivent à prendre les armes !

## GABON : OMAR BONGO MECONTENT

Le dictateur du Gabon, Omar Bongo a fait savoir, au sommet de Cotonou, en décembre 1995, son désaccord concernant le nouvel indicateur mis en place par le PNUD, programme des Nations Unies pour le développement. Ce nouvel indice a en effet fait reculer le Gabon de 36 places... en intégrant l'effort d'éducation et l'espérance de vie. Pour se redonner un vernis démocratique, Omar Bongo acceptait en 1993 d'organiser des élections présidentielles. Les résultats furent très démocratiques : Omar Bongo l'emportant officiellement avec 51 % au premier tour. Seulement voilà, trois ans après les langues se délient : dans la réalité, Omar Bongo n'arrivait qu'en 4ème position et il aurait été évincé d'un second tour ! C'est pénible la démocratie ! (source : Billets d'Afrique)

## NIGERIA : EXACTIONS ET HYPOCRISIE

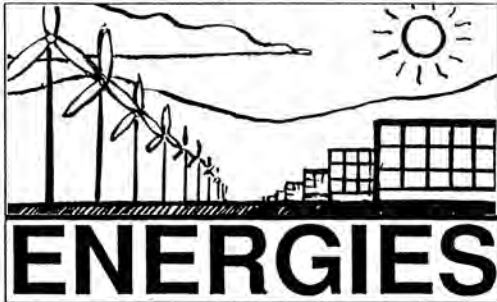
Dans un documentaire absolument saisissant produit par Granada TV de Manchester, pour la chaîne britannique indépendante ITV, le Néerlandais Bopp van Dessel, responsable de 1992 à 1994 du département "Environnement" chez Shell Nigeria, confirma l'étendue des dégâts causés dans le delta du Niger ainsi que la collusion entre les dirigeants du trust et les juntes militaires successives. Plus d'une cinquantaine de ses rapports et de ses expertises ont fini dans les tiroirs du staff à La Haye. Bopp van Dessel a démissionné il y a 18 mois.

## PRESSE DIFFERENTE

A la suite de la publication d'une liste de 200 revues dans le numéro d'été, nous avons fait quelques erreurs ou oublis. De nouvelles revues se sont également manifestées.

- **AEA**, trimestriel d'Anjou Ecologie Autogestion, 160 av. Pasteur, 49100 Angers, 20 F les 4 n°. Surtout un suivi des activités des élus de l'association.
- **Alternative Libérale**, mensuel, BP 177, 75967 Paris cédex 20, 70 F les 10 n°. Le même titre que son homologue belge, mais manifestement moins de moyens.
- **ASPAS Mag'**, revue de l'association pour la protection des animaux sauvages et du patrimoine naturel, BP 34, 26270 Loriol. Présentation des activités de l'association qui annonce 50 000 adhérents !
- **Bois-énergie** revue réalisée par l'association Biomasse-Normandie, 42 avenue du 6 juin, 14300 Caen. Avec le financement de l'Europe, elle est entièrement consacrée au développement de la filière bois. Apparemment, ce n'est pas vendu, mais distribué à la presse, aux professionnels et aux associations qui sont intéressés par ce domaine des énergies renouvelables.
- **Chronique d'Amnesty**, mensuel d'Amnesty International, 4 rue de la Pierre Levée, 75553 Paris cédex 11, 220 F les 12 n°. Toutes les compagnes pour les droits de l'homme.
- **Feuille embrunaise**, trimestriel d'Embrun-Ecologie, BP 66, 05200 Embrun, 30 F les 4 n°. 12 pages et 2 numéros parus. L'actualité école d'Embrun et des Hautes-Alpes.
- **Intersyndicaliste**, trimestriel des groupes de salariés pour l'économie distributive, GSED, 11 rue St-Vincent de Paul, 13001 Marseille, 40 F les 12 n°. Des débats entre lecteurs qui nécessitent comme pour la Grande Relève d'avoir lu les livres de Jacques Duboin.
- **Liaison-Rwanda**, mensuel édité par des associations œuvrant pour la reconstruction du Rwanda, 215 avenue du petit train, 34000 Montpellier, 100 F par an, 4 ou 8 pages d'information pour contredire les mensonges de l'Etat français.
- **Moneta**, revue éditée par la Banque Alternative Suisse, Lebergasse 17, 4601 Olten. En français et en allemand. Pas de prix indiqué. Présentation d'initiatives alternatives suisses ayant bénéficiées de l'aide de la BAS.
- **Naturalier**, trimestriel de l'association Allier Nature, Les Grivaux, 03470 Pierrefitte-sur-Loire, 70 F les 4 n°. La protection de la nature dans ce département avec au programme l'agriculture, la chasse, l'eau, la forêt, l'hygiène, les déchets, les routes, l'énergie...
- **Nouvelles**, bimestriel édité par l'association "Les Amis de Pierre Rabhi", Montchomp, 07230 Loblachère, 110 F par an. Premier numéro cet été avec comme objectif d'animer le débat autour des idées mises en pratique par Pierre Rabhi : actions concrètes et efficaces pour la sécurité alimentaire des populations au Nord et au Sud, recherche de vie cohérente...
- **Projets féministes**, trimestriel de l'AVFI, association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, 71 rue Saint-Jacques, 75005 Paris, 60 F le n°. Revue de réflexion. Le numéro double de février 96 fait près de 300 pages en format livre et consacre l'essentiel du numéro à la question de la parité.
- **Soleil Vert**, trimestriel des Verts, 1 rue de Roche, 05100 Briançon, 40 F les 4 n°. Une petite revue plus large que les seuls activités des Verts.
- **Systèmes Solaires**, bimestriel, 8 rue de Richelieu, 75001 Paris. Principale revue en France à présenter les énergies renouvelables... Le rédacteur en chef, Yves-Bruno Civel, ancien de la Gueule Ouverte, refuse tout échange avec Silence, nous traitant d'intégristes. La revue, financée en grande part par les industriels, gomme tout engagement politique donc toute critique du nucléaire.
- **Union Pacifiste**, mensuel depuis 1961, BP 196, 75624 Paris cédex 13. Erreur de notre part : nous avons mélangé avec "Urgence Pacifiste", trimestriel éphémère paru après la guerre du Golfe et qui a cessé sa parution après quelques numéros.





## EFFICACITE DE L'ECLAIRAGE

La 4ème conférence sur l'efficacité de l'éclairage se tiendra du 19 au 21 novembre à Copenhague. Renseignements : Danish Electric Utilities, Rosenørns Alle 9, DK 1970 Frederiksberg C, Danemark.

## ASSOCIATION POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE EOLIENNE

Un projet d'association pour la maîtrise de l'énergie éolienne vient d'être lancée en vue de rassembler les différents acteurs de ce secteur dans une association servant d'interlocuteur aux pouvoirs publics. La constitution de l'association

est prévue pour le 3 septembre en région parisienne. Pour en savoir plus : Edmond Széchényi, ONERA, BP72, 92322 Chatillon cédex, tél : (1) 46 73 46 79.

## PALAVAS-LES-FLOTS : GASPILLAGE

Les nuits où il gèle, pour protéger les palmiers qui bordent un large boulevard de la ville, la commune s'est équipée de manchons électriques qui réchauffent les arbres ! Que ne ferait-on pas pour utiliser l'énergie nucléaire excédentaire la nuit ! Et des couvertures - même pas électriques - pour les SDF, ça ne serait pas plus utile ? (source Tam-Tam, mai 96)

## ALLEMAGNE : SORTIR DU NUCLEAIRE

En 1986, à la suite de l'accident de Tchernobyl, un groupe de "parents pour un avenir sans nucléaire" s'est constitué à Schönau, un village du Sud de l'Allemagne. Ils ont choisi une voie originale pour agir : ils ont créé une compagnie d'électricité EWS (Elektrizitätswerke Schönau) dont l'objectif était de reprendre la concession de la commune accordée à la compagnie régionale KWR dont 35 % de l'électricité est d'origine nucléaire. Ils ont donc mis en place un bureau d'étude chargé d'étudier comment rendre la commune autonome. Lors du renouvellement de la concession, la commune a fait un appel d'offres et c'est la compagnie alternative EWS qui a proposé le prix le plus bas. Les pro-nucléaires ont alors manifesté pour demander un référendum que la mairie a accepté d'organiser. Ce référendum a eu lieu le 10 mars dernier et les partisans des énergies renouvelables l'ont gagné. Pour mettre leur projet au point, EWS avait besoin d'un important apport de capital : 4 millions de DM ( 13,5 millions de francs). Un accord a été passé avec une banque, GLS, qui finance des projets écologiques. Mais la compagnie KWR n'entend pas en rester là et elle demande 8,7 millions de DM (30 millions de francs) comme valeur du réseau installé. EWS a estimé que cette somme était largement surestimée, mais KWR fait évidemment tout pour empêcher le projet de se mettre en place... espérant pouvoir conserver encore longtemps ainsi la distribution d'électricité dans cette région. Les antinucléaires ont donc décidé de créer une Fondation afin de constituer un fonds. Une campagne "Faire chuter l'atome" a été lancée pour collecter les 4 millions de DM qui manquent pour boucler le budget. Cette somme sera ensuite remboursée par EWS à la fondation et pourra servir à mettre en place d'autres compagnies d'électricité délocalisées. Contact : Eltern für atomfreie Zukunft, PO Box 61, 79675 Schönau, Germany (source : WISE, 26 juillet 1996)

Les Etats-Unis sont les premiers utilisateurs de la géothermie avec 2 800 MW installés aujourd'hui et 3400 MW attendus pour l'an 2000. Certaines installations ont toutefois des problèmes : les nappes d'eau se refroidissent. C'est en particulier le cas en Californie. La géothermie n'est que lentement renouvelable et la ponction est ici trop importante.

Le Mexique compte une puissance installée de 750 MW dont 620 pour la seule centrale de Cerro Prieto.

L'Indonésie compte actuellement une puissance disponible de 145 MW mais des projets importants sont en route et 2000 MW devraient être utilisables en l'an 2000. Une centrale de 740 MW est en construction sur l'île de Java.

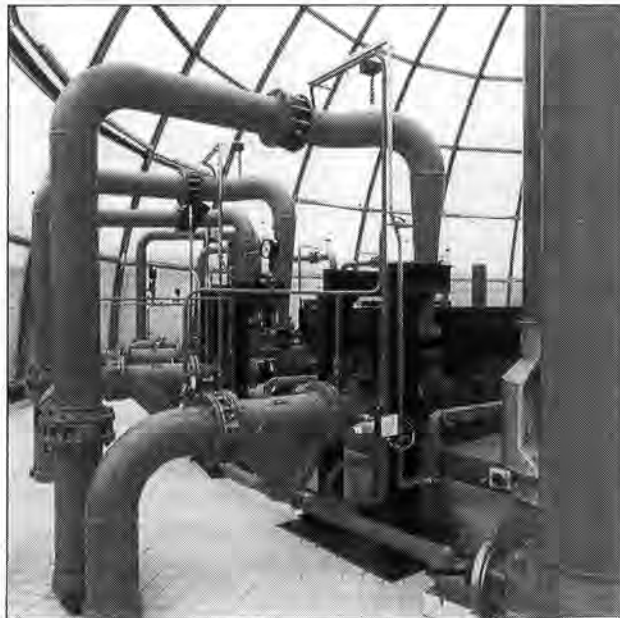
Les Philippines dispose de 1227 MW de puissance et neuf sites totalisant 927 MW sont actuellement en construction.

Le Japon a actuellement 300 MW installés et prévoit un doublement d'ici l'an 2000 et 2800 MW d'ici 2010.

L'Italie compte 665 MW installés avec comme particularité qu'il s'agit essentiellement d'installations privées.

Le Portugal a développé la géothermie sur l'archipel des Açores où elle couvre 65 % des besoins

## LA GEOTHERMIE DANS LE MONDE



en électricité des îles (240 MW au total).

L'Islande qui dispose d'un potentiel de 80 MW ne l'exploite pas complètement car cela dépasserait la demande en électricité de ses 270 000 habitants.

La Russie s'est lancée dernièrement dans des chantiers géothermiques. Avant 1991, la puissance disponible était de 11 MW pour un potentiel déjà identifié de 380 à 550 MW. La puissance installée devrait être multipliée par 4 d'ici 2001.

La Turquie n'exploite que 35 MW mais envisage d'atteindre 250 MW en 2010.

En Afrique, seul le Kenya possède une centrale de 48 MW et prévoit 448 MW installés en 2012, soit un objectif de 30 % des besoins en électricité du pays.

L'Éthiopie a un plan de développement de la géothermie avec comme objectif 1400 MW en l'an 2010. La première centrale devrait fonctionner en 1997.

Des projets existent au Canada, au Chili, au Guatemala, en Inde, en Iran, au Népal, en Slovaquie, en Croatie, en Lituanie, en Hongrie, au Mozambique.

Et la France ? A part des utilisations de l'eau chaude dans des réseaux de chaleur (en région parisienne notamment), la géothermie pour produire de l'électricité n'a été essayée qu'en Guadeloupe, au pied de la Soufrière. La centrale de démonstration de 4,2 MW, mise en service en 1985 par EDF, n'a pas fonctionné correctement et a été arrêtée en 1993. Un nouveau projet de centrale de 20 MW est à l'étude également. Étonnant : quand EDF s'occupe d'éolienne (Ouessant) ou de géothermie, ça ne marche pas et on arrête les expériences. Par contre Superphénix, après dix ans de pannes, continue. (source : Systèmes solaires, 1er trimestre 1996).

# EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ : LA MAUVAISE AFFAIRE

**E**xaminons les conclusions du rapport :

- Les exportations de la France sont quasi-permanentes sur l'année. Seule une part très faible des flux est justifiée par

années par l'EDF au titre de la taxe du Nuclear Levy.

- Les tarifs pratiqués avec les clients étrangers sont nettement inférieurs aux prix pratiqués envers l'industrie française. Par exemple,

final du nucléaire et sur les coûts pour l'environnement, la perte annuelle est de l'ordre d'au moins 5 milliards de francs. Ce chiffre est probablement très inférieur à la réalité car il est basé sur des calculs optimistes du coût du nucléaire fournis par EDF. D'autres estimations de ce coût entraînent un coût final pour le pays compris entre 10 et 35 Milliards de francs. Il vient alors que l'exportation ne peut être en aucun cas rentable à long terme.

- Si l'on prend pour inéluctable la surcapacité nucléaire de la France, il n'est pas nécessairement moins cher de "faire tourner les centrales existantes". Un gel des exportations serait rentable pour EDF et pour la France, en particulier vers l'Italie et l'Espagne. Ce gel est encore plus rentable en cas de gel des chantiers de construction de réacteurs nucléaires (cas de Civaux), même pour des chantiers très avancés.

- En conclusion, les exportations d'électricité d'EDF ne sont rentables ni pour l'économie en général, ni pour les consommateurs français. Elles entraînent un surcroît de risques physiques et financiers, et des atteintes à l'environnement : construction de lignes à haute tension, pollutions à la production, gestion à long terme de déchets nucléaires. Pour les pays voisins, il s'agit d'un déni des opinions exprimées par les citoyens, et d'un commerce secret et peu respectueux des règles du marché. Pour certains pays comme la

*"Greenpeace accuse EDF d'exporter son courant à perte" titre le quotidien Les Echos, tandis que la polémique rebondit dans le "Figaro-Eco" et dans le Nouvel Economiste, l'allemand Die Zeit, le flamand De Morgen, le suédois Ny Teknik, les lettres spécialisées du Financial Times... Le Ministre Borotra répond à l'INESTENE pour démentir qu'EDF perde des milliards en vendant son courant. Il est interpellé à l'Assemblée Nationale et au Sénat.*

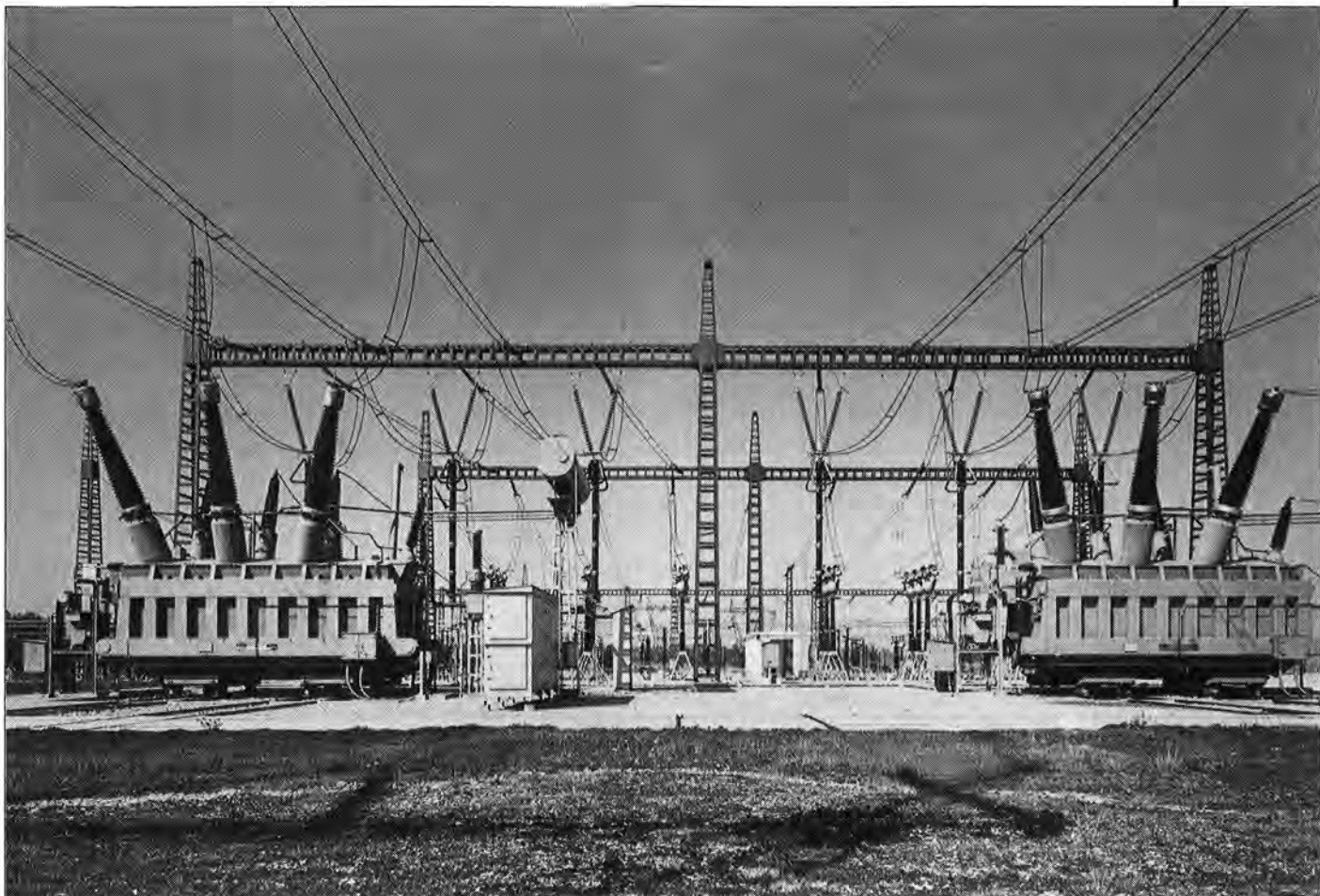
la sûreté de fonctionnement des réseaux et par l'optimisation des productions dans le temps et l'espace. Seuls des critères économiques permettent d'apprécier la pertinence des exportations.

- Une part significative des productions exportées doit être imputée à des sources primaires fossiles. Dans le cas de la Grande-Bretagne, cela signifie que plusieurs centaines de millions de francs ont été facturés annuellement en excès durant les dernières

en 1993, ce tarif ne représentait que 67% de celui pratiqué en moyenne avec l'industrie, et seulement le tiers de celui des particuliers. Le comportement d'EDF s'éloigne nettement ici du service public et abuse de sa position de monopole.

- Le coût économique complet des exportations est très supérieur aux chiffres d'affaires obtenus des clients étrangers. Sans même tenir compte des incertitudes importantes sur le prix en





Suisse ou le Royaume-Uni, il s'agit d'une solution onéreuse pour les consommateurs. Dans d'autres cas, les gains se font à court terme, tandis que des ressources d'avenir comme la cogénération ou les renouvelables sont négligées.

• Si les échanges de courant présentent des avantages indéniables pour des quantités limitées, leur développement massif depuis la France est une stratégie perdante pour les citoyens de ce pays comme pour ceux des autres pays.

### L'intérêt économique des exportations est sérieusement mis en doute

Le doute n'est plus permis après ce rapport, l'intérêt économique de ce commerce n'est pas favorable. Par exemple, le rapport cite les données des douanes montrant que certains pays clients payent nettement moins que d'autres et dans tous les cas moins que le prix du nucléaire publié par le Ministère de l'Industrie sous le nom de "coûts de référence". Les

réponses embarrassées de l'EDF dans la presse montrent également que la marge économique revendiquée par l'entreprise nationale n'est plus que de quelques fractions de centimes par kilowatt-heure, alors que la société nationale se vantait il y a peu dans ses publicités de faire gagner à notre pays "quinze milliards de francs par an".

Pour parler chiffres, le prix moyen des ventes à l'étranger de l'EDF en 1995 - soit un peu en dessous de 24 centimes - est inférieur au "prix de référence" pour l'énergie nucléaire tel qu'évalué par les services du Ministère de l'Industrie (1).

Il est aussi incontestable que le transport de l'électricité, comptabilisé par EDF en moyenne à quatre centimes du kilowatt-heure, doit également être imputé aux clients étrangers. Il s'agit après tout de ventes sur toute l'année, y compris lors des pointes de l'hiver. Au total, les charges qu'il y a lieu d'affecter aux exportations dépassent les gains réalisés pour les pays clients.

### Les chiffres officiels minorent le coût de revient

Le chiffre moyen de l'approvisionnement d'EDF en électricité était en 1993 de 24,7 centimes par kWh dans la comptabilité de l'entreprise.

Ce chiffre est déjà très bas, car il intègre les grands barrages hydrauliques du Rhin et du Rhône, une rente qu'il n'est pas question de brader à l'exportation.

A côté de cela, le transport du courant coûte selon les chiffres d'EDF de 3,9 à 4,1 centimes par kWh. Il y a donc bien une perte économique pour l'entreprise nationale lorsqu'elle vend à l'Espagne à 19 centimes ou aux Pays-Bas à 20 centimes, chiffres issus des services de documentation des Douanes et cités par l'étude de Greenpeace.

Pour répondre, EDF et le Ministre Franck Borotra ont utilisé un "coût moyen comptable de 22 centimes" (2), sans prendre en compte de transport (3).

(1) Qui est de 24,1 centimes dans le cas le plus bas de la fourchette la plus basse des "coûts de référence" de la DIGEC /DGEMP du Ministère de l'Industrie. Pour les cas réels observés de fonctionnement du parc nucléaire, ce prix DIGEC devient 28,5 centimes de 1995 (coût retenu par l'étude INES-TENE).

(2) "La dépêche de l'Agence d'information". Lettre interne des cadres d'EDF, le 31 mai 96. Il est intéressant de noter que la principale réponse officielle au rapport de Florentin Krause sur les coûts du nucléaire était que la "seule" source autorisée était justement les coûts de référence.

(3) C'est le même ministre qui nous explique sans rire ce revenant de Bruxelles que les décisions de libéraliser exclusivement pour les gros consommateurs n'auront aucune incidence sur les tarifs de petits usagers !

**L'exportation  
de courant électrique  
est une activité économique  
particulière**

La confusion qui entoure le débat sur l'ouverture à l'Europe oblige à revenir sur des notions importantes. Ainsi, le caractère de monopole de service public accordé par l'état et les communes concédantes à l'EDF lui autorise de façon annexe à avoir des activités commerciales en dehors de sa zone de distribution. Cependant, cette activité doit lui fournir un supplément de revenus, et non pas des pertes. Ceci est alors inacceptable puisqu'il s'agit alors d'un appauvrissement pour l'économie nationale. Un tel soupçon est d'autant plus grave que l'activité de distribution d'énergie a mis en œuvre les moyens de l'état à tous les stades et même parfois la force publique : constructions des centrales et des lignes à haute tension, crédits garantis par l'état, moyens de recherche très importants accordés au Commissariat à l'Énergie Atomique, moyens d'expertise et de sécurité nucléaire, comme la DSIN, mis en œuvre par le Ministère de l'Industrie, moyens de recherche de sites d'enfouissement pour les déchets atomiques....

Le doute mis sur la rentabilité de certaines ventes d'électricité questionne en particulier sur la pertinence des investissements en cours à Chooz et à Civaux, dont le total dépasse largement la valeur du tunnel sous la Manche ou de

**Quantité (GWh) et prix des exportations (en FF)  
d'électricité facturées par EDF**

	1992		1993		1994	
Belgique/Luxembourg	2570	0,22	4877	0,21	4818	0,22
Pays-Bas 4304	0,19	4261	0,20	4317	0,23	
Allemagne	3653	0,24	3870	0,22	5423	0,26
Italie	14878	0,18	15583	0,24	14994	0,25
Royaume-Uni	16948	0,26	18071	0,24	15649	0,24
Espagne 3203	0,19	2500	0,15	3683	0,20	
Suisse	15335	0,24	17285	0,27	15982	0,28
Andorre 182	0,26	109	0,40	126	0,39	
<b>Total</b>	<b>61073</b>		<b>66556</b>		<b>64992</b>	

Superphénix. Or la surcapacité du parc français atteint déjà l'équivalent de huit de ces réacteurs (4). Si ces réacteurs ne servent pas aux clients français et que le prix payé par les étrangers ne couvre pas l'ensemble de leurs charges, de leur investissement et des lignes de transport, ne vaudrait-il pas mieux retarder de quelques années leur mise en service ? Electricité de France admettait le 13 juin dans le quotidien *Les Echos* que le commerce du courant est impopulaire dans les régions concernées par les lignes de transport, et qu'il produit des déchets nucléaires qui, eux, restent en France...

Enfin et pour élargir la question, le secret des transactions entre compagnies électriques européennes, même sous le contrôle des services de l'état, n'est acceptable que dans la mesure où des comptes séparés sont publiés par l'établissement public, distinguant les activités de production, de

transport du courant, et de distribution pour chaque région. Seule cette publication permettra de s'assurer qu'aucun transfert croisé ne favorise l'activité commerciale annexe d'EDF au détriment du service public aux entreprises et aux particuliers de notre pays. Cette publication a été annoncée lors du conseil européen des ministres de l'énergie de juin dernier, mais c'est une promesse qui date déjà de ... sept ans!

**L'intérêt général  
n'est déterminé  
ni par les entreprises publiques,  
ni par les services centraux  
de l'Etat, mais par les citoyens  
et leurs élus**

L'intérêt général s'impose sur l'intérêt particulier dès lors que la collectivité en décide ainsi, c'est un des principes de la démocratie représentative. Mais il manque encore une démonstration d'opportunité des infrastructures. Une bonne part de la classe politique admet désormais que nous sommes allés trop loin dans l'"absolutisme" des décisions prises par des sociétés nationales ou par des services centraux de l'état (5).

Pour les équipements les plus nuisibles pour les paysages, ou qui présentent des risques dans le futur, les décisions d'implantation doivent avoir un caractère incontestable. Ce retour devant les citoyens et leurs élus s'impose d'autant plus que, depuis Tchernobyl et plus récemment depuis les affaires du "sang contaminé" et de "la vache folle", la confiance des

**Le rapport**

*Le rapport a été réalisé à l'INESTENE sur commande de Greenpeace International. Il met en oeuvre trois ingrédients : une analyse de la situation du marché et des situations individuelles des pays européens ; une description des coûts de production et de transport du courant et une recherche sur les prix de vente pratiqués par l'EDF avec ses clients ; et enfin, il utilise le modèle ELFIN de Environmental Defense Fund (EDF !), une association nord-américaine de défense de l'environnement. Ce modèle a été utilisé dans de nombreuses luttes locales, d'abord par les écologistes, puis par les états et les compagnies elles-mêmes. Il a été adapté depuis 1993 à la situation française du parc électrique.*

Rapport de synthèse (39 pages, 30 F) et rapport intégral (200 pages, 200 F) sont à commander à l'INESTENE, 5 rue Buot, F-75013 Paris.

(4) Rapport annuel de la DIGEC/DGEMP, selon lequel la surcapacité nucléaire atteint 11 GW (gigawatts) par rapport à un parc optimal, (1 réacteur récent fait entre 1,3 ou 1,4 GW)  
(5) Ce débat a le mérite désormais d'exister à droite et à gauche, même si les politiques n'en tirent pas vraiment les conséquences (références d'initiative, financement de la contre-expertise par le projet d'infrastructure, enquêtes publiques équilibrées entre parties...)



Français s'est ébréchée envers leurs responsables. Il est urgent de renforcer les termes du contrat entre les Français et leurs services publics en donnant un caractère pluraliste aux expertises qui fondent ces décisions. L'effet "vache folle" n'a pas fini de remettre en cause le renouvellement du nucléaire.

Dans tous les cas, le doute posé sur la rentabilité économique des exportations n'est pas acceptable pour un service public. Ceci d'autant plus que le marché européen n'est guère demandeur et que les prix fléchissent, si l'on en croit l'analyse du quotidien "Les Echos" (6).

Si le développement de ce commerce n'est pas souhaitable économiquement, alors nous avons d'autant plus de raisons de nous soucier des nuisances faites par les lignes électriques à nos paysages et à l'économie des régions touristiques traversées; des risques que font peser potentiellement les déchets nucléaires pour les générations futures; et des implantations de centrales nucléaires, ceci d'autant plus que pour les dernières d'entre elles, elle sont dorénavant affectées au commerce international de l'électricité.

Nous avons en France un vrai problème de légitimité lorsque le service public a été concédé -on dirait presque "abandonné"- à des entreprises publiques ou privées qui nous distribuent l'électricité, l'eau, la chaleur ou le gaz, (ou encore nous transportent.). Les compétences techniques indéniabiles de ces entreprises, de même que leur taille impressionnante s'il s'agit de groupes nationaux, font que les élus ou les collectivités concédantes n'ont pas les moyens de les suivre et de les contrôler.

Sous des gouvernements différents, les lois Bouchardeau et Barnier ont représenté des avancées importantes. En particulier, la loi française respecte enfin le Droit Européen qui veut que les procédures d'enquête et les études d'impact précèdent le démarrage de la construction. De même, les membres des Commissions d'Enquêtes ne peuvent plus être liés

### Pertes annuelles d'EDF dues aux exportations (en millions de francs)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Total coûts de production	15 669	15 948	17 375	18 038	20 589	21 042
Total des ventes (en MF courants)	8 196	9 883	12 115	12 374	14 200	15 200
Total des ventes (en MF 1995)	9 384	10 986	13 049	13 080	14 669	15 504
Solde (en MF 1995)	-6 285	-4 963	-4 326	-4 958	-5 920	-5 538

directement aux projets proposés. Cela peut paraître une évidence, mais notre pays cartésien vient seulement de se doter de telles règles.

De même, la Commission Nationale du débat, a été créée pour permettre d'améliorer les procédures, mais les conditions de saisine de cette institution (7) et ses moyens ne corrigeront pas le déséquilibre actuel entre les proposant d'une infrastructure, qui font ou font faire toute l'instruction préalable, et les élus et les citoyens concernés, qui découvrent ces chiffres et ces données quelques heures durant dans leur mairie, et ne peuvent adresser au commissaire enquêteur que de pauvres requêtes ou critiques.

Ainsi, un cas récent : les communes bretonnes de la région de Vannes dans le Morbihan, concernées par la construction d'une ligne de transport d'électricité à haute tension se sont cotisées récemment pour réaliser une étude (8). Ce travail montre que la ligne pourrait fort bien être en grande part compensée par la production locale de courant par les industriels locaux, qui trouveraient là une source de compétitivité. Ces communes se sont retrouvées en face d'un sous-préfet qui a commencé par leur refuser de présenter le travail en arguant que "il existe un seul service public de l'électricité, c'est EDF...". Qui est légitime pour parler, les élus ou les techniciens des concessionnaires ? (9)

Ne nions pas que les décisions sont complexes, dans une société qui refuse le risque et où les conséquences de nos choix sont extrêmement difficile à déterminer à l'avance. C'est pour cela qu'il nous faut sortir d'une conception unique de la connaissance et de

l'expertise, que les citoyens et les élus ne pourraient comprendre. Sortons de cette conception où seule la couche de peinture finale du projet fait l'objet de concertation, tandis que l'intérêt général serait dit par quelques hauts fonctionnaires. L'insertion paysagère, l'intégration des ouvrages dans les villes, les choix architecturaux, il faut en débattre c'est important, mais seulement après le débat d'opportunité, qui devra passer au crible cet intérêt public.

Aujourd'hui, les élus et les citoyens ont des niveaux de scolarité et de connaissances élevés, nettement plus que sous Jules Ferry. De l'autre côté, le savoir des techniciens est sans cesse remis sur le métier par l'évolution des connaissances et par les interactions entre les choix possibles.

Pour les questions les plus lourdes de conséquences, telles que ces infrastructures de transport d'énergie, de production nucléaire, ou -dans d'autres domaines que l'industrie comme les lignes de TGV ou les tracés autoroutiers-, il nous faut instaurer la pluralité des débats, et accepter que, dès l'amont des décisions, les experts soient confrontés, les choix soient débattus.

Créons des débats d'opportunité, ouverts aux sujets même les plus techniques, c'est une condition pour adapter notre démocratie aux choix complexes qui nous attendent.

**Antoine BONDUELLE**  
INESTENE, institut d'évaluation  
des stratégies sur l'énergie et  
l'environnement.

(6) Les Echos du 13 juin citent le très sérieux "Standard and Poor" qui estime que la croissance européenne des besoins stagnera sur 25 ans à 1,6% par an.  
(7) Par exemple, le texte d'application ne prévoit pas de débat d'un tronçon d'autoroute de moins de 20 km....

(8) Etude de l'INESTENE sur l'opportunité de la ligne de Ploemel et sur son tracé, printemps 1995.

(9) Discussion pour les libertaires lecteurs de Silence, un maire avec sa population a-t-il dans ce cas une légitimité supérieure aux représentants d'une entreprise nationale ? Je pense clairement que oui.



## OPINION : LES FRANÇAIS DE PLUS EN PLUS CRITIQUES

BVA réalise chaque année des sondages d'opinion pour EDF, la Cogema et le CEA. Ainsi, après l'accident nucléaire de Tchernobyl (en 1986) pour la première fois les opposants au nucléaire étaient majoritaires dans l'opinion, mais de très peu et depuis, malgré les campagnes forcenées de publicité à la télévision, la population reste de plus en plus réservée sur l'utilité du nucléaire.

Le dernier sondage, réalisé en décembre 1995, montre qu'en un an le nombre de personnes souhaitant l'arrêt immédiat de toutes les centrales est passé de 12% en 1993 à 13% en 1994 puis à 19% en 1995. Cette hausse s'explique par une forte hausse du mouvement antinucléaire chez les jeunes et les enseignants. En 1993, 74%, en 1994 71% de la population se prononçait "pour ne plus construire de réacteurs mais continuer à utiliser ceux existants". Ils ne sont plus que 67%. Globalement, cela fait environ 85% des Français opposés à la poursuite d'un programme nucléaire, mais avec une radicalisation pour l'arrêt du nucléaire existant. Le même sondage montre que seulement 7% de la population juge le développement du nucléaire comme une priorité contre 49% pour le solaire. BVA estime que cette radicalisation de l'opinion peut être liée aux campagnes contre les essais nucléaires et aux mouvements sociaux de décembre (rejet des grands projets coûteux de l'Etat). (source : Les Echos, 3 avril 96)

### ATLANTA : JEUX IRRADIES

Le village olympique des Jeux Olympiques d'Atlanta était situé sur un campus universitaire à moins de 300 mètres d'un réacteur nucléaire de recherche de faible puissance, mais contenant de grosses quantités de sources radioactives. Pour éviter un accident, le réacteur vieux de 30 ans, a été arrêté pendant les Jeux. Mais il contenait environ 300 000 curies. Imaginons ce qui aurait pu se passer si la bombe placée dans le parc avait été posée devant le réacteur.

### MONJU : DURES REPARATIONS

C'est la gaine de protection d'un thermomètre situé dans une des boucles des échangeurs de chaleur qui aurait provoqué l'accident du 8 décembre dernier, à Monju, au Japon. Cette gaine en se détachant aurait glissé dans les conduites provoquant des dégâts et finalement la fuite d'où s'est écoulée une tonne de sodium. Il a fallu 138 jours de recherches pour retrouver cette pièce dans les circuits du réacteur. La difficulté d'accès au sein du réacteur laisse maintenant penser qu'il faudra de longues années avant d'envisager un éventuel redémarrage. Les opposants au surgénérateur demandent son arrêt pur et simple et une pétition, lancée quelques mois avant, lors du démarrage, a franchi le cap du million de signatures le 14 mai dernier. (source : Nuke Info Tokyo, mai-juin 1996)

### COURSE PRO-NUCLEAIRE

400 personnes venant des clubs de sport des industries

du nucléaire ont organisé pendant le week-end de Pentecôte, une course-relais de Paris à Bruxelles pour demander au Parlement européen de prendre des initiatives en faveur du nucléaire. Est-il besoin de préciser que la grosse majorité des coureurs étaient français ? Au moment où Bruxelles met la pression sur la France pour que cesse le monopole d'EDF - ce qui impliquerait inévitablement la faillite du nucléaire français - les syndicats se mobilisent pour "sauver les emplois". Quand on fera le procès des malades du nucléaire, il ne faudra pas les oublier sur le banc des accusés.

### MARCHES INTERNATIONALES

Le groupe "For Mother Earth" envisage une marche de Vienne (siège de l'AIEA, agence internationale pour l'énergie atomique) à Bruxelles (capitale européenne) à l'occasion du 11ème anniversaire de Tchernobyl. Le départ de Vienne est prévu pour début mars 1997.

Contact : For Mother Earth, Lange Steenstraat 16 D, Gewad 15, 9000 Belgique, tél : (32) 9 233 84 39.

### COTE D'OR : POLLUTION RADIOACTIVE

En 1994, le conseil général de Côte-d'Or commande une étude portant sur les contaminations radioactives dans 39 communes du

département. Devant les résultats fournis par la CRII-Rad, laboratoire indépendant d'analyses de la radioactivité, le conseil général refusait dans un premier temps de rendre les résultats publics. La CRII-Rad s'engageant à le faire, les élus finissaient par céder.

Cette étude révèle que des contaminations au tritium concernent plus du tiers des communes où des prélèvements ont été effectués. Ces communes se trouvent toutes au nord d'une zone Montbard-Dijon.

La rapprochement avec la présence du site militaire de Valduc - où se préparent nos bombes atomiques - était facile à faire. Pour affiner l'étude, la CRII-Rad a demandé un financement pour des prélèvements proches du site. Le refus a été total. La CRII-Rad décidait alors de s'appuyer sur le soutien de ses adhérents pour réaliser une vingtaine d'analyses à partir de prélèvements effectués en décembre 1995.

L'étude confirme que le centre nucléaire de Valduc est bien à l'origine de la contamination des eaux potables de la Côte d'Or : les sources proches du site sont les plus contaminées. Des prélèvements ont permis de montrer que la pollution dépasse largement le cadre du département : l'eau reste polluée en Haute-Marne, dans l'Aube, la Haute-Saône. Des études restent à faire sur l'Yonne et le Jura.

Le taux de contamination sur le site même reste à faire. La CRII-Rad a décidé

## RENCONTRE ANTINUCLEAIRE

Suite à une première rencontre organisée par les Européens contre Superphénix au moment de l'anniversaire de Tchernobyl et où une trentaine de groupes locaux étaient présents, une deuxième rencontre est organisée le week-end du 28-29 septembre, probablement à Bar-le-Duc (Meuse). Cette deuxième réunion devrait faire un choix d'actions communes suite aux multiples propositions émises lors de la première réunion. Des actions qui devraient servir de liens entre les différents groupes en 1997 et 1998. Pour en savoir plus : Coordination nationale contre l'enfouissement des déchets radioactifs, 3 chemin de Vaux-le-Comte, 55000 Bar-le-Duc, tél : 29 77 13 85.



## PASTILLES D'IODES : RIEN EN VUE !

Au moment de l'anniversaire de Tchernobyl, le gouvernement a annoncé son intention de distribuer des pastilles d'iode aux personnes habitant dans un rayon de 5 km autour d'une centrale. On se débrouillera ensuite pour contenir le nuage radioactif dans cette zone de 5 km ! Mais cette belle déclaration d'intention n'a toujours pas été suivie d'effets. Le Groupe des Ecologistes au Conseil Régional Rhône-Alpes est intervenu pour dénoncer cet effet d'annonce : "Dix ans après la non-information des populations sur le non-nuage radioactif de Tchernobyl, la détermination des pouvoirs publics de faire de la non-prévention face au non-risque des centrales nucléaires est confirmée". Pour ceux qui pensent qu'un accident peut avoir lieu avant que le gouvernement prenne des mesures efficaces, vous pouvez acheter ces pastilles d'iode (15 F la plaquette individuelle) auprès des Européens contre Superphénix, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon.



de poursuivre son étude en liaison avec les associations locales pour affiner la cartographie des pollutions locales. Contact : CRII-Rad, Le Cîme, 471 avenue Victor Hugo, 26000 Valence, tél : 75 40 95 05.

### VIENNE : D'AUTRES CHOIX POUR DEMAIN

Les associations opposées au site d'enfouissement des déchets dans le Sud du département de la Vienne organisent les 14 et 15 septembre à Civray, un festival des énergies renouvelables. Programme complet : AVENIR, BP 61, 86400 Civray, tél : 49 87 67 63.

### LOIRE-ATLANTIQUE : MOBILISATION AU CARNET

Du 18 juin au 18 juillet, s'est déroulée une enquête publique en Loire-Atlantique portant sur l'autorisation de remblaiement en zones humides du site EDF du Carnet. Officiellement ce site est destiné à une centrale thermique ou nucléaire, mais les opposants ont relevé la supercherie dans les documents soumis à enquête : le dossier mentionne que cette enquête est la suite logique de la déclaration d'utilité publique de 1988, prolongée en 1993 qui fait explicitement référence aux travaux de

construction d'une centrale nucléaire. Un collectif s'est constitué pour réunir des signatures pendant l'enquête et plus de 5000 personnes sont intervenues dont 200 élus locaux parmi lesquels 24 conseillers régionaux d'opposition, les maires de Nantes, de Saint-Nazaire, du Mans, Claude Evin, ancien ministre, deux sénateurs, et le député RPR Etienne Garnier.

Contacts :

- Ecolo J 44, 3 bis rue Prémion, 44000 Nantes, tél : 40 47 18 27.

- Bretagne Verte, 19 rue Salomon de Brosse, 35000 Rennes, tél : 99 87 55 26.

### VAL DE MARNE : NOGENT-SUR-MARNE CONTAMINE

Dès 1991, la CRII-Rad, laboratoire indépendant, révélait une pollution radioactive aux abords du groupe scolaire Marie Curie, à Nogent-sur-Marne, ancien emplacement des laboratoires de la célèbre physicienne. Jusque-là, les autorités ont essayé de cacher le phénomène pour éviter une dépréciation de l'immobilier dans le quartier.

D'autres études réalisées en 1994 indiquaient à la CRII-Rad que la contamination était plus large que prévue. De nouvelles mesures faites en février 1996 dans les rues Marceau et Hoche confirment les précédentes études. Dans une parcelle appartenant à l'association Entraide Fraternité Nogentaise, le taux de radium 226 atteint 1500 bq par kg de sol soit 50 fois le niveau normal. Un prélèvement dans la cour de l'école contenait 400 bq de radium 226 et 360 Bq de plomb 210. L'ingestion d'un tel échantillon par un enfant ou, pire, son inhalation, provoquerait un dépassement des normes internationales admises.

La présence de radon dans l'école est parfaitement inadmissible et la CRII-Rad constate que depuis cinq ans, les autorités sanitaires n'ont pris aucune mesure. Elle envisage un recours au tribunal : quelles sont les doses reçues par le gardien et la directrice qui habitent sur les lieux ? Contact : CRII-Rad, "Le Cîme", 471 avenue Victor Hugo, 26000 Valence, tél : 75 40 95 05.

## SUPERPHENIX

- **UN RAPPORT POUR RIEN.** La commission indépendante mise en place par Corine Lepage pour déterminer l'avenir de Superphénix a rendu ses conclusions fin juin dans la confusion. Alors que la présentation des éléments pris en compte (dangers divers, impossibilité d'utiliser le réacteur de manière efficace comme laboratoire de recherche, dépenses de fonctionnement énormes) pouvait laisser penser à une condamnation du réacteur, les conclusions du rapport affirment que, sauf avis contraire des autorités de sûreté, on peut continuer à faire fonctionner Superphénix. René Séné, représentant du GSIEN, professeur au collège de France, a démissionné quelques jours avant la remise de ce rapport pour dénoncer les pressions subies par la commission. Ce sont toujours les militaires qui font le forcing pour maintenir le réacteur en route. Superphénix a par ailleurs redémarré début juillet, après près de deux mois d'entretien... en principe jusqu'à une nouvelle révision prévue en janvier 97.

- **LES FLEURS DE LA VIE.** Le 31 juillet 1977, Vital Michalon, un instituteur de la Drôme, mourait au cours d'une manifestation contre la construction de Superphénix. Ce jour-là, plus de 60 000 manifestants se heurtaient à un mur de militaires et de policiers. Outre cette mort, on relevait une centaine de blessés. Pour commémorer les 20 ans de cette manifestation, les Européens contre Superphénix ont décidé d'organiser une manifestation en deux temps : un jeûne de 48 heures devant la centrale, le 31 juillet et le 1er août, suivi le samedi 2 août d'une marche de deux kilomètres et d'un dépôt de fleurs dans le champ où ont eu lieu les affrontements. Ce rassemblement marquera la fin d'une nouvelle campagne dont les détails sont encore en discussion (probablement, une action médiatique le jour-anniversaire de Tchernobyl, la réalisation d'une nouvelle brochure "Sortir du nucléaire" et une campagne en lien avec tous les groupes antinucléaires). Renseignements : Les Européens contre Superphénix, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon, tél : 78 28 29 22.

# TCHERNOBYL N'AURA-T-IL PAS SUFFI ?

**A** l'occasion du 10ème anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, on a vu se multiplier conférences, cérémonies, et manifestations. Il y en a de deux sortes : celles qui analysent les conséquences de la catastrophe du point de vue des victimes et celles qui cherchent à sauvegarder les intérêts d'une industrie très dangereuse dans laquelle on a investi des capitaux considérables...

... trophe en prétendant que, mise à part une augmentation du nombre de cancers de la thyroïde impossible à contester, les effets sur la population de la radioactivité libérée par l'explosion du réacteur n°4 de la centrale de Tchernobyl en Ukraine, le 26 avril 1986, sont et resteront négligeables.

Cette affirmation a été contestée par le représentant de Biélorussie, pays limitrophe de l'Ukraine qui a reçu une grande par-

*Dix ans parès l'explosion du réacteur de Tchernobyl, Pierre Lehmann, physicien suisse, s'interroge sur les conséquences de l'accident et plus largement sur les risques liés au nucléaire. Il dénonce l'orientation des instances officielles au service des intérêts économique-financiers.*

La conférence de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui s'est déroulée à Vienne du 8 au 12 avril 1996, était intitulée "Dix ans après Tchernobyl, bilan des conséquences". Cette manifestation entre dans la seconde catégorie. Cela n'est en soi pas étonnant, puisque la promotion de l'énergie atomique est un des buts de l'AIEA. Cette agence a donc cherché à minimiser les conséquences de la catastrophe

des retombées radioactives dues à la catastrophe. L'évidence dont on dispose aujourd'hui montre, en effet, que les conséquences de la radioactivité artificielle introduite dans l'environnement, non seulement par l'accident de Tchernobyl et les essais nucléaires, mais encore par l'ensemble des centrales nucléaires en fonctionnement et par les activités annexes (extraction et conditionnement du minerai, enri-

chissement, retraitement, transport et conditionnement du combustible usé, fuites accidentelles) ont été largement sous-estimées.

### Danger des faibles doses

La catastrophe de Tchernobyl a provoqué une augmentation des cas de malformation congénitales, de cancers et d'autres maladies graves, non seulement en Ukraine et dans les pays limitrophes, mais aussi aux Etats-Unis et probablement dans tous les pays sur lesquels s'est déposée une partie des 70 millions de curies libérés par l'explosion. Dans l'Etat de Biélorussie, les cas de malformations sont particulièrement bien documentés du fait que l'Institut biélorusse des maladies héréditaires à Minsk tient depuis 1982 un registre de toutes les malformations affectant fœtus et enfants. En 1994, la fréquence des malformations avait à peu près doublé par rapport à ce qu'elle était avant la catastrophe de Tchernobyl. Par ailleurs, les radiations dues aux activités nucléaires induisent des maladies nouvelles inconnues avant l'ère nucléaire. Cet ère a commencé le 16 juillet 1945 avec la première explosion atomique à Alamogordo aux Etats-Unis.

Tchernobyl n'est pas seul en cause. Toute émission de radionucléides (particules radioactives)

### HYPOCRISIE TOTALE

En 1995, les deux réacteurs de Tchernobyl encore en état de fonctionnement ont fourni 9 TWh (9 milliards de kWh) soit environ 4,5 % de l'électricité de l'Ukraine et 0,5 % de l'énergie primaire de ce pays. Or, entre 1990 et 1995, la baisse de la consommation d'énergie a atteint dans ce pays 80 TWh ! Non seulement, cela aurait dû permettre d'arrêter Tchernobyl, mais également l'ensemble des quatorze autres réacteurs qui eux ont produit 71 TWh. Mais le gouvernement ukrainien a décidé de baisser le fonctionnement de ces centrales au charbon. L'arrêt de Tchernobyl est donc avant tout un problème politique. (source : WISE-Paris)



est potentiellement dangereuse et toutes les centrales nucléaires en émettent. Les usines de retraitement de la Hague (France) et de Sellafield (Grande-Bretagne) en déversent de grandes quantités dans la mer. Dans toutes les phases du cycle du combustible nucléaire, des radionucléides peuvent s'échapper dans l'environnement. L'empoisonnement radioactif de la biosphère est en constante augmentation et ne peut être arrêté que par le renoncement pur et simple à l'énergie nucléaire sous toutes ses formes.

Cette affirmation est à l'heure actuelle contestée par les partisans de l'énergie atomique, qui ne veulent pas admettre qu'ils se sont trompés quant à l'effet des faibles doses de radioactivité. Si, au début de l'ère nucléaire, on pouvait penser, faute de preuve contraire, que les dommages causés par la radioactivité étaient proportionnels à la dose de rayonnement reçue, voire même qu'il y avait un seuil au-dessous duquel le rayonnement n'avait pas de conséquence néfaste, les constatations et les études faites depuis ne permettent plus de maintenir un tel point de vue. L'action du rayonnement sur les cellules est bien plus complexe qu'on ne l'avait imaginé et il s'avère que les faibles intensités sont, dans certaines limites, même plus dangereuses que les intensités relativement fortes. En d'autres termes, il peut être plus dangereux de recevoir une dose de rayonnement par petites quantités, que brutalement, en une fois.

Ce comportement du vivant par rapport à la radioactivité peut même s'expliquer : à partir d'une certaine dose de radiation, la cellule vivante réagit en activant des mécanismes de réparation. Tant que cette dose n'est pas atteinte, ces mécanismes ne sont pas effectifs et le rayonnement reçu produit des dommages qui ne sont pas réparés. Aux très fortes doses, les dommages ne sont plus réparables. On peut donc dire, en simplifiant un peu, que la radioactivité est dangereuse surtout aux très faibles et aux très fortes doses. Entre les deux, les dommages causés par les radiations sont pris en charge, au moins partiellement, par les mécanismes de réparation dont la cellule dispose.

On est donc très loin d'une relation linéaire entre causes et



*De nombreuses personnes vivent encore dans l'entourage de la centrale. De nombreuses personnes âgées sont même revenues dans leur maison, en zone interdite. Les autorités laissent faire (photo : les Enfants de Tchernobyl)*

effets telle qu'elle a été postulée par ceux qui se sont permis de fixer des doses dites admissibles pour les différentes radiations.

#### Doses admissibles

Qui a fixé les doses admissibles ? La Commission internationale pour la protection contre la radiation (CIPR ou IRCP en anglais). Cette commission est constituée de scientifiques, en majorité des physiciens, liés à l'industrie nucléaire. Elle a toujours admis que l'utilisation de l'énergie nucléaire justifiait a priori l'acceptation des risques liés à la quantité gigantesque de radioactivité que l'utilisation de cette énergie allait inmanquablement générer. Elle prétend pouvoir établir rationnellement une sorte de bilan où les avantages du nucléaire compenseraient les conséquences négatives de l'empoisonne-

ment radioactif de la biosphère. Ses recommandations ont quasiment force de loi. Elles sont en particulier appliquées par l'AIEA pour fixer les normes de protection contre les radiations.

L'AIEA a été créée par l'ONU en 1954 pour promouvoir l'énergie nucléaire civile et pour éviter que les armes nucléaires ne soient développées par des États autres que les cinq grandes puissances qui s'étaient arrogé le droit de la posséder (États-Unis, URSS, Angleterre, France, Chine). La CIPR et l'AIEA se mangent mutuellement dans la main et certains experts font partie des deux organisations. Les professionnels de la santé publique ne sont pas représentés dans la CIPR, laquelle coopte elle-même ses membres et ne fixe pas de limite à la durée de leur mandat.

En plus de la CIPR et de l'AIEA, il existe une troisième officine pronucléaire, l'UNSCEAR

### THYROÏDE ET STATISTIQUES

Début avril, Annie Sugier, directrice déléguée de l'IPSN, institut pour la protection et la sûreté nucléaire, une filiale du CEA, annonçait que l'augmentation des problèmes thyroïdiens dans la région Provence-Côte d'Azur était due au passage du nuage de Tchernobyl. Quelques jours plus tard, l'IPSN démentait l'information : il y avait une erreur de statistiques.

Rappelons qu'aux États-Unis, dans les deux mois qui avaient suivi l'accident de Three Mile Island (28 mars 1979), on avait constaté une surmortalité des nouveaux-nés et les statistiques avaient évalué à 400 le nombre de bébés morts-nés supplémentaires. Pour la première fois de son histoire, l'institut gouvernemental chargé des statistiques annonçait avoir fait une erreur et les 400 jeunes victimes disparaissaient de l'histoire officielle du nucléaire.

L'histoire se répète.

## DIX ANS, DIX LEÇONS

A Kiev, une conférence organisée par la fondation allemande Heinrich Böll a tiré dix leçons de la catastrophe de Tchernobyl. Elles élargissent les conséquences de la catastrophe à une vue plus large de l'influence du nucléaire sur la société et à la construction d'un avenir plus sain :

1 - Les agences gouvernementales ont constamment caché et sous-estimé les conséquences de l'accident de Tchernobyl.

2 - Les politiques nucléaires des régions de l'Est sont inacceptables : elles doivent être abandonnées.

3 - L'énergie nucléaire est intrinsèquement dangereuse.

4 - La technologie nucléaire est éthiquement questionnable et socialement néfaste.

5 - Les coûts réels de l'énergie nucléaire sont cachés.

6 - L'"aide" de l'Ouest, envers l'énergie nucléaire doit être réorientée.

7 - Les alternatives en Europe de l'Est sont possibles.

8 - Les obstacles pour réformer l'énergie sont avant tout politiques et institutionnels, et non pas techniques ou économiques.

9 - L'engagement du public est crucial.

10 - Les efforts de tous sont nécessaires" (correspondance Perline).

(United Nations Scientific Committee on the Effects of Atomic Radiation) censée informer l'ONU sur les problèmes de la radioactivité. Ses sources d'information sont la CIPR et l'AIEA. On reste entre amis. Et ceux qui ne sont pas d'accord avec les propositions de cette coterie sont décrétés émotionnels, ignorants, ou non scientifiques.

Malgré les moyens considérables mis en œuvre pour cacher les dangers du nucléaire, tant civil que militaire, une résistance à cette industrie contre-nature s'est progressivement développée. Des mouvements antinucléaires existent dans tous les pays nucléarisés et coopèrent entre eux. Des scientifiques ont quitté le bateau et sont devenus des opposants. Par ailleurs, même les milieux économiques, favorables au nucléaire presque par principe, ont fini par réaliser que cette énergie est hors de prix si on lui impute honnêtement les coûts qu'elle provoque.

A telle enseigne que la revue *The Economist* de Londres a admis publiquement "Nous y avons cru, nous avons eu tort" (1)

### L'avocate des victimes

Mais il fallait encore que les scientifiques du nucléaire trouvent des avocats sur la place publique, puisque les services officiels ne voulaient pas s'occuper d'eux et refusaient même de reconnaître les souffrances et les dommages que la radioactivité libérée par les activités nucléaires avait causé à un nombre considérable de personnes - selon une estimation prudente, le nombre des victimes depuis le début du nucléaire est aujourd'hui de l'ordre de 32 millions dans le monde.

Grâce surtout au dévouement de l'infatigable Rosalie Bertell, le Permanent People's Tribunal (Tribunal permanent des peuples) (2) a siégé à Vienne du 12 au 15 avril, sous la présidence de François Rigaux, professeur de droit international à l'Université de Louvain. Le thème de la session était : "Tchernobyl : les implications pour l'environnement, la santé et les droits de l'homme". Le travail préparatoire a été fait surtout par la Commission médicale internationale sur Tchernobyl, dont Rosalie Bertell est la principale animatrice.

Cette frêle petite femme, docteur en biologie, parcourt inlassablement le monde pour défendre les victimes des catastrophes et de pollutions industrielles (Bhopal, Tchernobyl, etc.). Elle dispose d'une expérience considérable dans tout ce qui touche à la santé publique et a un talent non moins considérable pour présenter de manière calme, claire et précise les problèmes qui se posent dans ce domaine. Cela lui a valu la haine des promoteurs nucléaires qui l'ont même décrite comme une "nonne hystérique" (3) probablement faute d'arriver à contrer son argumentation.

### La sentence du tribunal

Le Tribunal des peuples a entendu des témoignages provenant de l'Ukraine, de Biélorussie, de Russie, du Canada, des Etats-Unis,

d'Allemagne, des Indes, de Suisse... L'ensemble de ces témoignages désigne très clairement toute l'entreprise nucléaire, avec ou sans accidents de type Tchernobyl, comme responsable de misères humaines sans précédent, qui vont en s'amplifiant de jour en jour. Aux Indes, par exemple, une étude épidémiologique très soigneusement menée a montré que, dans les villages voisins de la centrale nucléaire de Rawatbhatta dans le Rajasthan - centrale qui fonctionne normalement et n'a pas eu d'accident - la fréquence des malformations congénitales est au moins deux fois plus grande que dans les villages plus éloignés.

Aux Etats-Unis, et pas seulement en Ukraine et en Biélorussie, on constate une augmentation du nombre de cancers de la thyroïde consécutive aux retombées radioactives de Tchernobyl. En fait, on commence seulement à saisir l'ampleur de la catastrophe que l'exploitation de l'énergie nucléaire, sous quelque forme que ce soit, représente pour l'humanité.

Sur la base d'une argumentation précise et fouillée, le Tribunal a donc condamné l'AIEA, les diverses compagnies nationales de l'énergie atomique et les gouvernements qui les soutiennent et les financent au grand bénéfice de l'industrie nucléaire, il leur a reproché en particulier :

- d'avoir fait la promotion de l'énergie nucléaire par des méthodes fallacieuses, par l'intimi-

## EAU POLLUEE

Dix ans après l'accident, l'eau dans la région russe de Bryansk est toujours contaminée et les taux de radioactivité dans les poissons dépassent toujours les normes admissibles. Ainsi les perches et les brochets du lac Kojanovskoe présentaient en 1994 des taux de 40 000 bq/kg alors que la limite autorisée pour la consommation est de 600 bq/kg. Les scientifiques qui ont fait les mesures annoncent que les poissons contiendront encore 5000 bq/kg dans trente ans... et que le retour à la normale n'est pas attendu avant des siècles.

(source New Scientist in *Courrier International* du 4 avril 1996)

(1) Article traduit dans le *Courrier International* n° 272 du 18 janvier 1996.

(2) Ce tribunal permanent a délibéré sur différents thèmes (dégâts industriels et droits de l'homme, les pratiques du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, l'impunité pour les crimes contre l'humanité, Conquête de l'Amérique et droit international). Son secrétaire est M. Gianni Tognoni, via Dogana Vecchia 5, I-00100 Rome.

(3) Rosalie Bertell fait partie de l'ordre des "grey nuns".



dation et l'utilisation abusive du pouvoir et de l'argent ;

- d'avoir essayé d'empêcher le développement d'alternatives énergétiques utilisant des ressources renouvelables ;

- d'avoir piétiné les droits élémentaires des victimes d'accidents nucléaires et dénié leurs souffrances ;

- d'avoir persisté dans cette attitude arrogante de déni lors de la séance de clôture de la dernière session de l'AIEA à Vienne, le 12 avril 1996.

De plus le Tribunal a adressé un blâme à ceux qui, dans la communauté scientifique, se soumettent aux pressions des nucléocrates et se cantonnent dans un mutisme assourdissant, malgré la mise en évidence de plus en plus claire des dangers que l'entreprise nucléaire fait courir à l'ensemble du vivant.

Finalement, le Tribunal a recommandé, entre autres, de renoncer totalement à l'énergie nucléaire et de transformer l'AIEA en une association internationale pour les énergies alternatives destinée à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Il demande que les doses dites admissibles soient immédiatement abaissées de manière à les rendre plus compatibles avec les pratiques usuelles en matière de toxicologie.

Il est malheureusement probable que les nucléocrates réagiront à cette condamnation et à ces propositions avec l'arrogance qui leur est coutumière, c'est-à-dire en faisant comme si rien ne s'était passé, ou en décrétant que les membres du Tribunal et les scientifiques qui ont présenté les informations sur lesquelles il a appuyé son jugement sont des incompetents et des hystériques qui en veulent à notre prospérité. Mais, dans ce dernier cas, les gouvernements devraient exiger que les nucléocrates viennent confronter publiquement leurs données et leurs preuves avec celles des scientifiques qui se sont mobilisés au nom des victimes (4).

### Respecter la vie

L'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins civiles et militaires est en train de tourner à la tra-

gédie. Cette tragédie n'en est probablement qu'au premier acte. Les actes suivants risquent fort d'être plus dramatiques les uns que les autres et il faudrait mieux que le rideau tombe maintenant.

L'évolution du Cosmos a permis à la vie de s'épanouir sur la Terre. Nous faisons partie des acteurs de cette évolution, mais notre partition n'a de sens que si la pièce peut continuer à être jouée. La vie est infiniment complexe et échappe à notre compréhension. Notre civilisation se doit donc de témoigner un peu plus de modestie et de respect envers un tout qui la dépasse et sans lequel elle n'est rien. Il ne nous appartient probablement pas de séparer ce que l'évolution a assemblé - fission de l'atome - ni d'interférer dans le programme d'une pièce que nous sommes bien incapables de saisir dans son ensemble - manipulations génétiques.

L'arrogance de la civilisation économique la mène à sa perte. Cette arrogance s'exprime par un discours futile donnant une priorité absolue à la croissance économique, comme si cette croissance pouvait être poursuivie indéfiniment et pouvait avoir un sens, indépendamment des aspirations des différents groupes humains auxquels on veut absolument l'imposer. De prétendre qu'il y a des pays "sous-développés" - par rapport à quoi ? - qui devraient augmenter leur consommation d'énergie pour accéder au bien-être est, je pèse mes mots, parfaitement grotesque. Et de prétendre que la consommation d'énergie des pays "avancés" - par rapport à quoi ? - doit être maintenue à son niveau actuel et que nous ne pouvons pas renoncer à l'énergie nucléaire ne l'est pas moins.

La croissance économique est le problème et non la solution. L'augmentation de la consommation d'énergie sert en bonne partie à satisfaire des besoins illusoire qu'elle a elle-même contribué à créer.

Pierre LEHMANN

## AIEA ET RADIOPHOBIE

En 1990, l'AIEA, l'Agence internationale de l'énergie atomique, une agence de l'ONU très pro-nucléaire, estima à 24 000 le nombre de décès par cancers et leucémies pour les années à venir. Le 10 avril 1996, l'AIEA affirmait qu'il n'y aurait finalement que 32 morts par radioactivité à Tchernobyl. Les nombreuses maladies actuelles ne seraient qu'une conséquence de la peur du nucléaire et non des radiations. Cette peur étant entretenue par les opposants antinucléaires. Greenpeace, présents lors de la conférence de presse donnée ce jour-là, a réussi à prendre la parole pour demander si le fait que deux-tiers des veaux naissent morts dans la région est dû au fait que les vaches lisent les documents des écologistes ou qu'elles regardent les reportages à la télévision. (source : Greenpeace-Magazine, Eté 1996).

## MACABRE COMPTABILITE

Le biologiste munichois Edmund Lengfelder affirma, le 19 avril à l'Université Humboldt de Berlin, que 25 000 personnes ont succombé d'ores et déjà directement ou indirectement des suites de la catastrophe de Tchernobyl. Beaucoup d'ouvriers et de pompiers, qui intervinrent en qualité de "liquidateurs" sur le site ravagé, se suicidèrent, ne supportant pas la perspective des horribles maux à endurer.

Le journal *Die Woche* du 19 avril, le quotidien *Die Tageszeitung* du 23, *Courrier international* du 18 citent tous trois le ministère de la Santé ukrainien ; pourtant les chiffres mentionnés frappent par leur énorme disparité : respectivement 2 500 victimes, 125 000, 10 000. Béatrice Barton, présentatrice du magazine *Temps présent* à la Télévision suisse romande, annonça 300 000 morts le 25 avril. Où est la vérité ?

(4) Les attendus du Tribunal - 10 pages - ainsi qu'une bonne partie des informations et études présentées lors des auditions sont disponibles auprès de l'auteur de cet article : Pierre Lehmann, c/o SEDE SA, rue du Midi 33, 1800 Vevey, Suisse.



# SOCIETE

## PETITES PHRASES

*"Vous voulez les pauvres secourus ; moi, je veux la misère supprimée"* Victor Hugo.

## CLOVIS N'EST PAS LA FRANCE

Du 19 au 22 septembre, le Pape effectuera un voyage en France avec comme point d'orgue une messe à Reims le 22 septembre pour fêter Clovis, présenté comme le fondateur de la France. Plusieurs collectifs se sont mis en place pour protester contre le fait que l'Etat français a débloqué d'importants fonds pour cette manifestation, en contradiction avec la loi de 1905 sur la séparation des

Eglises et de l'Etat, mais aussi contre la démarche qui voudrait affirmer "l'identité chrétienne de la France" symbolisée par la conversion de Clovis. Rappelant que le 22 septembre est aussi la date anniversaire de la création de la première République, une manifestation est organisée à Paris, ce jour-là pour dénoncer l'"ordre moral" imposé par l'église chrétienne : remise en cause du droit des femmes, politique familialiste, discriminations envers les homosexuels... Le discours du chef d'Etat du Vatican est une Ingérence et favorise le discours des catholiques intégristes que l'on retrouve dans les rangs de l'extrême-droite. Pour en savoir plus sur la manif : lire Charlie-Hebdo.

## PARIS : GREVE DE LA FAIM DES SANS-PAPIERS

Fin juin, reconnaissant un défaut dans les lois Pasqua, le gouvernement a très partiellement cédé sur la question des parents étrangers ayant des enfants nés en France. La loi n'étant pas rétroactive, le gouvernement a fini par accepter de régulariser les parents dont au moins un enfant est né avant le 1er janvier 1994. Au-delà de cette date, les enfants nés de parents étrangers n'étant pas considérés comme automatiquement français, les parents restent expulsables.

Les familles de Saint-Amboise n'ont pas été satisfaites de cette décision qui ne permet une régularisation qu'à 48 des 300 familles concernées. Après accord avec les autorités ecclésiastiques, ils décidaient de durcir leur mouvement en s'installant dans l'église Saint-Bernard.

Dix Sans-Papiers se sont mis en grève de la faim le 4 juillet. Le mercredi 7 août, un charter de 70 personnes (Marocains, Maliens...) s'est envolé de Paris : c'est le 22ème depuis le début de l'année. Les grévistes revendiquant soit des papiers soit une expulsion collective.

Plutôt que de céder, le gouvernement a fait intervenir la police, le 12 août, dans le cadre d'une "opération humanitaire". Les grévistes, à leur quarantième jour de jeûne, ont été emmenés à l'hôpital par 300 policiers. Après un contrôle médical forcé, les dix ont décidé de retourner à l'église pour poursuivre leur mouvement. Selon les médecins, deux d'entre eux auraient dû rester hospitalisés, mais ils sont sortis contre l'avis médical. Le soir-même la grève a repris et 2000 personnes ont manifesté dans les rues de Paris pour protester contre l'intervention policière. Le 13 août, une journée de jeûne de soutien a été organisée dans l'église.

Contact : Sans-Papiers de St-Bernard, 12 rue Saint-Bruno, 75018 Paris, tél : (1) 02 42 46 27.

## PARIS

# RADIO ICI ET MAINTENANT EN DANGER

La Radio Ici et Maintenant est la dernière radio de Paris à offrir son antenne aux auditeurs. Chacun peut librement appeler et parler sans censure sur la radio. Une liberté que le CSA, conseil supérieur de l'audiovisuel, juge inacceptable. Alors que la radio émettait sans problème depuis 15 ans selon ce principe, le CSA vient de décider de ne pas renouveler l'autorisation d'émettre de la radio, prétextant qu'elle refuse d'appliquer l'article 227-24 du nouveau code pénal. Cet article (dit "article Jolibois" du nom de son auteur) a contraint les radios-libres à s'engager à dériver hors-antenne les auditeurs dont les interventions contreviennent aux nouvelles normes morales qu'il entend imposer.

En refusant cette censure, Ici et Maintenant (88,2 Mhz) se retrouvera dans l'illégalité dès le 3 septembre. La radio, avec le soutien de ses auditeurs, a réagi en installant un studio en plein air devant l'entrée du siège du CSA (39 quai André Citroën, XVème, métro Javel) pendant tout le mois de juillet. Début Août, la radio a déménagé sur l'île aux Cygnes, sous le Pont de Grenelle, au pied de la reproduction de la Statue de la Liberté. Cette dernière, visible depuis les bureaux du CSA, a été drapée en noir. Symbole facile à comprendre. Vous pouvez aller les soutenir et en profiter pour parler à la radio.

## MANIF CONTRE LES PANNEAUX PUBLICITAIRES

Les associations "Paysages de France", "RAP" résistance à l'agression publicitaire et l'"UFC-Que Choisir ?", union fédérale des consommateurs, appellent à un rassemblement le samedi 28 septembre à 14h30, Place du Québec, (métro Saint-Germain), à Paris. Il s'agira de protester contre la pollution visuelle des 500 000 panneaux publicitaires installés en France et dont la moitié sont illégaux.

Contact :

- Paysages de France, chemin de la Combe, 38700 Le Sappey-en-Chartreuse, tél : 76 88 83 64
- RAP, 61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin, tél : (1) 46 03 59 92.
- UFC, 7 rue Veigalier, 30100 Alès, tél : 66 52 80 80.

## TELEVISION : CONCOURS DE DESSINS

La Coop de Saint-Denis et le Réseau pour l'abolition de la télévision (RAT) organisent deux concours de dessins : le premier totalement libre sur ce que vous inspire la

télévision, le deuxième sur l'avenir d'un téléviseur après la suppression des émissions (aquarium, urinoir, étagère, chasse d'eau...). Les dessins retenus serviront à des tirages limités de cartes postales dont 1/4 du tirage sera remis à l'auteur du dessin.

Envoyer les dessins à : RAT, 145 rue Amelot, 75011 Paris.

## ILE-DE-FRANCE : TRAVAIL SOCIAL, CHANGEMENT SOCIAL, ECONOMIE SOLIDAIRE

Le REAS, réseau pour une économie alternative et solidaire, et le MRERS, mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs, organisent sous l'égide de l'UNITES, union nationale des instituts de formation au travail éducatif et social, des journées nationales de formation et de rencontres à la salle Jacques Brel de Pantin (Seine saint-Denis), les mercredi 9 et jeudi 10 octobre. Ces rencontres seront l'occasion d'une présentation d'initiatives solidaires et de dialogues avec les travailleurs sociaux. Programme complet : REAS, 61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin, tél : 49 15 04 03.





## USA : REBONDISSEMENT POUR MUMIA ABU-JAMAL

Les avocats de Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné à mort en 1982 pour l'assassinat supposé d'un policier, ont retrouvé Veronica Jones, une prostituée âgée de 21 ans au moment des faits. Celle-ci a

reconnu qu'à l'époque, menacée de poursuites par la police pour vol avec armes, elle avait accepté de témoigner contre Mumia Abu-Jamal en échange d'une remise de peine. Il a fallu 14 ans aux avocats pour remonter toute une piste de fausses adresses, de fausses inscriptions à la sécurité sociale pour la retrouver.

Elle a fait une déposition sous serment le 21 mai dernier reconnaissant avoir menti à la demande de la police. Elle a reconnu avoir, en fait, vu deux personnes sur le lieu du crime. Cette nouvelle déposition a permis aux avocats de faire appel le 10 juin dernier. Cette bataille juridique a lieu dans un contexte particulièrement dur : le nouveau gouverneur de Pennsylvanie, Tom Ridge a déjà fait exécuté 42 condamnés à mort en 15 mois... soit plus que l'ensemble de ces pré-décédés en 33 ans !

Pour en savoir plus :

- Comité Mumia Abu-Jamal, 18 place Jean Jaurès, 13001 Marseille, tél : 91 42 98 47.
- CSPP, Librairie Point du Jour, 54 rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél : (1) 45 79 88 44.

## BERNARD CHARBONNEAU

L'un des pionniers de l'écologie en France (ses premiers livres datent de l'entre-deux guerres), Bernard Charbonneau est mort le 28 avril dernier à 85 ans. Proche de Jacques Ellul, il critiquait la société technicienne et productiviste. Il a écrit de nombreux ouvrages : "Tristes campagnes", "Le système et le chaos", "Sauver nos régions"... Jusqu'à ces derniers mois, il collaborait à la revue Combat-Nature.

Dans son édition du 29-30 juin 1996, le quotidien Ouest-France a publié une enquête sur les associations contrôlées par le Front-National. Nous reproduisons ici cette liste (entre parenthèse le nom d'un responsable FN) :

### Culture

- Terre et peuple : association spécialisée dans les excursions (Le Pen)
- National loisirs : voyages culturels à l'étranger.
- Union des intellectuels indépendants (Jean-Claude Bardet)

### Enseignement

- Mouvement pour un enseignement national, MEN (Olivier Pichon)
- Cercle national de l'enseignement
- Conseil national des parents d'élèves

### Jeunes

- Front national de la jeunesse (FNJ) (Samuel Maréchal)
- Renouveau étudiant
- Renouveau lycéen
- ARPEJ, association de recherche pour l'emploi des jeunes
- Cadets de France

### Intégristes

- AGRIF, alliance générale contre le racisme et pour l'identité française (Bernard Antony alias Romain Marie)
- Centre Charlier
- Chrétien Solidarité

### Cercles

- Cercle national des combattants (Roger Holeingre)
- Cercle national des femmes d'Europe (Martine Lehideux)
- Cercle des gens d'armes (colonel Gérardin)
- Cercle des français résidents à l'étranger (Jacques Dore)
- Cercle national des travailleurs

### syndiqués

- Cercle national des agriculteurs de France
- Cercle national des amitiés protestantes
- Cercle national des automobilistes et de la route
- Cercle national des citoyens contribuables
- Cercle national des corps de santé
- Cercle national de défense des handicapés

- Cercle national de défense de la vie, de la nature et de l'animal
  - Cercle national des élus ruraux
  - Cercle national de la fonction publique
  - Cercle national de la presse
  - Cercle national des rapatriés
  - Cercle national des retraités et pré-retraités
- ### Syndicats
- Fédération nationale entreprise moderne et libertés, FNEML (Jean-Michel Dubois)

## LES SOUS-MARQUES DU FRONT NATIONAL



- Coordination des commerçants et artisans de France, CCAF
- Association nationale pour le droit et les libertés, ANDL
- Palais-Liberté
- Cercle droit et liberté
- FN Police, FN RATP...
- Front antichômage

### Autres

- Centre d'études et d'argumentaires, CEA (Jean-Yves le Gallou)
- Institut de formation national, IFN (Georges-Paul Wagner)
- Département service protection, DPS (service d'ordre du FN)
- Fraternité française (Mireille d'Ornano)
- Association pour la suppression de l'impôt sur le revenu, ASIREF (Jean-Claude Martinez)
- Citoyens de France (défense des Harkis)
- Comités d'action républicaine (Bruno Mégret)
- Comités Clovis
- Comité de soutien aux armées (Le Pen)
- Association de défense des Antilles françaises, ADIAF
- Comité national des Français juifs
- Défense de la nation
- ICAS-Social
- Ligue pour la vie
- Rassemblement national corse

### Proches du FN :

- Club de l'Horloge (Yvan Blot)
- Association pour le développement de la démocratie directe, A3D (Yvan Blot)
- Cercle renaissance (Michel de Rostolan)
- Parents de France
- Association nationale Pétain-Verdun
- mouvements anti-avortements
- Légitime défense
- Scouts d'Europe
- Fédération française des agriculteurs FFA
- CDCA (commerçants)
- SNPMI (patrons)...

## CONDAMNÉ POUR FAUSSE PROMESSE

Bernard Martin, conseiller général UDF de Badonviller (Meurthe-et-Moselle) a été condamné le 3 juillet dernier par le tribunal de Grande Instance de Nancy à 20 000 F d'amendes pour avoir annoncé faussement, lors d'une campagne électorale, la création de 300 emplois dans son canton. C'est la première fois qu'une telle condamnation est prononcée en France. Elle résulte des dispositions du nouveau code pénal. Cette jurisprudence devrait provoquer maintenant une multitude de procès et inciter les candidats à plus de retenues dans leurs discours électoraux.

## VERTS ET GAUCHE TRADITIONNELLE

Alors que, dans leur programme, les Verts restent radicaux, dans leur pratique, on observe une "institutionnalisation" au sein de la gauche classique de plus en plus évidente. Depuis la présence du très libéral

Jacques Delors venu expliquer aux écologistes le traité de Maastricht (journées d'été de 1992), la glissade vers la gauche classique se poursuit. Cette année, les journées d'été des Verts (27 au 30 août) se seront conclues par un débat sur "A l'horizon de 1998, quel développement durable ?". Du "durable" sur 2 ans, est-ce bien sérieux ? Mais quand on voit le nom des intervenants, on rit jaune (et non pas vert) : aux côtés de Dominique Voynet, on trouve Lionel Jospin, Robert Hue, Charles Fiterman, trois écologistes bien connus. Le "développement durable" des Verts se limiterait donc à des accords électoraux ?

## FRONT NATIONAL : SOCIAL, ECOFASCISTE, AUTARCIQUE

Le Front National a décidé de mener campagne dans trois directions : les luttes syndicales et le corporatisme, les liens entre écologie et nationalisme, l'autarcie comme solution à la mondialisation.

Pour médiatiser ce nouveau "positionnement", trois sessions de l'Institut de Formation Nationale donneront lieu à trois discours de Jean-Marie Le Pen.

Le social sera traité à Marseille (du 18 au 20 octobre), l'écologie à Lyon (du 15 au 17 novembre) et l'économie à Paris (du 13 au 15 décembre). Confusions et populisme seront au rendez-vous. Nous proposons un nouveau nom au FN : Front National Socialiste. (Source : Réseau Voltaire, 30 juillet)

## PARIS : AMNESTY FAIT SON CINEMA

Amnesty International organise une soirée au cinéma Max Linder, le mardi 17 septembre à partir de 19h30 sur le thème "le cinéma plus fort que la censure". Au programme : "Le rendez-vous des quais", long métrage de 1955, "La récréation", court métrage de 1959 et "Les sables mouvants", long métrage en avant-première. Programme complet : Amnesty International, 5 bis rue Alfred Déhodencq, 75116 Paris, tél : (1) 40 50 66 98.

## TURQUIE : UN REGIME MORTIFERE

Un Turc est mort dans l'attentat d'Atlanta et tout le monde en a entendu parler pendant un mois.

Douze Turcs sont morts dans les prisons de leur pays pour demander une amélioration de leur sort, et cela n'a occupé que quelques lignes dans nos journaux.

Aygün Ugur, Altan Berdan Kerimgiller, Ilgine Özkeskin, Ali Ayata, Hüsseyin Demircioglu, Müjdat Yanat, Tashin Yilmaz, Ayse ldl Erkmen (la seule femme et la plus jeune des victimes, avec 22 ans), Osmar Akgün, Yemliha Kaya, Hayati Can, Hicabi Küçük, sont décédés entre le 21 et 28 juillet. Le 7 août, deux détenus se trouvaient encore dans le coma. Selon la Chambre des médecins d'Istanbul, les 355 prisonniers politiques qui ont refusé de manger pendant plus de 60 jours conserveront vraisemblablement de graves séquelles. L'Union douanière avec les Quinze, en vigueur depuis le 1er janvier se porte bien... Le boycott de la Turquie pourtant s'impose. René Hamm.

## GRENOBLE : LE MAIRE RENIE SES PROMESSES

En quittant Alain Carignon pour Michel Destot, les Grenoblois pensaient avoir tourné la page. Le nouveau maire, élu avec l'appui des 17 % de voix écologistes avait promis de remettre l'eau dans le service public et affirmé son opposition à l'autoroute A51.

Un an après, il a renégoциé le contrat de l'eau avec le corrupteur de Carignon sans rien changer sur le fond et dans une interview accordée le 7 juin dernier au Dauphiné Libéré, il se prononce pour l'autoroute A51. Les Verts menacent maintenant de se retirer de la coalition municipale.

## MONTPELLIER : MOSTRA DU LIVRE LIBERTAIRE

Le collectif des Journées libertaires organise les 18, 19 et 20 octobre à la Salle Nogaret (rue Pitot) la Mostra du livre libertaire avec, au programme, le vendredi 18 octobre à 16h30, une table ronde sur graphismes et humour noir avec Soulas (dessinateur), Terrone (universitaire), Lacaf et Dethorey (dessinateurs BD), Phil Casoar (scénariste), à 21 h, une soirée vidéo. Le samedi 19 à 10h, présentation de 30 ans de publications libertaires avec René Bianco du CIRA-Marseille et Marianne Enckell du CIRA-Lausanne ; à 15 h, un débat : quelle diffusion pour les idées liber-

taires avec des éditeurs (L'insomniaque, ACL, CLO) et des auteurs de romans (Pouy, Quadruppani, Ragon) ; à 21 h : soirée théâtre. Le dimanche 20 à 10 h, table-ronde "au plaisir des libraires" avec des libraires (La Gryffe, Publico, Jargon libre) ; à 15 h : diffusion et distribution : mise en place de réseaux, revues, utilisation de nouveaux supports (CD, Internet)... Programme complet : C.J.L, BP11, 34830 Clapiers.

## DROME : FESTIVAL MOLDAVIE

Dans le cadre du 4ème salon littéraires d'Europe Centrale et Orientale, du 20 au 25 septembre, à Die, un festival sur la Moldavie est organisé avec le soutien de la revue *Diagonales Est-Ouest*. Renseignements : Festival Est-Ouest, place de l'Evêché, 26150 Die, tél : 75 22 12 52.

## LYON AUX COULEURS DU VIET-NAM

L'association ICRA, commission internationale pour les droits des peuples indigènes (ça fait ICRA en anglais) organise une journée sur le Viêt-Nam, le samedi 14 septembre de 14 h à 23 h 30 au CCO, 39 rue Courfeline, 69100 Villeurbanne. A 14 h : conférences, montages diapos, expos, stands, buffet... A partir de 20h30 musiques et danses traditionnelles. Renseignements : ICRA, tél : 72 37 17 70.

## AMNESTY CENSUREE

Le bureau de vérification de la publicité a mis son veto à la diffusion d'un spot d'Amnesty International qui devait être diffusé le 4 juin dernier pour rappeler le massacre de la place Tian-an-men, en Chine. Le BVP se retranche derrière un article de loi qui précise que "la publicité ne doit contenir aucun élément de nature à choquer les convictions religieuses, philosophiques ou politiques des téléspectateurs".

Est-ce un hasard si cette interdiction intervient au moment où la France négocie d'importants marchés avec la Chine ? Amnesty rappelle que c'est la deuxième fois qu'un de ses spots est censuré. Le précédent, en octobre 1990, portait sur les droits de l'homme au Maroc. Autre hasard.



## APRES LES MANIFS CONTRE LE G7

• Le groupe **Solidariterre** a organisé une mise en scène originale dans Paris en simulant un faux hold-up au siège du PNUD, programme des nations unies pour l'environnement. Sept personnes portant les masques des 7 chefs d'Etats du G7 sont entrées, le 8 juin, dans l'immeuble pour symboliser le pillage du Nord par le Sud. D'autres actions du même genre ont été renouvelées tout au long du mois de juin dans d'autres lieux symboliques : l'UNESCO, la Bourse de Paris... Contact : Solidariterre, (1) 46 65 11 71.

• Le "groupe pour une ville sans voiture", 44 rue Burdeau, 69001 Lyon, a manifesté pendant le G7 pour s'étonner de la facilité avec laquelle la mairie de Lyon a organisé la mise en place de parkings périphériques et de billets à demi-tarif sur le métro pour interdire le centre-ville à la voiture. Comment se fait-il que depuis plusieurs années, les demandes de ce groupe sont systématiquement traitées d'irréalistes alors qu'il suffit de la venue de 7 personnes pour que d'un seul coup les obstacles soient levés ? Le groupe demande donc que le dispositif spécial mis en place pour le G7 soit maintenu définitivement et qu'il se complète par la création de pistes cyclables sur les axes libérés.

• La manifestation du 22 juin organisée par les **Autres Voix de la Planète** et soutenue par près de 200 organisations a réuni entre 8000 et 10 000 personnes. Quatre groupes étaient très présents : la **FSU**, syndicat enseignant, **AC !** association de chômeurs, la **LCR**, Ligue Communiste Révolutionnaire et les **anarchistes** qui, toutes tendances confondues, représentaient le quart de la manifestation. Les écologistes étaient très discrets : **Verts + Arev + Chiche** (nouveau nom des jeunes écologistes) ne totalisaient qu'environ 200 personnes. Monseigneur Gaillot en tête, la manifestation présentait de nombreuses attractions comme celle du **MAN**, mouvement pour une alternative non-violente dont les différents manifestants étaient reliés entre eux par une corde de rappel et dont le tract appelé à tisser des liens entre voisins, amis, peuples.

• Les forums "**Les autres voix de la planète**" ont réuni un petit millier de personnes au cours de 17 débats clôturés par un-meeting final récupéré par les groupes d'extrême-gauche : le représentant des Zapatistes mexicains - le seul en cravate à la tribune ! - réussissant à faire lever une grande partie de la salle le poing en l'air, la porte-parole d'**AC !** y a annoncé la volonté de plusieurs associations européennes d'organiser des marches convergentes entre avril et juin 97.



• **A-Seed**, groupe d'activistes hollandais, avec le soutien de groupes **libertaires** de Lyon, a réussi à perturber le banquet offert par les banquiers à l'issue d'un colloque de deux jours en faveur de la banque mondiale. Le banquet se tenait dans le hall de la Bourse de Lyon (tout un symbole). Les manifestants ont frappé sur les portes provoquant un tintamarre que tout le monde pouvait entendre de l'intérieur.

• Johnny Halliday a été payé 380 000 F pour chanter une chanson dans le concert offert par la mairie de Lyon en fin de G7. Il faut croire que ce n'est pas encore assez. Venu sur place, le chanteur a estimé les conditions de travail déplorables et est reparti sans chanter. Remboursera-t-il son cachet ?

• Le feu d'artifice donné pour les chefs d'Etat aura coûté 1,2 millions de francs pour une durée de 12 minutes.

• Le repas donné dans le parc de la Tête d'or aura coûté 30 000 F pour 8 personnes ! En toute simplicité.

• Ann Pettifor, animatrice du "**Debt Crisis Network**" (réseau pour résoudre la crise de la dette), a fait une intervention remarquée pendant le Contre

G7. Répondant à la lancinante question "qu'est-ce qu'on peut faire contre la mondialisation", elle a mis en parallèle les mouvements anti-esclavagistes et anti-apartheid pour montrer qu'il est possible d'agir à distance. Elle a donné, comme exemple d'actions, la présence devant ou dans des banques qui gèrent les dettes des pays du Sud. Son mouvement a lancé une campagne internationale intitulée **Jubilée 2000** qui propose que l'on annule toutes les dettes du Sud en l'an 2000 afin de permettre de libérer de leurs chaînes un milliard de personnes. Contact : Debt Crisis Network, c/o Christian Aid, PO Box 100, London, SE1 7RT, Grande-Bretagne.

• Nke Ndih, président du **Parti Vert Camerounais**, invité à la soirée organisée par les **Verts Européens**, devait intervenir sur la possibilité d'un "**développement durable en Afrique**". Il s'est alors tourné vers les organisateurs et leur a répondu qu'il avait cherché dans toutes les langues africaines comment traduire ce terme mais sans succès. Il en est donc arrivé à la conclusion que ce concept de "**développement durable**" était uniquement un problème du Nord, crée de toute pièce par "les dictateurs du G7" avec la complicité de leur ministère de la

colonisation (et non pas de la coopération). Pour lui, tout projet de développement cache en fait un projet de colonisation. Il a également dénoncé les exportations à bas-prix de viande de bœuf dans tous les pays africains.

• Une bande dessinée en anglais a été éditée l'année dernière lors des manifestations contre le 50ème anniversaire de la Banque Mondiale. Elle a été réalisée par **Public Services International**, une organisation syndicale internationale. Elle est disponible en France accompagnée d'une traduction auprès de Solidariterre, 45 av. du Général de Gaulle, 92340 Bourg-la-Reine, tél : (1) 46 65 11 71.

• Le collectif "**Reprenons l'initiative**" annonçait dans son programme un concert gratuit "la nuit mëtisse" en clôture des manifestations accompagnant le G7. Or l'affiche est parlante : ce n'est plus le collectif qui apparaît mais une nouvelle fois "**Bioforce**" (l'armée + Mérieux, voir Silence 205 et 206-207), une initiative ayant le soutien de la Préfecture de région (!) et de la commune de Vénissieux où se passait le concert (mairie communiste). L'armée continue ainsi son recrutement dans les banlieues sous couvert d'actions sociales et humanitaires.

• Une seule organisation humanitaire a pu approcher le G7. Elle a été reçue par les femmes des Présidents. Son nom : **Bioforce**.

• Le contre-sommet organisé par **Ecoropa**, Silence et d'autres groupes écologistes a réuni environ 200 personnes : beaucoup de personnalités, mais peu de public. Le contre-sommet organisé par les **GAG7** (libertaires) a réuni également environ 200 personnes. La soirée organisée par les **Verts** a également réuni environ 200 personnes. Le "sommet des 7 résistances" organisé par **Agir Ici** et le **CEDETIM** avec le soutien de tous a réuni environ 800 personnes.

• La manifestation la plus importante a été la manifestation syndicale qui a réuni environ 50 000 personnes la veille du sommet dont 90 % de militants CGT.

• Les **Européens contre Superphénix** ont réussi à rentrer dans la salle de presse du G7 et à distribuer un tract en français, anglais, allemand et italien à l'ensemble des journalistes, rappelant les dangers du réacteur.

• Les **Verts** ont édité un recueil de dessins "60 dessins contre le Gang des 7" disponible auprès d'Ecodif, 107 av. Parmentier, 75011 Paris. 70 F + 16 F de port.



# LIVRES

## LES ESSAIS NUCLEAIRES FRANCAIS 1960-1996

Conséquences sur l'environnement et la santé

de Bruno Barrillot  
Editions CDRPC, BP 1027,  
69201 Lyon Cedex 01 -  
1996 - 383 p. - 160 F

Le 27 janvier 1996, Jacques Chirac avait ordonné l'ultime test atomique de "sa" série, d'une puissance d'environ 115 kilotonnes, afin de "valider" la tête TN-75 qui équipera les sous-marins stratégiques de la nouvelle génération. L'arrêt de ces expériences insensées ne signifie évidemment pas que nos gouvernants s'engagent enfin sur la voie d'un authentique désarmement, ni, a fortiori, qu'ils renoncent à la doctrine de la dissuasion. Bruno Barrillot, du Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits, a publié en mars un imposant volume, lequel contient une foule d'informations ainsi que des révélations inédites sur les manipulations opérées durant plus de quatre décennies par les docteurs Folamour bleu-blanc-rouge. La lecture de cette étude, d'une minutie extrême, fait froid dans le dos. "Derrière l'objectivité du discours scientifique, la souffrance, la maladie et la mort s'effacent... L'intrusion de l'arme atomique a provoqué une véritable régression dans la vie publique de la France...". Le 18 octobre 1945, le gouvernement provisoire décida par ordonnance la création du Commissariat à l'énergie atomique, dont la première réalisation fut la construction en 1948 de la pile Zoé à eau lourde. Le 26 octobre 1954, le président du Conseil Pierre-Mendès France signa un décret secret instituant une "Commission supérieure des appli-

cations militaires de l'énergie atomique" ainsi qu'un "Comité des explosifs nu-

cléaires". Les débuts officiels d'une longue idylle entre la gauche socialiste et la bombe... Depuis le 13 février 1960 (le premier tir, en atmosphère, dans la région saharienne de Reggane en Algérie), la France a procédé à 210 explosions. L'estimation totale des 193 effectuées en Polynésie (178 à Moruroa, 15 à Fangataufa) s'élève à 66,953 milliards de francs. La quatrième partie traitée de la contamination des atolls et de leurs para-



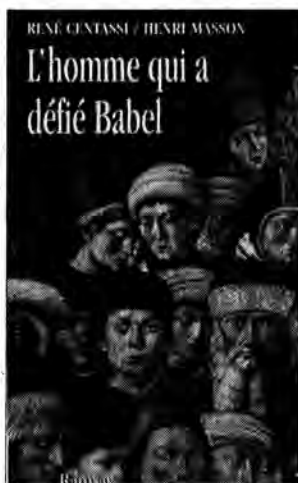
## L'HOMME QUI A DEFIE BABEL

de René Centassi et Henri Masson

Ed. Ramsay  
1995 - 400 p. - 139 F

Voici une biographie de Ludwick Lejzer Zamenhof, le père de l'Espéranto, qui a le grand mérite de montrer clairement les débats sur les raisons d'une langue internationale et comment Zamenhof a réalisé un travail exceptionnel et inégalé en créant l'Espéranto. Né en 1859, juif Polonais, celui qui allait devenir le Dr Espéranto, a su déterminer avec justesse les critères à respecter pour une langue internationale : "elle doit être dotée d'une grammaire simple et sans exceptions, d'un vocabulaire extensible et facile à retenir, d'une prononciation accessible à tous et d'une orthographe en parfaite harmonie avec la phonétique ; elle doit permettre d'écrire et de discuter sur tous les sujets, anciens et modernes, dans n'importe quel domaine de la pensée et de la connaissance ; elle doit être stable dans ses règles mais évolutive dans ses capacités d'adaptation aux circonstances, elle doit être assez souple pour absorber les innovations techniques et scientifiques en évitant toutes confusions ou interprétations incorrectes ; elle doit éventuellement être porteuse d'un message, elle doit rassembler autour d'elle une communauté militante et s'appuyer sur une structure vigilante et académique". C'est en 1887 que sort le premier livre sur l'espéranto :

la grammaire se résume à 16 règles sans exceptions et le premier livre présente 917 radicaux permettant, avec des préfixes et des suffixes, d'avoir déjà une discussion courante. Après l'échec du Volapuk, l'Espéranto va connaître un succès grandissant jusqu'en 1914. Ludwick Lejzer Zamenhof meurt le 14 mars 1917. L'Espéranto est lié aux grandes idées humanistes du début du siècle et aux espoirs pacifistes qu'une meilleure communication entre les hommes doit permettre d'éviter les guerres. L'espéranto va survivre à la mort de son créateur, et aux deux guerres mondiales



pour connaître un développement croissant. Aujourd'hui plusieurs millions de personnes parlent cette langue et il existe une

abondante littérature en espéranto : traductions mais aussi œuvres originales.

Ce livre montre bien pourquoi le choix d'une langue artificielle aussi simple est un avantage face à l'anglais. Si l'anglais peut apparaître aujourd'hui comme la langue la plus internationale, c'est d'abord le résultat de la domination économique américaine, mais si l'on ne veut pas se retrouver avec une société à deux vitesses - ceux qui parlent une langue commune et ceux qui parlent leur langue locale - il faut choisir la langue internationale la plus simple à apprendre. Cela sera donc soit une langue artificielle comme l'espéranto, soit une sorte d'anglais international qui sera très long à se mettre en place. L'avantage de l'espéranto sur cet anglais en devenir, c'est qu'il permet la survie des langues locales et donc de leurs cultures. Enfin, il lève un obstacle énorme : si aujourd'hui aucune grande puissance ne souhaite voir une langue internationale se mettre en place, c'est avant tout pour conserver ses espaces d'influences économiques et politiques (la francophonie par exemple).

Les libertaires et les écologistes, soucieux de diminuer au maximum les structures de domination devraient s'intéresser au rôle des langues dans ce processus et la logique même conduit alors à soutenir l'espéranto qui, faut-il le rappeler, signifie espérance en langue internationale.

MB.



ges, s'interroge sur leur devenir, aborde la gestion des déchets radioactifs, dresse un bilan de la situation radiologique. La cinquième évoque non seulement les forts taux de mortalité par cancer, mais aussi la ciguatera, une intoxication de la chaîne alimentaire due à la désintégration des récifs coralliens, des centaines de cas ont été recensés sur les îles Gambier, situées à 1 667 kilomètres au sud-est de Tahiti. Parce qu'il contient d'innombrables statistiques absolument fiables, qu'il se singularise tant par son objectivité et son souci de véracité totale dans une tonalité tour à tour ironique et sinistre, cet ouvrage constitue un outil indispensable de même qu'un réquisitoire virulent contre la caste sans scrupules des nucléocrates et la clique des veules politicards à leur botte. Que Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand (recordman définitif avec 88 mises à feu) et Jacques Chirac n'entreront pas dans l'Histoire comme "criminels contre l'humanité" démontre à l'envi que les notions de bien et de mal, pourtant un pan important de la morale judéo-chrétienne, ne signifient pas grand chose. RH.

## EN DIRECT DU COULOIR DE LA MORT

de Mumia Abu Jamal  
Ed. la Découverte  
1996 - 239 p. - 85 F

Militant, journaliste indépendant, noir, Mumia Abu Jamal a tout pour déplaire à la très puritaine société américaine. Accusé du meurtre d'un policier, il est condamné à mort à l'occasion d'un procès caricatural. Refusant de se taire, il a réussi, malgré la censure, à faire connaître dans le

monde entier les conditions de détention des prisonniers et le dramatique état de l'univers carcéral américain. Ses témoignages ont ému l'opinion internationale, et il est devenu le symbole de la lutte de la minorité noire et de la liberté d'expression. Ce livre reprend des récits de ses compagnons d'infortune. Humiliation, répression, technique d'isolement, sont le lot quotidien des détenus. Les témoignages sont terribles, accablants. Ils font froid dans le dos. Cette pratique d'un âge qu'on croyait révolu se caractérise par une loi de 1994 "three strikes, you're out" (trois coups et vous êtes éliminés) qui stipule que tout récidiviste condamné à deux reprises est passible d'une



peine d'au moins 25 ans lors d'une troisième comparution. L'auteur affirme que "l'Amérique montre son visage le plus rude. Et nulle part ce visage n'est aussi sinistre que dans les prisons : on y a transformé des êtres humains en non-être, en sujets numérotés entassés dans des boîtes de non-vie où l'âme elle-même subit une attaque destructrice." Il prétend que cette répression s'est focalisée sur la population noire, transformant le système carcéral en une arme de guerre raciale. Il y a presque 1,5 million de détenus en Amérique en 1995. 54 % de cette population est noire, alors que cette communauté ne représente que 13 % de la population américaine.

On a, par contre, plus de mal à le suivre lorsqu'il affir-

me préférer Malcom X à Martin Luther King pour résoudre la répression dont est l'objet la communauté noire. On ne voit pas bien, en effet, comment ce problème pourrait être résolu par la violence.

Cette remarque mise à part, ce livre, véritable plaidoyer contre la peine de mort, illustre de manière tragique, la perversité de la société américaine qui se voudrait donneuse de leçon en matière des droits de l'Homme et un modèle de civilisation et de liberté. Comme le dit si bien Abu Jamal, "Au moment où les murs tombent à l'Est où les manifestants se réjouissent de la fin de la brutalité de l'Etat policier, les murs s'élèvent encore plus haut à l'Ouest. Le système carcéral des Etats-Unis se moque de la rhétorique de la liberté, cette même liberté prônée par ceux qui applaudissent la glasnost en Europe de l'Est." MJ.

## VIDEOS

### ARRET DE TRANCHE

Les trimardeurs du nucléaire  
de Catherine Di Borgo  
Ed. Beka production (Paris)  
1996 - 55 mn

Pour tous les travaux dangereux, EDF use et abuse du personnel de sous-traitance. Ce film se penche sur ces hommes qui naviguent de réacteurs en réacteurs au gré des réparations. Sur leur terrain de camping, les femmes de ces spécialistes hésitent à parler de leurs problèmes, craignant que la bonne paie vienne à manquer. Les hommes, blasés, racontent quelques anecdotes significatives. On y parle beaucoup de la peur du chômage et de la peur de la radioactivité. Ambiance blême. EDF a refusé de laisser entrer l'équipe du film dans un réacteur. On se contente donc des campings. Les enfants sont balottés d'écoles en écoles. Vies hachées. Radioactivité. La vidéo, peu militante finalement, nous entraîne dans les coulisses du nucléaire. A voir absolument pour ne plus jamais rester sans argument sur cette "énergie propre". MB.

## NOUS AVONS EGALEMENT REÇU

### PENSER L'AVENIR DE LA PLANETE

Agir dans la complexité  
de Pierre Calame  
1993 - 42 p.

### STRATEGIES ENERGETIQUES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

de Benjamin Dessus  
1993 - 56 p.

### DEMOCRATIE, PASSIONS ET FRONTIERES

Réinventer le politique  
et changer d'échelle  
de Patrick Viveret  
1995 - 38 p.

### LA CONVERSION DES INDUSTRIES D'ARMEMENT

ou comment réaliser la prophétie de l'épée et de la charrue  
de Richard Pétris  
1993 - 82 p.

### SOLEIL AU SUD

Énergie solaire  
et aviculture au Pérou

Christine Bénard  
et Dominique Gobin  
1992 - 180 p.

### SAVOIRS POPULAIRES ET DEVELOPPEMENT RURAL

Alternatives au productivisme en Thaïlande  
sous la direction  
de Seri Phongphit  
1995 - 140 p.

En découvrant le livre sur les CIGALE (présenté dans le n°206/207), nous avons découvert une collection publiée par la Fondation pour le Progrès de l'Homme. Cette dernière finance des projets qui font ensuite l'objet de rapports publiés sous forme de livres. Nous vous signalons ci-dessus une sélection parmi la cinquantaine de titres parus. Chaque volume est disponible contre 35 F auprès de FPH, 38 rue Saint-Sabin 75011 Paris.

### RECONVERSION DES INDUSTRIES D'ARMEMENT

sous la direction  
de Roland de Penanros  
Ed. Documentation Française  
1996 - 230p. - 120 F

Compte-rendu d'un colloque d'officiels qui s'est tenu il y a deux ans. Même si le fondement idéologique des interventions est parfois douteux, une mine d'informations sur les reconversions en cours aux Etats-Unis, à l'Est, en Europe et en France, avec notamment plusieurs études sur le rapport entre désarmement et emplois.

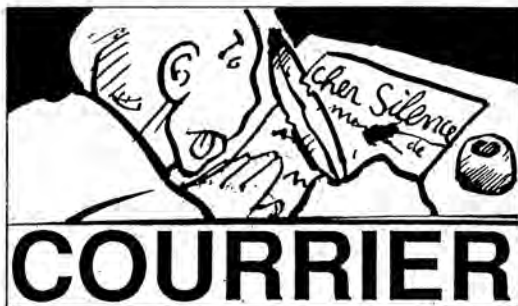
### ENERGIES RENOUVELABLES Réalisations régionales

Ed. Lettre de l'ADEME (Paris)  
1996 - 48 p. - 70 F

Une brochure A4 qui fait un tour d'horizon des réalisations financées par l'ADEME dans les différents domaines des énergies renouvelables. Du concret.

## ERRATUM

Dans la critique de "Si je suis encore en vie" de Ken Saro-Wiwu (Silence de juillet-août 1996), il fallait lire : "il fut condamné à mort le 31 octobre 1995" et non "le 2 novembre", comme indiqué par erreur dans l'essai.



## PASTILLES D'IODE

Je lis, page 25, du n°205 "par contre, entre les dégagements ... la vente de pastilles d'iode... l'ambiance aura été joyeuse" et voici que je relève dans le Dauphiné-Libéré du 20 mai : "Iode à vendre : il n'y a pas de petit profit ! Le collectif des Européens contre Superphénix met en vente les pastilles d'iode destinées à combattre les effets d'un accident nucléaire majeur (...). Précisons que ces pastilles doivent être distribuées (gratuitement) aux personnes habitant dans un rayon de 10 km autour d'une centrale nucléaire".

Ne pensez-vous pas que la vente de ces pastilles ne pouvait faire passer les responsables pour de minables "faiseurs de frics" ? Seriez-vous surpris de l'immédiat coup de trique ? Il ne faut pas s'étonner quand on courbe le dos pour se faire battre ! Et d'ailleurs, pensez-vous sérieusement que

la monstruosité nucléaire puisse être gommée par une pastille d'iode ?

Attention, jeunes amis, Silence, auquel je me réabonne, la FRAPNA à qui j'ai immédiatement téléphoné, la CRIL-Rad et les autres (...) il est évident qu'une mise au point s'impose. Vous avez obligation de réponse !  
Christiane GRENOUILLET  
Rhône.

Silence : la vente de pastilles d'iode a été programmée bien avant l'annonce d'une distribution par les autorités... qui l'ont annoncée mais ne l'ont pas fait ! Par ailleurs le bulletin des Européens contre Superphénix précise bien que cette mesure n'est pas suffisante et que la seule méthode efficace pour se protéger est d'obtenir la fermeture de tout le nucléaire. Et de militer pour cela. A vous donc d'agir en conséquence.

## LESSIVES

Abonnée à votre revue que je recommande, je me permets de vous signaler une erreur dans la page 30 de votre n° de mai 1995. Pour les lessives, ce sont les TPP ou phosphates qu'il faut éviter d'employer : les agents blanchissants au contraire ne sont pas nocifs, car ils agissent uniquement en dégageant de l'oxygène, qui blanchit comme chacun sait.  
Denise BOUILLON  
Côte d'Or.

Silence : d'accord sur les phosphates. Par contre plusieurs marques "vertes" vendent les agents blanchissants à part, en recommandant de ne les utiliser qu'avec le linge blanc. Selon la documentation que vous joignez, il s'agit de percarbonate qui se transforme en calcaire après usage. Le calcaire en se déposant dans les tuyaux, oblige à avoir recours à des anti-calcaires qui eux ne sont pas inoffensifs.

## ELU VERT

Votre écho à la rubrique politique (n°204 de Silence) sur l'élection d'un écologiste au conseil général du Rhône, mériterait, à mon sens, quelques précisions sur plusieurs points concernant ce scrutin. Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que de nombreux candidats étaient sur les rangs : pas moins de 11 (et une seule candidate !) pour ce petit canton urbain - moins de 13 000 inscrits.

Ensuite, il n'est pas intéressant de souligner que pas moins de 4 candidats se réclamaient - peu ou prou - de l'écologie politique.

Par ailleurs, il est préoccupant de relever des taux d'abstention de plus de 70 % au premier et au deuxième tour ! Enfin, indiquer que cet écologiste "s'est imposé avec 54,3 % des voix" au deuxième tour n'est que peu significatif puisque cela correspond à moins de 16 % des inscrits...

En cela, la politique "autre-ment" à encore de beaux jours devant elle.  
François MENETRIER  
Rhône

## DIX ANS DE NUCLEAIRE ?

A lire les journaux ces derniers temps, on a l'impression que les centrales nucléaires n'existent que depuis 10 ans. En effet, tout le monde parle du 10ème anniversaire de Tchernobyl. C'est même l'occasion d'organiser un G7 à Moscou pour bien marquer l'évènement. Pour ma part, il aurait mieux valu organiser une veillée funèbre, avec obligation pour tout chef d'Etat promouvant l'énergie nucléaire d'y participer (...). Il y a vingt ans (j'avais 16 ans alors), j'ai participé à l'occupation de terrains à Gerstheim

(Alsace) pour éviter la construction d'une centrale. Fessenheim existait déjà, mais nous avons quand même empêché la construction d'une autre centrale. J'ai également vendu des autocollants, peints des slogans sur les routes, fait du porte-à-porte avec des tracts et des pétitions et participé à des débats contradictoires. Je me suis fait insulter, j'ai perdu des amis, mais mon idéal était solide. Je croyais que tôt ou tard nous pourrions vaincre cette bête tentaculaire et préserver nos enfants de toutes les conséquences que nous avions du mal à énumérer, tellement elles étaient nombreuses, et expliquer tellement elles semblaient complexes et encore nébuleuses.

L'on nous disait que des solutions seraient trouvées pour stocker les déchets proprement.

L'on nous disait que la France deviendrait indépendante, énergétiquement parlant.

L'on nous disait aussi que le prix du kWh serait nettement inférieur. L'on nous disait que les centrales devraient être arrêtées au bout de 15 à 20 ans pour garantir la sécurité des civils.

L'on nous disait aussi et surtout que les accidents nucléaires étaient impossibles.

Je me retrouve 20 ans plus tard, avec deux enfants et aucune réponse à toutes les questions que je me posais. Je suis honteux du patrimoine que je leur laisse et de tous les problèmes que nous leur avons créés sans leur avoir esquissé la moindre des solutions. (...) Aujourd'hui, les stocks de la Hague débordent. Qu'à cela ne tienne, il y a suffisamment de régions sinistrées du point de vue emploi et démographie pour trouver des candidats au gardiennage de ces substances précieuses. Quand je pense à l'étendue du patrimoine empoisonné que je lègue à mes deux petits, cela me rend malade ! Et encore je suis persuadé que personne n'arrive à s'imaginer ce que cela signifie tellement c'est énorme. C'est un peu comme de s'imaginer un salaire de quelques millions de dollars comme celui du président de Nike !

(...) Imaginons un instant les civilisations égyptiennes nous léguant un tel héritage dans leurs pyramides à la place des sarcophages (y aurait-il une relation avec Tchernobyl, un message prémonitoire ?), qu'en penserions-nous ? Je ne pense pas que nous aurions écrit autant de livres d'histoires à leur propos !

Au fond, il n'y a qu'une solution : ne pas créer les déchets au départ, cela évite d'avoir à les recycler. Les polytechniciens du gouvernement ne l'ont pas compris. On apprend quoi dans les grandes écoles ?

Indépendance énergétique ? (...) Pourquoi nous sommes-nous précipités au Koweït en essayant d'imiter les Américains ? Pour les beaux yeux des Koweïtiens ? Je ne pense pas. Pourquoi soulevons-nous, dans l'ombre bien sûr, des dictatures qui comme par hasard marchent sur des sols imbibés de pétrole et d'uranium ? L'indépendance énergétique relève de la pure théorie (...). L'accident impossible ? (...) J'ai entendu une déclaration de Brice Lalonde sur France-Info, vers le 18-19 avril à faire froid dans le dos. C'était à l'issue du G7 à Moscou et il disait que du fait que le nucléaire était de toute façon inévitable, il recommandait que des pays comme la Russie prennent conseils et utilisent des sociétés françaises pour bâtir des centrales puisque nous maîtrisons tous les aspects de cette industrie. Dire que j'admire cet homme, il y a vingt ans, quand il soutenait notre lutte sur le terrain.

Je trouve dommage que l'on ne puisse pas mettre les hommes politiques à la retraite anticipée quand ils commencent à perdre la tête. En fait, ils doivent avoir la même durée de vie que les centrales nucléaires.

Je crois que la plupart d'entre nous n'arrive pas à se rendre compte de la gravité des dangers qui nous guettent. C'est trop "gros" pour que notre conscience puisse comprendre l'ampleur du problème et le jour où il arrive un malheur, nous n'aurons que nos yeux pour pleurer, et encore !

Tchernobyl est pourtant un cas concret. Les médias n'arrêtent pas de nous montrer des enfants victimes du nucléaire. Nous entendons parler de centaines de milliers de personnes atteintes, de milliers de km<sup>2</sup> de terre contaminées, d'un autre risque majeur juste dans l'enceinte adjacente et qu'avons-nous appris de tout ça ? Nos cinquante et quelques centrales tournent toujours et nos sociétés de gestion du nucléaire nous balancent allègrement des spots télévisés vantant notre énergie propre, notre énergie du futur et notre chaleur douce et performante !

Je suis tout simplement scandalisé par le non-respect de l'humanité, du manque de conscience et du comportement assassin de notre gouvernement et d'EDF, et je suis honteux de léguer un tel patrimoine à mes enfants.

(...) Je crois que nous n'avons pas seulement le droit, mais aussi le devoir d'exiger de Jacques Chirac et d'EDF la fermeture de toutes nos centrales et une réorientation de nos deniers vers des énergies respectueuses pour notre maison à tous : la Terre.  
Francis DESMOULIN  
Seine-et-Marne.



# QUEL HUMANITAIRE ?

Suite à votre article "G7 : Mérieux reprend l'initiative", pourrions-nous avoir la liste des ONG qui se sont repliées sur le collectif "Reprenons l'initiative" ? Car il se trouve que par exemple, pour ma part, j'aide financièrement l'UNICEF, mais je voulais arrêter, mais aussi Handicap International et Vétérinaires sans Frontières... Etant solidaires avec vous, que conseillez-vous aux lecteurs de Silence comme attitude par rapport à l'aide que beaucoup de lecteurs, je suppose, apporte à

ces ONG ? Dilemme surtout en ce qui concerne Handicap International, et déception, quand on apprend de telles choses. **Gille LEBON**  
Marne

Silence : *Nous n'avons pas mis la liste des groupes participant à "Reprenons l'initiative" car nous pensons que beaucoup d'entre elles ignoraient l'originalité "militaro-industrielle" de Bioforce et les liens "contractuels" entre Handicap, Vétérinaires sans*

*Frontières, l'armée, Mérieux... Et nous ne mettons pas tout le monde dans le même sac. Rappelons que l'UNICEF n'est pas une ONG mais une agence des Nations-Unies. Pour donner "le plus utile", choisissez des ONG qui ont des groupes proches de chez vous, rendez-leur visite, posez des questions, demandez à voir les comptes, évitez les dons par correspondance. Bien sûr, cela prend du temps, mais cela vous évitera bien des déboires.*

## HANDICAP INTERNATIONAL ET L'ARMEE

Votre éclairage sur les ONG, Mérieux et l'armée me paraît une œuvre de salubrité publique. Concernant Handicap International dont une antenne existe sur Angers, j'ai eu l'occasion à l'automne dernier d'assister à la FNAC à une discussion autour d'un livre où s'exprimaient des enfants victimes des mines anti-personnelles au Cambodge, au Mozambique... Outre l'auteur, participait au débat deux membres de Handicap International et deux militaires du Génie d'Angers. L'un spécialisé dans le déminage, l'autre formateur pour ce même déminage. De plus, toute une panoplie de mines de tout calibre et de tous âges étaient déposées devant le public. Dès qu'ils ont eu la parole, ces deux militaires n'ont cessé de se relayer pour vanter leurs activités et ils répondaient à toutes les questions du public. L'animateur perdait la conduite de la discussion. J'ai dû partir alors qu'ils parlaient encore. Mais je retiré de ce forum de la FNAC l'impression

d'une véritable vitrine publicitaire de la "Grande muette". Concernant le collectif "Reprenons l'initiative", je sais qu'Agir Ici (dont je suis le relais local à Angers) y participe, tout au moins au début. Est-ce encore le cas ? Peut-être avec Survie ? Ils connaissent le problème car je leur ai envoyé l'encart de Silence du n° de février. (...) **Jean-Paul DALIBARD**  
Angers.

Silence : *Agir Ici a été jusqu'au bout dans le collectif, nous faisant même cette étonnante réponse au téléphone (Jean-Marie Fardeau) : "on vera bien qui récupèrera qui", Agir Ici a accepté que Silence ait une table de presse pendant le "Sommet des 7 résistances" qu'ils organisaient avec Reprenons l'initiative mais, finalement, aussi avec les Autres Voix de la Planète. Nous en avons profité pour diffuser le plus largement possible le numéro de juin avec l'article sur Mérieux. Gros succès !*

## BONJOUR TRISTESSE

J'ai lu avec un peu de tristesse le compte rendu qui a été fait dans des derniers numéros de Silence sur le débat qui s'est tenu lors des Journées "Primevère" entre Sarah Parkin, Daniel Brélat, Antoine Waechter et moi-même. En effet, le compte rendu me semble extrêmement partial et, s'il témoigne du parti pris ni-niste de son auteur et de sa méfiance viscérale à mon égard, il ne peut guère être considéré comme une œuvre journalistique. **Dominique VOYNET**  
Jura

## anciens numéros

- 162 La prison autrement. Sompot. Forêts tropicales. Indonésie : développement destructeur. Yougoslavie. Malville. Argent et pouvoir comme drogues. Utopie verte ..... 20 F
- 165 Yougoslavie. Semences de la famine. GATT. Plantes comestibles sauvages. Politique : la proie pour l'ombre. Malville ..... 20 F
- 169 Délocalisation, chômage et solidarité. Vêtements toxiques. Vallée d'Aspe. Ambiance bois. Reconversion des usines d'armement. Malville. Semences de la famine. Verts ..... 20 F
- 170 Racisme et environnement. Sompot. Péniche pour la paix. Chanvre. Télévision et violence. Le Bio-Lopin. l'AIEA. Energie solaire et barrages. L'emprise des logiques sociales ..... 20 F
- 171 Pollutions électromagnétiques. Phébus. Malville. Inondations et aménagement doux. A. Carrel. L'avenir du travail. Le système planétaire ..... 20 F
- 172 Après Rio : un monde à venir. Feuille d'érable. Palestine-Israël. La dérive technologiste. Esperanto. Malville. Inondations ..... 20 F
- 173 Mir Sada, ingénierie méfiance. Déchets toxiques suisses. Développement, environnement et aide. Malville. Sompot ..... 20 F
- 174 Vallée d'Aspe : alternative ferroviaire. Arsenic. Barrages et nucléaire. Entre réduction ou ouverture (1) ..... 20 F
- 175 Eoliennes : le vent en poupe ? Co-voiturage. Entre réduction et ouverture (2) ..... 20 F
- 176 Superphénix : la marche en avant. Nucléaire : la loi du silence Transports : suivons les Suisses ! Entre réduction et ouverture (3) ..... 20 F

- 177 Quelle écologie radicale ? Héritage du nucléaire. Marche contre le chômage. Voile et intégrisme ? Sompot. Malville. Escroquerie du développement durable ..... 20 F
- 178 Comment démilitariser ? Citoyens pour la paix. Conscript. Service civil. L'Inestène. Malville. Importations de déchets. Mac-do ..... 20 F
- 181 Energies douces au Sud (1) : Mauritanie, Zimbabwe, Bénin. Malville. Libérons les boîtes aux lettres ..... 23 F
- 182 Energies douces au Sud (2) : Burkina. Mali. Tunisie. Zaire. Quel développement ? Artisans du Monde. La « Ville-monde » face à l'inertie sécuritaire ..... 23 F
- 183 Les centres écologiques. Malville. Ecologie : quelle expression politique ? Bazar sans frontières. Le travail valeur d'échange ? ..... 23 F
- 184 Breton Wood : 50 ans ça suffit ! Le piège du gouvernement mondial. Une société équitable en paix avec la planète. Maison de quartier de Neudorf. Energies renouvelables. Bhopal. .... 23 F
- 185-186 Amiante. La fin du travail. Espère. Castors. Centre énergies renouvelables de Tarbes ..... 35 F
- 187 Prolifération nucléaire (1). Israël. Asie. Marcher. Société informatique-policière ..... 23 F
- 188 Prolifération nucléaire (2). Neve Shalom. Le solaire dans les régions froides. Matérialisme, mécanisme et impérialisme ..... 23 F
- 189 Autonomie toujours. Réseau Santé. Cun du Larzac. Servas. Laine de verre cancérogène. Ecologistes : éloge de la différence ..... 23 F
- 190 Le Nicaragua face au marché mondial. Bremelès : démantèlement. Malville. La retraite : une solution au chômage ? ..... 23 F
- 191 Santé : vers l'autonomie (1). Climat : compromis de Berlin. Champ d'action. La loi et les femmes. Yougoslavie. Verts Allemands ..... 23 F

- 195 Stop Essais : Campagne contre la reprise. La fin de la dissuasion la simulation alibi. Le nucléaire civilitaire... Israël : Vanunu. Sompot ..... 23 F
- 196 Canal Rhin-Rhône : non à l'eau-touroute ! Autoroute Grenoble-Sisteron. Santé, vers l'autonomie (4). Irlande. Les urnes ou la vie ..... 23 F
- 197 La défense par actions civiles (1). La Hague. Grünen et non-violence. Essais nucléaires. Amiante. Salsigne. Ozon. A51. Coface ..... 23 F
- 199-200 Ecologie, à gauche, à droite, ailleurs ? avec Anger, Archimbaud; Bégin, Clark, Cochet, Djerickx, Femex, Galland, Galtié, Lalande, Lipietz, Mongeau, Parkin, Waechter. Turquie sanglante. Santé, vers l'autonomie (5) ..... 35 F
- 201 Marée noire sur les droits de la personne. Shell au Nigeria, Total en Birmanie. Monju. Loi de programmation militaire. Déficit Etat ..... 23 F
- 202 Soyons Réseau-nables, la Maaform de Pantin. Primevère, L'Impatient, Cuisiner solaire ..... 23 F
- 203 Sortir du nucléaire. Mythes du nucléaire. Sites dangereux, déchets, Tchernobyl. Economies d'énergie, énergies renouvelables ..... 23 F
- 204 G7 : l'argent d'abord. Les autres voix de la Planète. Femmes algériennes. Santé, vers l'autonomie (6). Pour une nouvelle culture du travail ..... 23 F
- 205 Radios actives. Mérieux et le G7. Séchage solaire au Népal. Bouteilles plastiques. Médias face au mouvement social ..... 23 F
- 206-207 Face au G7, ouvrons-la ! Pour une économie solidaire. De la culture occidentale. Protectionnisme occidental. Crise mexicaine. Les maîtres de l'Europe. Questions vaches. Presse différente. Antinucléaires allemands. Combattre Internet. Santé, vers l'autonomie (7). Femmes et partage du temps de travail ..... 35 F

Prix franco de port. Les numéros ne figurant plus sur cette liste ne sont plus disponibles.

## Abonnement

- Particulier 12 n° ..... 240 F
- Dom-tom et étranger 12 n° ..... 290 F
- Institution 12 n° ..... 480 F
- Soutien 12 n° ..... 300 F et +
- Petit futé 24 n° ..... 420 F
- Groupés par 3 ex 3 x 12 n° ..... 630 F
- Groupés par 5 ex 5 x 12 n° ..... 950 F
- Petit budget 12 n° ..... 190 F

Attention ! 12 numéros ne correspondent pas à un an

## Librairie

- Hors-série Silence**
- Paris Dakar : Pas d'accord ..... 25 F
- La menace climatique ..... 30 F
- Radioactivité, les faibles doses ..... 30 F
- Energies renouvelables ..... 30 F
- Les métiers de l'écologie ..... 70 F
- Du chômage à l'autonomie conviviale ..... 30 F
- Editions Silence**
- Où va le climat ? ..... 40 F
- Le soleil à votre table ..... 89 F
- La liberté de circuler ..... 70 F
- Nucléaire ? Non merci ..... 75 F
- Le nucléaire détrôné ..... 30 F
- Séphastoche, mon premier cuisiner ..... 36 F
- Superphénix : le dossier ..... 30 F
- Quelle écologie radicale ? ..... 70 F
- Un cuisiner solaire facile à faire ..... 20 F
- Construire une cuisine solaire ..... 20 F
- Diffusion Silence**
- Ed. Ecosociété (Montréal)**
- Pour un pays sans armée ..... 65 F
- Pour que demain soit ..... 65 F
- L'écophilosophie ou la sagesse de la nature ..... 65 F
- Moi, ma santé ..... 65 F
- L'Ecologie politique ..... 65 F
- Entre Nous, rebâtir nos communautés ..... 95 F
- Et si le Tiers-Monde s'autofinçait ..... 85 F
- Deux roues, un avenir ..... 80 F
- La belle vie ..... 65 F
- Parce que la paix n'est pas une utopie ..... 65 F
- Ed. Lucien Souny (Limoges)**
- La dignité antinucléaire ..... 50 F
- Ed. Atelier de Création Libertaire (Lyon)**
- Qu'est-ce que l'écologie sociale ? ..... 35 F
- Pour une écologie de la liberté ..... 85 F
- Ecologie et politique de l'anarchisme ..... 38 F
- Le rêve au quotidien ..... 75 F
- Ed. Utopie (Londres)**
- La désobéissance civile ..... 36 F
- Nous sommes peut-être frères ..... 36 F
- L'homme qui plantait des arbres ..... 36 F
- Ed. Alternatives (Paris)**
- Le catalogue des ressources ..... 180 F
- Ed. Courrier du livre (Paris)**
- Le solaire pour tous ..... 90 F
- Ed. Jouvence (Genève)**
- Les vraies richesses ..... 96 F
- Dimension spirituelle de l'écologie politique ..... 70 F
- Ed. Deleatur (Angers)**
- La dictature de la croissance ..... 85 F
- Ed. Georg (Lusanne)**
- Additifs alimentaires ..... 98 F
- Gestion des déchets ..... 98 F
- Les sols ..... 98 F
- L'eau ..... 98 F
- La radioactivité ..... 98 F
- L'alimentation ..... 98 F
- La diversité biologique ..... 98 F
- L'air ..... 98 F
- Le bruit ..... 98 F

## Frais de port

- 1 ouvrage ..... 15 F
- 2 ouvrages ..... 28 F
- 3 ouvrages et plus ..... 40 F

Je souhaite recevoir une présentation plus détaillée des ouvrages ci-dessus  
 Je commande les anciens numéros suivants :

## Je règle un total de :

NOM .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal .....  
Ville .....

Règlement à l'ordre de Silence,





Claire Morissette

## Deux roues, un avenir

*Le vélo en ville*



Les Éditions  
**Écosociété**

## Deux roues, un avenir

S'appuyant sur une solide documentation, voici l'œuvre passionnée d'une militante dotée d'un humour qui ne se dément jamais. Dans ce livre, les informations abondent. L'auteure québécoise y raconte l'histoire du vélo, ses liens avec le féminisme, le renouveau du vélo en ville au cours des dernières décennies grâce aux luttes militantes. On y retrouve aussi des conseils sur le choix de son vélo, tant pour l'hiver que pour l'été, tant pour le sport que pour le transport. Comment l'entretenir, le garer, le protéger du vol : techniques de conduite et conseils pratiques, tout y est. Elle propose une véritable "vélorution" des transports.

Format 113 x 183 mm - 264 pages - 80 F  
Bon de commande page précédente.

## La liberté de circuler

### Pour en finir avec le mythe de l'automobile

L'automobile, aujourd'hui nécessaire, a détruit la viabilité économique de tous les autres moyens de déplacement.

Si les idées des gens peuvent changer, il est beaucoup plus difficile de changer leurs habitudes. Pourtant, ce sont des millions de décisions individuelles qui ont mené à notre esclavage vis-à-vis de l'automobile. Est-il possible que des millions de choix nous en libèrent ?

Colin Ward, journaliste anglais libertaire, défend dans ce livre le principe des transports en communs gratuits dans les villes, l'arrêt de la construction des autoroutes, l'investissement dans les chemins de fer et les taxis collectifs.

Préface de René Dumont. Postface de Robert Joumard.

Format 140 x 210 mm - 142 pages - 70 F  
Bon de commande page précédente.

## la liberté de circuler

*Pour en finir avec le mythe  
de l'automobile*

préface de  
René Dumont

postface de  
Robert Joumard

Atelier  
de création  
libertaire  
Editions Silence

